

● LIVRET  
DE L'ÉTUDIANT-E

2019  
20

●  
●  
●  
ÉCOLE  
NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
D'ARTS DE PARIS  
CERGY

95000  
2, RUE DES ITALIENS  
T +33 (0)1 30 30 54 44  
F +33 (0)1 30 38 38 09  
ACCUEIL@ENSAPC.FR  
WWW.

●  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



## **HORAIRES**

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 21h.  
L'accueil est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
L'école est fermée pendant les vacances de Noël,  
d'hiver et de Pâques (selon le calendrier de la zone C),  
et les jours fériés.

## **ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN**

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 500 m à pied depuis la gare en direction de la Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus n°45 ou n°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

## **ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS**

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de la Préfecture sont reproduits en fin du livret.

<b>PRÉAMBULE</b>	9
<b>INTRODUCTION</b>	13
<b>PARTIE I</b>	17
<b>A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, UN PROGRAMME POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET</b>	18
<b>B. ÉQUIPE</b>	20
1. ENSEIGNANT-E-S	20
2. VISITING PROFESSOR	31
3. CHERCHEUSE FULBRIGHT	32
4. RESPONSABLES D'ATELIERS	33
5. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2018-2019	34
6. ADMINISTRATION	36
<b>C. CENTRE D'ART YGREC</b>	37
1. HISTORIQUE	37
2. YGREC UN NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION	37
3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION	37
4. PROGRAMMATION D'YGREC	38
<b>D. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS</b>	39
<b>E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE</b>	40
1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE	40
2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE	41
3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	41
<b>F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE</b>	43
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	43
2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	43
3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS	44
<b>G. EDUCATION ARTISTIQUE ET D'ACCÈS À LA CULTURE: UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITE</b>	46
<b>PARTIE II</b>	
<b>DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC</b>	47
<b>A. ADMISSION EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE</b>	48
<b>B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE</b>	49
<b>C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)</b>	51
<b>D. MENTION «ARTS» DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE</b>	52

<b>A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT</b>	55
1. TEXTES DE RÉFÉRENCE	55
2. DÉROULEMENT DU CURSUS	55
a. PHRASE PROGRAMME ET PHRASE PROJET	55
b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	56
c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES	57
d. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE	57
e. LANGUES	59
<b>B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ANNÉE 2019-2020</b>	60
1. CALENDRIER	60
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE	62
3. PREMIÈRE ANNÉE	63
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	64
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	66
c. EMPLOIS DU TEMPS	68
4. DEUXIÈME ANNÉE	73
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	75
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	76
c. EMPLOIS DU TEMPS	80
5. TROISIÈME ANNÉE	85
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	87
b. GRILLES DES ÉVALUATIONS	88
c. EMPLOIS DU TEMPS	92
6. QUATRIÈME ANNÉE	97
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	99
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	100
c. EMPLOIS DU TEMPS	104
7. CINQUIÈME ANNÉE	109
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	111
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	112
c. EMPLOIS DU TEMPS	116
8. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	117
a. COURS	117
b. LIGNE DE RECHERCHE	133
c. ARC	153
d. STUDIO	185

<b>PARTIE IV</b>	
RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION	203
<b>A. PROFESSIONNALISATION</b>	204
1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE	204
2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	208
3. STATUT ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR	208
<b>B. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON</b>	209
<b>C. LA MOBILITÉ A L'INTERNATIONAL</b>	210
1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	210
a. PARTIR EN MOBILITÉ	210
b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC	211
2. LE STAGE LONG	213
3. BOURSES	215
4. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	217
<b>D. LES COURS DE LANGUE</b>	219
1. COURS D'ANGLAIS	219
2. COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	219
3. AUTRES LANGUES	219
<b>E. PROGRAMME KEPLER</b>	220
<b>PARTIE V</b>	
INITIATIVES ÉTUDIANTES: BDE	221
<b>PARTIE VI</b>	
VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E	225
<b>A. ATELIERS TECHNIQUES</b>	226
<b>B. CENTRE DE DOCUMENTATION</b>	231
<b>C. MAGASIN DE PRÊT (SALLE 111)</b>	232
<b>D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>	233
<b>E. STATUT ÉTUDIANT-E</b>	236
<b>F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)</b>	237
<b>G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES</b>	238
1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX	238
2. FNAUA-CULTURE: ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (CRÉDITS CONTINGENTÉS)	239
3. FNAU-PONCTUEL: ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.	240
4. AIDES AU LOGEMENT	240
5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP	241

●	<b>H. PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE</b>	242
	<b>I. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ</b>	243
	1. RESTAURATION	244
	2. BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	244
	3. LOISIRS	244

	<b>RÈGLEMENT INTÉRIEUR</b>	245
--	----------------------------	-----

	<b>RÈGLEMENT DES ÉTUDES</b>	257
--	-----------------------------	-----

	<b>CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES</b>	275
--	--	-----

●	<b>PLANS DE L'ÉCOLE</b>	281
---	-------------------------	-----



## PRÉAMBULE

L'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est un espace hospitalier à l'expérimentation artistique et la recherche en arts, un lieu de convivialité, d'échanges et de réseaux de partage internationaux.

Suite au bouleversement des frontières entre ce que l'on nommait autrefois des « disciplines » artistiques et dans un contexte marqué par d'importantes transformations sociales, il s'agit de penser l'enseignement et la vie au sein de l'ENSAPC à partir de l'inscription de l'expérimentation et de l'invention en art, qui sont au cœur du projet de l'école, dans leurs nécessaires conditions de renouvellement, leurs méthodologies, leurs champs d'investigation, leurs projets, leurs discours et leurs économies. Ainsi, l'expérimentation et l'invention viennent nourrir les dialogues trans-artistiques et forger une série d'outils critiques pouvant être l'objet d'une libre appropriation et transformation par les étudiant-e-s, et ce en accord avec les orientations de leurs pratiques, projets et recherches artistiques.

À travers l'analyse historique des dispositifs de présentation et d'intelligibilité élargie des enjeux artistiques dont le présent de l'art hérite, il convient de vérifier que si l'art interroge et donne à penser, c'est toujours depuis un présent qu'il le fait. Autrement dit, depuis cette hétérochronie, ce conflit des temps en quoi tout présent consiste et qu'il appartient entre autres aux artistes de mettre ou de remettre au travail afin de l'adresser en partage. L'étude des contextes d'émergences et résonances artistiques permet de dégager de nouvelles perspectives relatives à la mondialisation et son histoire en expérimentant des modes d'engagement et de traduction culturelle dans des contextes migratoires. Il est question d'explorer des pratiques individuelles et collaboratives venant de divers contextes locaux et internationaux, enracinées dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elles

engagent, en proposant des initiatives synergiques qui prennent en compte les changements de paradigmes culturels et le vœu de l'élargissement du commun.

Si l'art peut être transmis, c'est d'abord parce qu'il est lui-même cet opérateur de transmission inhérent à l'histoire des sociétés humaines. Qu'il s'agisse des manières de sentir, de penser ou de dire, chaque époque doit en effet constamment s'en redonner les moyens grâce à des actes de transmission, auxquels le nom d'«art» fournit de tout temps un véritable modèle opératoire et ceci à partir de pratiques artistiques contemporaines. Offrant un espace qui permette la sédimentation d'idées, de connaissances et d'expériences où, en dialogue avec des apports de pensée et des travaux actuels issus d'autres disciplines connexes qui travaillent à reconfigurer l'approche des importantes transformations que connaît notre monde, se déploie à l'ENSAPC un ensemble de propositions hétérogènes et des modes de penser et d'agir que les projets des étudiant-e-s mettent en jeu à travers des gestes et des récits.

Dans le contexte de l'Université Paris Seine, en collaboration avec l'Université de Cergy-Pontoise, l'École nationale d'architecture de Versailles, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Institut national du patrimoine et des partenaires institutionnels et interlocuteurs en France et dans différentes régions du monde; à partir d'un programme riche d'invitations de personnalités issues des champs artistiques et scientifiques, d'un séminaire annuel qui engage une coopération des intelligences et une constellation de pratiques, et d'une conversation engagée avec des publics renouvelés, l'équipe de professeur-e-s et de responsables d'ateliers, les étudiant-e-s et les agent-e-s de l'ENSAPC ainsi que le centre d'art YGREC à Aubervilliers parient donc sur la capacité collective à inventer ensemble les voies permettant l'expérimentation des modes de transmission, d'invention, de production, de recherche, de présentation et de réception, et ceci en cohérence avec des dynamiques de collaborations pédagogiques, artistiques et citoyennes.

Corinne Diserens, Directrice





### Histoire

L'histoire de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), née en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, se confond avec celle de son territoire. Elle est située à côté de la préfecture, premier bâtiment à sortir de terre en 1969, au milieu des champs dans cette partie des boucles de l'Oise. C'est une école jeune, sur un territoire nouveau.

La création de l'école s'effectue parallèlement à la première grande réforme de l'enseignement artistique de 1973. Le monde des écoles d'art en France était très différent de celui que l'on connaît d'aujourd'hui. Organisées suivant un modèle imprégné d'académisme, les écoles dispensaient un enseignement segmenté, développant une approche de la création disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque. C'est d'ailleurs en opposition et en réponse à cette situation jugée anachronique que sont nées les UFR d'Arts plastiques au sein des universités dans le mouvement réformateur de l'après 1968.

Pour faire évoluer les écoles, il est nécessaire de procéder à la définition d'une pédagogie nouvelle. L'enseignement doit s'envisager de manière transversale, favorisant le dialogue entre les différents champs de la création tout en permettant une approche spécifique des médias. Des unités pédagogiques mixtes associant plasticiens et théoriciens se créent pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et complémentaires. Capables d'observer et de questionner le monde en pleine

mutation, les écoles se conçoivent désormais en des lieux de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de formes artistiques novatrices.

Pour travailler à la conceptualisation de ces innovations et à leur mise en œuvre, une cellule associant artistes, chercheur-e-s et enseignant-e-s est créée au sein du ministère des Affaires culturelles.

Sur le territoire de Cergy-Pontoise, l'installation d'une antenne de l'École spéciale d'architecture est planifiée. Son projet d'enseignement et de recherche doit s'articuler avec celui de la ville nouvelle. La venue des architectes n'ayant pu aboutir, l'État décide d'y implanter une école d'art, l'École nationale supérieure d'arts Paris Cergy, première école diplômante à voir le jour en Île-de-France, hors de Paris et dernière de ce type à être fondée.

### Une énergie fondatrice

C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-e-s particulièrement militants et volontaires (dont certain-e-s sont issu-e-s de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), s'installe sur le site pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est naturellement imaginée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, un espace de tous les possibles. Chaque année, l'organisation des enseignements se démonte pour se remonter l'année suivante.

L'effervescence qui règne à l'intérieur de l'école répond à l'intense activité du chantier de construction de la

ville nouvelle. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'école d'art invente une pédagogie nouvelle dont le projet de l'étudiant-e est désormais le centre. L'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors.

## Des choix affirmés

Plus de quarante ans après, la renommée de l'école n'est plus à démontrer et elle peut être fière du très grand nombre d'artistes qu'elle a contribué à former. Ils-elles sont ainsi nombreux à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, du design, de la littérature. Absalon, Erik Samakh, Michel Hazanavicius, Jean-Charles Hue, Valérie Mréjen, Erwan Bouroullec, Loris Gréaud, Nicolas Moulin, Jean-Michel Othoniel, Sylvain Rousseau, Bouchra Khalili ou Latifa Echakhch, ne sont que quelques exemples de ces parcours.

L'enseignement dispensé à l'école a également conduit à la formation de professionnel-le-s aguerri-e-s. Particulièrement entreprenants et dynamiques, ils sont présents en France ou à l'étranger dans un vaste éventail de professions toujours en lien avec la création contemporaine dans le champ de la communication, de l'image, de l'enseignement ou de l'ingénierie culturelle.

Animés par une profonde exigence et dotés d'une très forte autonomie, les diplômé-e-s de l'école surprennent par leur maturité. Ces qualités sont le fruit d'une pédagogie en mode projet conduite par une équipe enseignante investie dans une réelle dynamique de recherche. Elles sont également les conséquences directes de choix

fondamentaux faits il y a déjà une vingtaine d'années. En premier lieu, la volonté de ne pas découper l'enseignement en option (communication, design, etc.), et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Art.

Ensuite, la nécessité de responsabiliser l'étudiant-e vis-à-vis de son parcours. Après une première année conçue de manière linéaire et dont l'ensemble des contenus sont obligatoires, l'étudiant-e durant les années deux à cinq va construire son propre parcours en choisissant parmi les multiples propositions de cours, d'ARC et de studios.

Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination composée de trois à cinq enseignant-e-s veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par l'étudiant-e. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-e-s dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant tout au long de son parcours.

## Statut de l'établissement

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteurs de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des

● étudiants, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'arts (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1<sup>er</sup> janvier 2003 par le décret n°2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.



# PARTIE I

<b>A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, UN PROGRAMME POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET</b>	18
<b>B. ÉQUIPE</b>	20
1. ENSEIGNANT-E-S	20
2. VISITING PROFESSOR	31
3. CHERCHEUSE FULBRIGHT	32
4. RESPONSABLES D'ATELIERS	33
5. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2018-2019	34
6. ADMINISTRATION	36
<b>C. CENTRE D'ART YGREC</b>	37
1. HISTORIQUE	37
2. YGREC UN NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION	37
3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION	37
4. PROGRAMMATION D'YGREC	38
<b>D. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS</b>	39
<b>E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE</b>	40
1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE	40
2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE	41
3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	41
<b>F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE</b>	43
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	43
2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	43
3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS	44
<b>G. EDUCATION ARTISTIQUE ET D'ACCÈS À LA CULTURE : UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITE</b>	46

## A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET

**Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.**

### **Le Diplôme national d'arts (DNA)**

valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus, et correspond à un niveau d'études bac + 3. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités extérieures à l'établissement et reconnues du monde artistique. L'un des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines.

### **Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)**

clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions plastiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche. Parmi le jury de cinq membres figurent quatre personnalités qualifiées du domaine artistique, dont l'un-e des membres est titulaire d'un doctorat.

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le titulaire d'un DNSEP est un-e « auteur-riche et concepteur-créateur-riche d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la

communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels. »

Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes au marché de l'art, à la critique d'art, à la médiation culturelle et artistique ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le DNSEP par **validation des acquis et de l'expérience (VAE)**. Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'au moins une année d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

L'ENSAPC est également partie prenante d'un **programme post-graduate**,

## A. TROIS DIPLÔMES NATIONAUX, DEUX PROGRAMMES POST-GRADUATE ET UN DOCTORAT PAR LE PROJET

pour lequel des artistes, théoriciens et curateurs sont recrutés par un appel à candidature internationaux spécifique. En partenariat avec l'École supérieure des beaux-arts TALM - Angers, le troisième cycle « Art by Translation » propose de travailler autour des processus et des enjeux idéologiques de la traduction dans les arts, des utilisations et fonctions des documents et de l'archive dans la pratique contemporaine, et enfin de l'algorithme comme principe d'organisation culturelle. Itinérante, cette plate-forme vise à développer des modèles alternatifs de pratiques d'histoire et de théorie des arts, de pratiques curatoriales et de production artistique.

Enfin, l'ENSAPC offre un parcours de **doctorat par la pratique et le projet**, dans le contexte de la Paris Seine Graduate School Humanities, Creation and Heritage - (PSGS-HCH), lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), de l'Institut national du patrimoine et de l'Université de Cergy-Pontoise, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des architectes, des paysagistes, des conservateurs et des restaurateurs en proposant un parcours innovant en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Les premiers doctorants ont été recrutés à l'été 2018 pour effectuer un parcours doctoral doublement encadré par un universitaire et par un professionnel qualifié et reconnu dans son champ d'appartenance.

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

#### **BORIS ACHOUR**

Pratiques pluridisciplinaires

#### **PIERRE ARDOUVIN**

Volume, espace, installation

#### **RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL**

Photographie, pratique de l'image

#### **YANN BEAUVAIS**

Cinéma, vidéo

#### **CAROLE BENZAKEN**

Peinture

#### **SYLVIE BLOCHER**

Pratiques pluridisciplinaires,  
débat d'idées

#### **CAROLE BOULBES**

Histoire et théorie des arts

#### **JÉRÔME COMBIER**

Création sonore

#### **CHRISTOPHE CUZIN**

Peinture, installation

#### **ÉRIC DALBIS**

Peinture, dessin

#### **GALLIEN DÉJEAN**

Pratiques curatoriales et écriture  
critique

#### **VINCENT GÉRARD**

Cinéma

#### **JEFF GUESS**

Old and new media

#### **VÉRONIQUE JOUMARD**

Pratiques pluridisciplinaires,  
image et dessin

#### **GEOFFROY DE LAGASNERIE**

Philosophie et sociologie

#### **LUC LANG**

Esthétique

#### **ÉRIC MAILLET**

Pratiques nouveaux médias,  
installation

#### **FEDERICO NICOLAO**

Philosophie

#### **CORINNE LE NEÜN**

Histoire de l'art

#### **JUDITH PERRON**

Danse

#### **CLAIRE ROUDENKO-BERTIN**

Pratiques pluridisciplinaires,  
installation, performance

#### **PIERRE SAVATIER**

Photographie

#### **CLAUDIA TRIOZZI**

Danse, performance

#### **JEAN-LUC VERNA**

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

En cours de recrutement:  
un.e professeur.e plasticien.ne  
et un.e professeur.e en écriture  
et création littéraire

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

---

#### BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, ex-étudiant de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont du point de vue formel, conceptuel et humain au cœur de sa pratique.

---

#### PIERRE ARDOUVIN

«Le travail de Pierre Ardouvin est aussi évident visuellement qu'il est psychologiquement incertain. Simplicité matérielle exacerbée VS trouble psychique, suscitant dissonances, fractures des percepts aux affects. La lumière y est ténébreuse, la féerie glauque, le prosaïque magique, la fête sinistre. Partout, on assiste à une imperceptible mutation du clinquant vers le blafard, de l'étingelant vers l'aveuglant, de la préciosité vers la pacotille. Paradoxes? Tensions, plutôt. Derrière ses gestes faussement humoristiques ou désinvoltes, Pierre Ardouvin développe une œuvre dure, raide, irréconciliée avec le monde. La clarté manifeste des dispositifs, qui ne cachent généralement

rien de leur simplicité, fait preuve d'une brutale générosité, voire d'une empathie – quoique non enjouée – avec certains motifs et matières les plus ordinaires, voire les plus vulgaires de la société contemporaine...» Guillaume Désanges.

---

#### RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de l'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» (texte d'introduction de Frank Lamy pour son exposition personnelle «Include Me Out» au MACVAL (2013-2014).

Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions institutionnelles et muséales en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MACVAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institut de NY, etc.)

> En congé recherche en 2019-2020.

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

---

#### YANN BEAUVAIS

Né en 1953, cinéaste, curateur indépendant, critique d'art spécialiste de cinéma expérimental et de la transdisciplinarité entre cinéma et les autres arts, programmateur de nombreuses manifestations, parmi lesquels, Monter sampler l'échantillonnage généralisé, Centre Georges Pompidou 2001, Malcolm LeGrice le Temps des Images Espace Multimédia Gantner 2011, Kuir Bogota 2015. 1<sup>er</sup> Forum do Movimentos das Imagens, Recife. 2016. Co-fondateur de Light Cone en 1981 et de Scratch en 1982 à Paris. Co-fondateur (2011-2015) avec Edson Barrus de B3 à Recife. Films et installations présentés dans de nombreuses manifestations, représentées dans différentes collections nationales et internationales. La question du transcinéma démultipliant le champ cinématographique se comprend autant par la réalisation, la recherche et son enseignement en regard de l'exploration de langages formels, d'activisme et leurs articulations et usages dans les média.

> [www.yannbeauvais.com](http://www.yannbeauvais.com)

---

#### CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Le travail de Carole Benzaken s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en scène un théâtre multiple, qui travaille

simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son travail se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de l'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions institutionnelles et muséales en France et à l'étranger (Fondation Cartier, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; "Dear Painter, paint me", Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Frankfurt et Kunsthalle, Wien, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012). En préparation: exposition monographique, musée des Beaux-Arts de Nancy, 2014.

---

#### SYLVIE BLOCHER

Sylvie Blocher est basée à Saint-Denis, France. Depuis la série vidéo des Living Pictures (1991) son travail filmique repose sur un matériau humain, fragile et imprévisible, mais doué d'une présence extrême. Les participants rencontrés dans le monde entier, grâce à des annonces dans les journaux locaux, sont invités à partager l'autorité de l'artiste. Son but est d'inviter des corps et des voix — ni regardés, ni entendus car inexistantes dans les processus communicationnels de l'ordre mondial actuel — et de les amener à un autre niveau

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

de perception et de présentation. Se confrontant aux imaginaires des autres, Sylvie Blocher s'engage vers une poétique de la relation et invente une autre distribution des rôles et des mots au sein de la société contemporaine. Elle questionne les identités, les genres, les couleurs de peau, les codes de représentation et les déterminismes dans un monde globalisé où l'altérité est blessée. En parallèle, en 1997, elle crée avec l'architecte-urbaniste François Daune le collectif Campement Urbain, qui reçoit en 2012 le Grand Prix d'Urbanisme d'Australie. Il redessine le plan urbain d'une ville du western Sydney à partir de la parole des habitants. Sylvie Blocher expose internationalement dans de nombreux musées et biennales. Ses œuvres font partie des collections du Mudam, du SFMoma, du Centre Pompidou, de l'AGO, du CNAP, etc.

> [sylvieblocher.net](http://sylvieblocher.net)

> [campementurbain.org](http://campementurbain.org)

---

### CAROLE BOULBÈS

\* Auteure, chercheuse indépendante, intéressée notamment par les avant-gardes dadaïstes et surréalistes;

\* a organisé les colloques «Femmes, attitudes performatives» au centre culturel André Malraux, de Vandœuvre-lès-Nancy (2012), «Temps danses» au musée Matisse du Cateau Cambrésis (2006) et la table-ronde «Itinéraires numériques» à l'École supérieure d'art de Cambrai (2001);

\* est l'auteur d'une thèse de doctorat d'Arts et Sciences de l'art sur *Les Écrits esthétiques de Francis Picabia*, soutenue sous la direction de Gilbert Lascault

à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne (1993);

\* a édité un essai intitulé *Picabia, le saint masqué* aux éditions Jean-Michel Place (1998);

\* a dirigé la réédition des *Poèmes et écrits critiques* de Picabia pour Mémoire du Livre (en 2002 et 2005);

\* a publié *Picabia avec Nietzsche, réflexion sur l'art, l'amour et le plagiat philosophique*, aux Presses du Réel (septembre 2010);

\* a rédigé de nombreux comptes-rendus d'expositions sur l'art moderne et contemporain international et mené des entretiens pour les revues *Art press*, *Synesthésie* et *Mudam*;

\* est l'auteur du *Voyage à Syracuse*, nouvelle disponible en ligne sur le site [publie.net](http://publie.net)

\* a effectué des recensions de livres pour la revue *Critique d'art* entre 2007 et 2012;

\* a aussi écrit des articles pour les catalogues d'exposition et les monographies de Nina Childress, Claude Closky, Nathalie Elemento, Anthony Freestone, Jan Kopp, Monique Frydman, Frédérique Lucien, Orlan, François Morellet, etc.

---

### JÉRÔME COMBIER

Compositeur et directeur artistique de l'ensemble Cairn. Diplômé du CNSM de Paris dans les classes de composition (Emmanuel Nunes), d'orchestration et d'analyse musicale. Maîtrise - *Le principe de variation chez Anton Webern* - à l'université Paris 8-Saint-Denis, sous la direction d'Antoine Bonnet. Pensionnaire à la Villa Médicis, Prix de la Fondation

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

Bleustein-Blanchet, Prix Pierre Cardin de l'Académie des Beaux-Arts.

Jérôme Combier travaille régulièrement à l'Ircam (*Stèles d'air, Gone*). Voyage au Japon (Akiyoshidaï international Art Village), au Kazakhstan et en Ouzbékistan (conservatoires de Tashkent et d'Almaty). En 2008, il est professeur pour la session de composition de l'Abbaye de Royaumont. En 2005, il imagine *Vies silencieuses* avec le peintre Raphaël Thierry et en 2008, l'installation *Noir gris* avec le vidéaste Pierre Nouvel pour l'exposition «Beckett» au Centre Georges Pompidou. Il écrit *Stèles d'air* pour l'Ensemble Intercontemporain et le Festival d'Automne à Paris. Sa musique est jouée au Louvre dans le cadre du cycle «Le Louvre invite Pierre Boulez». En 2011, avec Pierre Nouvel et Bertrand Couderc, il adapte pour la scène le roman de W.G. Sebald, *Austerlitz*, créé au Festival d'Aix-en-Provence. En 2012, il écrit l'opéra *Terre et cendres* avec Atiq Rahimi.

Opéra de Lille, Opéra de Lyon, Orchestre National de France, Orchestre national de Lyon, Ictus, 2e2m, Accroche Note, Orchestre de la BBC Pays de Galles, San Francisco Contemporary Music Players.

La musique de Jérôme Combier est publiée aux éditions Lemoine et enregistrée par les labels Motus et Æon (*Vies silencieuses* – Grand Prix de l'Académie Charles Cros).

> [www.ensemble-cairn.com](http://www.ensemble-cairn.com)

#### Disques:

- *Pays de vent*, par l'ensemble Cairn et l'Orchestre national de France, label Motus, 2001
- *Vies silencieuses*, par l'ensemble Cairn, label Æon, 2005

---

### CHRISTOPHE CUZIN

Artiste peintre en bâtiment. Le travail de Christophe Cuzin s'effectue sur l'architecture. Il est la plupart du temps éphémère. Christophe Cuzin expose régulièrement, son travail est visible dans diverses collections et commandes publiques en France et à l'étranger.

---

### ÉRIC DALBIS

Artiste, particulièrement attaché au médium de la peinture, à son histoire, à ses techniques. Lauréat du prix Félix Fénéon (Sorbonne) pour la peinture en 1985, de la Villa Médicis hors les murs pour Venise en 1987, de la Villa Médicis à Rome en 1991-1992, son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Œuvres présentes dans des collections publiques et privées.

---

### GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean (né en 1978, vit et travaille à Paris) est critique d'art et commissaire d'exposition. Il enseigne la théorie et l'histoire de l'art à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL). Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Récemment, il a organisé la première rétrospective des activités du groupe anglais BANK (*Self Portrait – BANK's Archives & Relics – 1991-2003* à Treize en 2012 et à Elaine MGK, Bâle, en 2013). En 2013, il a co-organisé l'exposition collective *Le club des sous l'eau* autour de l'œuvre du réalisateur Jean Painlevé. Entre 2013 et 2015, il occupe le

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

poste de curator au Palais de Tokyo. Il a dirigé la publication du catalogue du festival UNdocumenta de Gwangju (Corée). Il a été en 2018 commissaire de l'exposition «A Study in Scarlet» au Plateau - FRAC Île-de-France.

---

#### VINCENT GÉRARD

Depuis 1997 il a écrit, réalisé, produit plusieurs films de fiction, documentaires, vidéos et installations. Il collabore régulièrement avec le réalisateur Cédric Laty, dont il est producteur associé de la compagnie Lamplighter Films. Il est également commissaire d'exposition indépendant.

#### Filmographie (partielle):

##### 2017

- *Grande Europa*  
(volet LM *Le livre d'heures*)
- *Paris Summer*  
(volet LM *Le livre d'heures*)
- *Barthes\** - avec Cédric Laty, Bernard Marcadé, Camille Zéhenne

##### 2016

- *L'homme-fumée, une aventure démocratique* - LM, avec Cédric Laty

##### 2015

- *William Eggleston's shooting Dunkerque*

##### 2007

- *By the ways, a journey with William Eggleston* - LM doc, coécrit et coréalisé avec Cédric Laty

#### Commissariat, textes et dessin (liste partielle):

##### 2017

- «Crowds & Orphans» - commissariat de l'exposition du photographe Mark Lyon et texte (Reid Hall - Columbia University, Paris)
- «Je vous apporte des nouvelles du monde» - Cycle cinéma au Cinéma des Cinéastes, en regard de l'exposition «Magnum Analog Recovery» (Le Bal, Paris)

##### 2016

- «À la fenêtre des chambres» - Cycle cinéma au Cinéma des Cinéastes, en regard de l'exposition «Gérard Petrus Fieret» (Le Bal, Paris)

##### 2015

- «American Journey» - Exposition à la Galerie La rétine (Marseille) / photographies de William Eggleston et de Mark Lyon, dessins de Vincent Gérard / commissariat, Vincent Gérard & Caroline Hérard

##### 2012

- «Réel, mon beau souci» - Cycle de films et de vidéos - de jeunes artistes et cinéastes (Le Bal, Paris)

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

---

#### JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre l'image fixe et l'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par l'introduction d'un troisième terme, l'algorithme, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage.

Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'Américan Center, au ZKM-Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

---

#### VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Elle exposera ses œuvres au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Château.

Ses œuvres ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Asiya

City Museum au Japon, au Credac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthaus Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou chez Luis Adelando au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France en Italie ou au Japon, récemment pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles et élabore un projet de vitraux contemporains pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie.

---

#### GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017), *Juger. L'Etat pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016), de *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning* (Fayard, 2015), de *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012), *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011) et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

> En congé recherche en 2019-2020.

---

#### LUC LANG

Luc Lang est écrivain et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988; *Liverpool marée haute*, id., 1991; *Furies*, id., 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin*

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

*des paysages*, id., 2006; *Cruels*, 13, id. 2008; *Esprit chien*, id., 2010; *Mother*, id., 2012), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'ouvrages théoriques sur l'art et la littérature (*Les Invisibles*, 12 récits sur l'art contemporain, ed. du Regard, 2002; *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire/Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition et aux *Cahiers de recherche* (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC).

Son dernier roman: *Au commencement du septième jour*, Stock, 2016.

Enseigne l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma, l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

---

### CORINNE LE NEÛN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni CARERI (CEHTA).

Ses travaux portent principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

Elle fut commissaire d'exposition, conservateur du Château d'Oiron, conseiller pour les arts plastiques et les musées, directeur de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspecteur général pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture

et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Aujourd'hui, elle a conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimentale Art et Textile.

---

### ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. S'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production. Mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines: sociologie, urbanisme, reportage, etc. Présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

---

### FEDERICO NICOLAO

Pensionnaire de la villa Médicis en littérature (2005 et 2006), il a été directeur de programme au Musée d'art moderne de la ville de Paris (2004) ainsi qu'au musée Picasso d'Antibes (2005) et a collaboré en tant que commissaire d'exposition, intervenant ou animateur de débats avec de nombreuses institutions internationales: l'ECAL de Lausanne, l'Akademie Schloss Solitude de Stuttgart, le CCA de Kytakyushu au Japon, le Centre international d'art et du paysage de Vassivière, le Musée national Marc Chagall de Nice.

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

Il est l'auteur de nombreux essais sur les arts et la littérature. Parmi ses dernières parutions Parmi ses dernières parutions: *Nicolas de Staël, lumières du nord, lumières du sud* (Paris, Gallimard, 2014), *Staël la figure à nu* (Paris, Hazan, Paris), *Koo Jeong-A* (New York, D.I.A. Foundation, 2012), *Giuseppe Penone* (Paris, ENSBA, 2009), *La figure dans l'art* (Bordeaux, William Blake & Co. 2008), *Gilles Aillaud* (Paris, Hazan, 2007) *Nicolas de Staël, un automne, un hiver* (Paris, Hazan, 2006) et *Celia Misteriosa*, un ouvrage pour le moment en trois volumes conçu avec les artistes Koo Jeong-A, Laura Erber et Jean Sabrier (Rome, Villa Médicis 2007-2010). Il a fondé et dirige la revue *Chorus una costellazione*. Il traduit de nombreux auteurs en italien (Jean-Christophe Bailly, Edmond Jabès, Alain De Libera, Gherasim Luca, Philippe Lacoue-Labarthe, Roger Laporte, Michel Leiris, Tomas Maia, Jean-Luc Nancy, Jean-Marie Pontevia) et, avec Philippe Lacoue-Labarthe, en français, les récits sur Auschwitz du poète italien Giorgio Caproni *Cartes postales d'un voyage en Pologne* (Bordeaux, 2004).

Membre de l'association Artistes & associés, il poursuit depuis quelques années une politique de collaboration directe avec les auteurs et participe de ce fait à plusieurs projets d'artistes (avec Koo Jeong-A, Jérôme Combier, Elein Fleiss, M/M, Eryck Rocha, pour ne citer que quelques exemples).

> [www.nicolao.org](http://www.nicolao.org)

---

### JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

---

### CLAIRE ROUDENKO-BERTIN

Formation: université, école d'art, architecture, patrimoine. Enseigne à Cergy depuis 1992. Expose depuis 1980 en France et à l'étranger. Musées, galeries, commandes et collections publiques, interventions dans des organismes et territoires très divers, publications. Enseigner l'art n'est peut-être pas si possible que cela, reste l'art!

---

### PIERRE SAVATIER

Artiste, né en 1954. Son œuvre est liée au dispositif photographique; elle est une réflexion sur la lumière et la vision. Depuis plusieurs années, il utilise la technique du photogramme qu'il considère comme une prise de vue en chambre noire où la notion d'aléatoire tient une grande place. Dans la continuité de cette réflexion entre image

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

et hasard, il utilise aujourd'hui différents types de scanner. On peut trouver ses œuvres dans des collections publiques et privées. Il est titulaire d'un Master of Fine Arts (York University, Toronto, Canada, 1984), d'une licence d'arts plastiques (Paris-VIII, 1979), d'un DNSEP (1978).

---

#### CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Buffard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre fait preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps.

Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants, dont la danse ne sort jamais indemne car il s'agit toujours pour Claudia Triozzi de mettre à l'épreuve les présupposés du spectacle chorégraphique. L'espace de représentation, les modes d'interprétation propres au danseur et les notions mêmes de spectacle font l'objet d'une perpétuelle remise en question. De pièce en pièce, d'espaces d'exposition en scène de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur.

Depuis la pièce *the Family tree* (2002), Claudia Triozzi, accompagnée sur scène par Xavier Boussiron, explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. Elle expérimente des sonorités au vocabulaire bruitiste et lyrique où la voix s'exprime par des paragraphes de temps puisés dans le cinéma, le théâtre et la radiophonie.

En mars 2011, invitée par le Musée de la Danse à Rennes, elle entame un nouveau projet intitulé *Pour une thèse vivante*, dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste. Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposées dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit une bourse de recherche à l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart. En 2011 puis en 2018, elle reçoit une bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers de 2011 à 2013 puis au CDN Théâtre de Gennevilliers de 2013 à 2015 et à la Ménagerie de Verre en 2014 et est en résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers en 2018.

## B. ÉQUIPE

### 1. ENSEIGNANT-E-S

---

#### JEAN-LUC VERNA

«L'exposition de son œuvre (...) ne laisse plus aucun doute sur son caractère spectaculaire (au sens du spectacle plus que du théâtral) et les titres de ses expositions, curieusement depuis 1995 souvent réduites à la même bribe de dialogue («- Vous n'êtes pas un peu beaucoup maquillé? - Non») ne laissent plus de doute sur la manière dont Verna a déplacé les enjeux de la pratique artistique depuis le socle de la nouveauté vers la scène d'une interprétation toujours recommencée. Quant au maquillage, il est moins nécessaire au visage de Jean-Luc Verna, dont la malléabilité et l'expressivité le dispense de blush, qu'au crime du jeu des faux-semblants de l'art, où il endosse vraiment le rôle du tueur en série.» (Éric Troncy, «L'interprète», catalogue de l'exposition au MACVAL, 2017).

## B. ÉQUIPE

### 2. VISITING PROFESSORS EN 2019-2020

Les Visiting Professors rejoignent l'équipe enseignante de l'ENSAPC pour une année universitaire.

---

#### **BABAK AFRASSIABI ET NASRIN TABATABAI**

The artists Babak Afrassiabi and Nasrin Tabatabai have collaborated since 2004 on various joint projects, consisting of objects, videos, audio recordings, paintings and prints, often assembled together as installations. They also publish a bilingual (Farsi and English) magazine titled *Pages*, which is edited along the topical lines of their ongoing projects. Their work often evolves around the question of the archive as the possible juncture between history, geopolitics and the practice of art. In 2018 they launched *Pages'* online platform ([www.pages-magazine.net](http://www.pages-magazine.net)) as an expansion of their printed magazine. They have been tutoring since 2008 at different art institutions, including the Jan van Eyck academy, Maastricht; The Hague Royal Academy of Art among others.

Their solo and group exhibitions are a.o.: *Crude*, Art Jameel, Dubai, UAE (2018-2019); *Publishing Against the Grain*, McIntosh Gallery, Ontario, Ca (2019); *Lodgers*, solo, MUHKA, The Museum of Contemporary Art, Antwerp, Belgium, (2016-2017); *Publishing as an Artistic Toolbox: 1989-2017*-Kunsthalle Wien, Austria (2017-2018); *Gestures and Archives of the Present*, *Genealogies of the Future*, Taipei Biennial, Taiwan (2016-2017); *Between East and West: A Gulf*, Kuwait National Pavilion, Venice Architecture Biennial, Venice, IT (2016); *Lost in the Archive*, Centre for Contemporary Art, Riga, Latvia (2015-2016); *5th Guangzhou Triennale/ First Asia biennial*, Guangzhou, China (2015-2016); *The Past, The Present, The Possible*, 12 Sharjah Biennial, Sharjah, UAE (2015); *Moderation*, Witte de With Centre for Contemporary Art, Rotterdam (2014); *Seep*, solo, Chisenhale gallery, London, UK, (2013); *Two Archives*, solo, Tensta Konsthall, Stockholm, SE 2013; *Seep*, solo, Museu d'Art Contemporani de Barcelona (MACBA), Spain (2012); *Roundtable*, 9th Gwangju Biennale (2012); *Untitled*, 12th Istanbul Biennial (2011); *The Isle*, solo, MAK Center/Schindler House, Los Angeles, USA, (2009); Participated in *Magazines*, Documenta 12, Kassel (2007) and publishing project at *Como viver junto*, 27th São Paulo Biennial (2006).

## B. ÉQUIPE

### 3. CHERCHEUSE FULBRIGHT

---

#### ELISABETH SUBRIN

Elisabeth Subrin is a filmmaker, artist and writer, producing both narrative films and works in video, photography, and installation. She teaches courses in screenwriting, directing, moving image art, and feminist film studies at Temple University. Subrin is a 2020 Fulbright Research Scholar in France at the ENSAPC.

Prior to teaching at Temple, she taught at Harvard University, Amherst College, Cooper Union, Bennington College and the Yale University School of Art MFA Program and was Distinguished Visiting Graduate Professor at Virginia Commonwealth University. She received an MFA in video from the School of the Art Institute of Chicago and a BFA in filmmaking from Massachusetts College of Art, where she recently received the 2018 Distinguished Alumni Award. Her award-winning work has been exhibited extensively in museums, galleries and film festivals throughout the world, including the Museum of Modern Art, the Whitney Biennial, the Guggenheim Museum, the Vienna Viennale, the Walker Art Museum, The New York Film Festival and international film festivals globally. She has presented her work in solo exhibitions including at The Jewish Museum, New York, The Institute of Contemporary Art, Philadelphia, The Mattress Factory, Pittsburgh, VOLTA New York, Film Society of Lincoln

Center and in a mid-career retrospective at Sue Scott Gallery in New York. Her award-winning feature narrative, *A Woman, A Part*, starring Maggie Siff, was theatrically released in 2017 and acquired by Netflix and Showtime. Subrin is currently conducting research for a film and book project about the late French actress Maria Schneider.

● **B. ÉQUIPE**

**4. RESPONSABLES D'ATELIERS**

**AKIM AYOUCHE,  
DAVID COUSINARD**

Volumes

**CHRISTIAN GENTY**

Photographie

**BENJAMIN GRAFMEYER**

Sérigraphie, impression

● **LIONEL CATELAN**

Édition

**JEAN-LUC JUSSEAU**

Vidéo

**NC, en cours de recrutement**

Son

## B. ÉQUIPE

### 4. INTERVENANT-E-S EXTÉRIEUR-E-S EN 2018-2019

Chaque année, de multiples intervenant-e-s invité-e-s participent aux enseignements de l'ENSAPC. En 2018-2019 sont intervenu-e-s :

**Polina AKHMETZYANOVA**, chorégraphe et danseuse  
**Camille ALENA**, artiste  
**Méryll AMPE**, artiste  
**Giulia ANDREANI**, artiste  
**Benoit AUBARD**, artiste  
**Cathie BAGORIS**, artiste  
**Nicolas BALLERIAUD**, artiste  
**Lorraine BAUD**, artiste  
**Léa BELOUSSOVITCH**, artiste  
**Aurelien BIANCHO**, musicien  
**Frédéric BIELLE**, ingénieur du son  
**Tiphanie BLANC**, critique d'art  
**Caroline CARBASSON**, artiste  
**Sylvain CARDONNEL**, chercheur  
**Pascale CASSAGNAU**, conservatrice  
**David CHRISTOFFEL**, compositeur  
**Jagna CIUCHTA**, artiste  
**Mathis COLLINS**, artiste  
**Bastien COSSON**, artiste  
**Benoit COURRIBET**, artiste  
**Cindy COUTANT**, artiste  
**Julie CRENN**, commissaire d'exposition  
**Rita CUSIMANO**, attachée de conservation  
**Régine CUZIN**, commissaire d'exposition  
**Janet DANDRIDGE**, artiste  
**Eric DE BACKER**, artiste  
**Pietro DELLA GIUSTINA**, commissaire d'exposition  
**Magali DESBAZELLE**, artiste  
**Fanny DRUGEON-BROUSSET**, historienne de l'art  
**Lukasz DRYGAS**, directeur artistique

**Sophie DUPLAIX**, conservatrice du patrimoine  
**Bruno FERNANDES**, chercheur  
**Nicole FERNANDEZ FERRER**, chercheuse et activiste  
**Paul FLAVIEN**, artiste  
**Céline FLÉCHEUX**, chercheuse  
**Marin FOUQUÉ**, écrivain  
**Nicolas FRIZE**, compositeur  
**Jérôme GAME**, écrivain  
**Dominique GILLIOT**, artiste  
**Emmanuel GUILLAUD**, artiste  
**Louise HERVÉ**, artiste  
**Yuni HONG**, artiste  
**Satch HOYT**, artiste  
**Anabelle HULAUT**, artiste  
**Onwuegbucha IHEANYICHUKWU**, commissaire d'exposition  
**Ilanit ILLOUZ**, artiste  
**Maïa KANTOR**, avocate  
**Stéphanie KATZ**, critique d'art  
**Otso LAHDEOJA**, artiste  
**Cédric LATY**, monteur et réalisateur  
**Tristan LAVOYER**, artiste  
**Anna LOPEZ LUNA**, artiste  
**Guillaume MARAUD**, artiste  
**Raphaëlle MARTIN-HOLGER**, chef monteuse  
**Isabelle MERLY**, ingénieure d'études  
**An MERTENS**, artiste  
**Gwenael MORIN**, metteur en scène  
**Simon NICAISE**, artiste  
**Valérie OSOUF**, réalisatrice  
**Lydia OURAHAMANE**, artiste  
**Loren PALMER**, danseuse  
**Cécile PARIS**, artiste  
**Marine PEIXOTO**, artiste  
**Gerald PETIT**, artiste  
**Ambra PITTONI**, artiste  
**Mathieu POIRIER**, commissaire d'exposition

●

**Jérôme PORET**, artiste  
**Paul PRECIADO**, commissaire  
d'exposition  
**Gina PROENZA**, artiste  
**Séraphim RANSON**, artiste  
**Gabriele RENDINA CATTANI**, artiste  
**Arnaud RIVIERE**, musicien  
**Tancredi RIVIERE**, chercheur  
**Mathilde ROMAN**, théoricienne  
**Olga ROZEMBLUM**, productrice  
**Sylvie RUAULX**, artiste  
● **Frédéric SANCHEZ**, artiste  
**Agathe SIMON**, artiste  
**Axelle STIEFEL**, artiste  
**Abdellah TAIA**, écrivain  
**Rodriguez TANKOUA NGANJI**, artiste  
**Kengné TEGUIA**, artiste  
**Benjamin THIGPEN**, compositeur  
**Sarah TROUCHE**, artiste  
**Danielle VALLET KLEINER**,  
réalisatrice  
**Hugo VERLINDE**, artiste  
**Mathilde VILLENEUVE**, critique  
**Michèle WAQUANT**, artiste  
**Luke WILLIS THOMPSON**, artiste  
**Hervé YAMGUEN**, artiste

## B. ÉQUIPE

### 5. ADMINISTRATION

Directrice

**CORINNE DISERENS**

SECRETARIAT GENERAL

Secrétaire générale

**BÉNÉDICTE MANCEAU**

Adjointe à la secrétaire générale,  
responsable ressources humaines  
et administrative

**NC, en cours de recrutement**

Comptabilité et budget

**FRANÇOISE BRIE**  
**DAVID TAIEB**

Secrétariat de direction et régie  
de recettes

**FLORENCE ARNOULT**

Communication et mécénat

**JEANNE DEGOY**

RELATIONS INTERNATIONALES  
ET PROFESSIONNALISATION

Relations internationales et  
professionnalisation

**NINA VOLZ**

Stages et éducation artistique  
et culturelle

**LAMIAÂ SAJID-SOLIMAN**

CENTRE D'ART YGREC

Responsable

**GUILLAUME BRETON**

Accueil

**NC, en cours de recrutement**

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Coordination des études  
et de la recherche

**NC, en cours de recrutement**

Pédagogie

**MICHÈLE BUSCH**  
**MARIE-LISE DUMESNIL**  
**VINCENT GAILLARD**

Secrétariat de la recherche

**SYLVIE SEBBAH**

RESSOURCES

Centre de documentation

**NADINE LE RIGOLEUR**

Magasin de prêt

**VINCENT GAILLARD**  
**LYDIE PACILLY**

Maintenance et logistique du bâtiment

**ALBERIC CHABANON**

Accueil, standard

**STEEVE GANDOSI**

## C. CENTRE D'ART YGREC

### 1. HISTORIQUE

YGREC est le lieu d'exposition dont s'est dotée l'ENSAPC en 2012.

Initialement nommé La Vitrine, il est inauguré en octobre 2000, rue Moret dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il se déplace ensuite à proximité des nombreuses galeries d'art contemporain situées rue Louise Weiss (13<sup>e</sup> arrondissement) puis, en 2016, occupe de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins, (projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris).

Enfin, en 2019, YGREC s'implante à Aubervilliers, ville en pleine transformation, riche d'une grande diversité culturelle et sociale et qui connaît un fort développement en termes de propositions artistiques et culturelles.

### 2. YGREC UN NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION

Ouvert et polyvalent le nouvel espace d'exposition d'YGREC dispose d'une surface de 100 m<sup>2</sup>. Son architecture intérieure (développée par l'agence A l'endroit) a été conçue pour pouvoir être modifiée en fonction des projets artistiques et peut s'adapter à de multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. Deux vitrines ont également été conçues pour être utilisées comme des extensions de l'espace d'exposition ou comme plateformes indépendantes pour des propositions artistiques ponctuelles.

### 3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION

YGREC est également destiné à accompagner la professionnalisation des étudiant-e-s et des diplômé-e-s de l'ENSAPC en leur apportant un soutien dans l'élaboration de projets artistiques et curatoriaux indépendants; qu'il s'agisse de projets conçus pour des institutions, des galeries ou tout autre type d'organisation (françaises et internationales). À cet effet, étudiant-e-s et diplômé-e-s sont invité-e-s à présenter leurs projets, lors de rendez-vous, à l'occasion de laquelle ils peuvent obtenir aide et conseil quant à l'organisation, la présentation et le développement de ces projets.

## C. CENTRE D'ART YGREC

### 4. PROGRAMMATION D'YGREC

Structure de production et de diffusion, YGREC accompagne la création émergente internationale en favorisant la transversalité des pratiques artistiques et la pluralité des formes. Son programme s'équilibre entre des expositions d'artistes émergents internationaux et des projets organisés par des commissaires invités ; des projets développés par des enseignant-e-s et des étudiant-e-s de l'ENSAPC ; ainsi que des propositions artistiques programmées par des étudiant-e-s en collaboration avec le responsable d'YGREC.

Attentif aux frontières et aux problématiques sociales, culturelles et géographiques, YGREC construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales, départementales et régionales.

Le programme annuel d'YGREC est organisé autour de quatre axes :

- l'engagement en faveur de la création émergente lors d'expositions collectives ou monographiques ;
- la valorisation de projets de recherche menés par l'ENSAPC et ses partenaires ;
- la collaboration internationale sous la forme de coproductions et partenariats ouverts à différents types d'organisations ;
- l'accompagnement professionnel de propositions et de projets d'étudiant.e.s de l'ENSAPC

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics variés. La programmation s'accompagne de la mise en place d'outils de médiation spécialisés.

Enfin, YGREC met à la disposition des étudiants de l'ENSAPC une plateforme de diffusion sur les réseaux sociaux : la résidence Instagram inaugurée en juillet 2019 et développée en collaboration avec Christian Genty et Jean-Luc Jusseau au sein du studio Image et Ressemblance. Ce projet est une invitation faite aux étudiant-e-s à investir la plateforme Instagram d'YGREC, habituellement dédiée à sa communication, pour l'utiliser comme un médium à part entière, le temps d'un projet artistique .

YGREC est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain Tram.

## D. ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Dans le prolongement de la démarche initiée par le ministère de la culture, l'ENSAPC, sensible aux enjeux de diversité et d'égalité, s'est engagée à la rentrée universitaire 2017-2018, dans un processus de labellisation auprès de l'AFNOR de l'ensemble de ses actions, qu'elles concernent le champ des ressources humaines ou plus globalement sa mission d'enseignement. Cette démarche vise une amélioration continue des pratiques, afin que ces dernières soient toujours plus favorables aux enjeux de diversité et d'égalité.

L'ENSAPC a obtenu les deux labels «égalité» et «diversité» en juin et juillet 2018, reconnaissances de la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiants, de ses enseignants, de ses agents administratifs, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche a suivi trois axes principes: la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structurées et formalisées.

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité de la démarche, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'établissement, que ce soit un-e agent ou un-e étudiant-e, qui estime être victime d'une discrimination ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir

cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité. La procédure est décrite dans la partie VI du présent livret.

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir une des personnes référentes, à savoir:

- Bénédicte Manceau, secrétaire générale;
- Nina Volz, responsable des relations internationales;
- Yann Beauvais, professeur;
- un-e ou plusieurs étudiant-e-s qui seront choisi-e-s en cours d'année.

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant.

## E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

### 1. LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS SEINE

L'ENSAPC est membre fondateur de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université Paris Seine (anciennement Université de Paris Grand Ouest, UPGO). L'Université Paris Seine regroupe des établissements du territoire qui s'étend sur la vallée de la Seine reliant Paris au Havre. Comme l'indiquent ses statuts, elle «ambitionne d'inscrire ses membres au cœur des questions sociétales qui traversent le monde contemporain et de porter un nouveau modèle académique dédié à l'innovation, à l'esprit d'entreprendre et à la créativité». En sont notamment membre l'Université de Cergy-Pontoise, l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), l'École internationale des sciences traitement information (EISTI), l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV) ou encore l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP). Avec ces deux dernières écoles, l'ENSA-V et l'ENSP, l'ENSAPC a fondé un Institut de la création au sein de l'Université Paris Seine.

Croisant sciences exactes, sciences de la santé, technologie, arts, architecture, paysage, sciences humaines et sociales, droit et science politique ainsi que des partenariats originaux avec de grands acteurs culturels, territoriaux et socio-économiques (grands groupes, PME, Chambre de Commerce et d'industrie), il s'agit bien de créer «un Campus international

d'une ère nouvelle qui permette à sa communauté de vivre au sein d'une cité intellectuelle où se croisent et interagissent des communautés académiques et économiques riches de leur diversité. Véritable réceptacle et démonstrateur de l'état d'esprit qu'elle promeut, ce Campus favorise la mise en réseau, le croisement et l'ouverture des savoirs. Lieu d'échange et d'innovation, véritable «fabrique de rencontres», elle est constituée d'objets architecturaux et culturels ouverts sur la ville et à tous publics.»

Comme ses statuts le soulignent, l'Université Paris Seine «repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'autoriser les ruptures et renversements de perspective. L'Université Paris Seine se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société ré-imaginée.» Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC.

Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres de l'Université Paris Seine coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

En raison de son appartenance à l'Université Paris Seine, l'ENSAPC est membre de la Fondation des sciences du patrimoine (ex-Labex Patrima), laboratoire d'excellence initié par les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles- Saint-Quentin en Yvelines

## E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

et qui réunit des chercheurs de 39 laboratoires et des experts de haut niveau issus d'institutions patrimoniales et culturelles telles que le Musée du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, le Musée du Quai Branly, le Château de Versailles, Les Archives nationales et de grands laboratoires de recherche et de restauration.

### 2. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE

La Paris Seine Graduate school Humanities, Creation and Heritage associe l'École nationale d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV), l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Cergy-Pontoise. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements forment la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette Graduate school Humanities, Creation and Heritage répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations sur la base du project-based learning; ni de Practice-led PhD permettant de répondre aux attentes des architectes,

paysagistes, restaurateurs, conservateurs, artistes, écrivains pour mener des recherches dans un environnement international.

La Graduate school est donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des établissements partenaires (dont le Laboratoire de recherche en arts de l'ENSAPC) qui seront rattachés à une seule et nouvelle école doctorale. Elle permettra aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des Humanités, du patrimoine et de la création.

La Graduate school sera innovante en formation par la recherche avec la mise en place d'un nouveau diplôme de master 2 en patrimoine et création par le projet, co-porté par les 5 établissements partenaires, transversal et bilingue. Au sein de la nouvelle école doctorale, la Graduate school porte la création d'un practice-led PhD, sélectif et très fortement internationalisé.

### 3. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de l'Université de Cergy-Pontoise et, d'autre part,

## E. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

le Master de création littéraire de l'Université Paris 8. Les étudiants ont la possibilité de suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ces deux masters (et de valider les crédits correspondant). Les étudiants de l'UCP et de Paris 8 peuvent également suivre et valider des enseignements à l'école d'arts (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus).

En conservation et études patrimoniales, une convention avec l'École du Louvre permet aux étudiants de l'ENSAPC de suivre le séminaire «La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain» proposé par Sophie Duplaix, conservatrice en chef des collections contemporaines au Musée national d'art moderne.

L'ENSAPC est également partenaire de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye, dernier né des Instituts d'études politiques. Dans le cadre d'une convention d'échange, des étudiant-e-s de Sciences-Po en deuxième année de Master et suivant une spécialisation en arts et en culture effectuent leur année à l'ENSAPC. Certains enseignements de Sciences-Po peuvent également être accessibles à des étudiant-e-s de l'ENSAPC.

## F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

### 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Les compte-rendus des séances, une fois approuvés, sont consultables sur l'Intranet de l'ENSAPC.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2019, sa composition est la suivante :

- Une Présidente, Albertine de Galbert;
- La Directrice générale de la création artistique (Ministère de la culture ou son représentant);
- La Directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la culture) ou son représentant;
- La Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ou son représentant;
- Le Maire de Cergy ou son représentant;
- Abdellah Taïa, personnalité qualifiée, écrivain;
- Latifa Echakhch, personnalité qualifiée, artiste;
- Vincent Gérard, Véronique Joumard et Carole Boulbès, représentant-e-s des enseignant-e-s;
- Nadine Le Rigoleur et Sylvie Sebbah, représentant-e-s des autres catégories de personnel;
- Deux représentant-e-s des étudiant-e-s élu-e-s pour un an.

La directrice de l'école Corinne Diserens, la secrétaire générale Bénédicte Manceau, le contrôleur financier Emmanuelle Welker, et l'agent comptable Claire Mouret, participent également au CA sans voix délibérative.

### 2. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes :

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'École;
- les projets internationaux
- les projets extérieurs
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-e-s
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit de quatre à six fois par an. Elle se compose du directeur de l'école, de représentants des enseignant-e-s, des responsables d'ateliers et des étudiant-e-s et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

### SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'ENSAPC encourage ses étudiant-e-s à inventer par eux-mêmes des projets qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs: participation à une

## F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

exposition, à un festival ou à une résidence, production de film, organisation d'un événement, etc. Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demandes d'aide défendu oralement devant la commission.

En 2018-2019, les projets suivants ont été aidés :

- Eva Ayache, exposition «Astana - Entre rêve et réalité»
- Valentin Breton, court-métrage «Parking Film»
- Juliette Casella, court-métrage «Mati»
- Iris Fabre, résidence artistique WAFFestival
- Vincent Hédin, workshop à Berlin (avec un soutien au titre de l'éducation artistique et culturelle)
- Nadir Khanfour, revue «Kafar»
- Auriane Legendre, court-métrage «Nature Is - Les barrages, les territoires et l'imaginaire de la privatisation»
- Cristian Mora-Moret, long-métrage «La que no es puta no disfruta - En esta familia lo perra se lleva en la sangre»
- Bocar Niang et Yassine Ould-Aissa, 2ème édition du Festival de cinéma urbain «Nekalante»
- Maya Vidgrain, exposition «Song sung for an attempted miracle»

### 3. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le "Laboratoire de recherche en arts" (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignants-chercheurs titulaires de l'école, des enseignants-chercheurs non-titulaires associés et les doctorats.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Lié à l'École doctorale Droits et sciences humaines de l'Université de Cergy-Pontoise (ED 284), il sera membre de la future école doctorale de la Paris Seine Graduate School Humanities, Creation and Heritage.

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRa constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en arts par le projet. La recherche en arts et par l'art place les artistes, les auteurs, les créateurs et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique : la recherche en arts, étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, se déploie à l'intérieur de la pratique artistique. Cette recherche convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre

## ● F. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

expérimentation et distance analytique. Inventant ses propres formes, les résultats de la recherche doivent révéler une pratique de la pensée et une pensée de la pratique.

L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes de recherche dont sont responsables un ou plusieurs membres.

## G. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : UNE DEMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITE

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel immédiat, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés.

En premier lieu, l'ENSAPC a mené ces dernières années des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région. Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'arts» de la Fondation Culture et diversité ([www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)), l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme prépare des lycéen-ne-s issus de l'éducation prioritaire aux concours en école d'arts.

En second lieu, l'ENSAPC met en œuvre des projets auprès de publics empêchés.

Dans le domaine pénitentiaire, un travail a été mené, de 2014 à 2017, avec la Maison centrale de Poissy: un groupe d'étudiant-e-s, encadré par plusieurs enseignant-e-s, est intervenu dans cet établissement pénitentiaire, pour créer avec les détenus, condamnés à de longues peines, des situations de production. À partir de l'année scolaire 2017-2018, un projet similaire s'est déployé à la Maison d'arrêt d'Osny.

Dans le même temps, depuis 2015, dans le cadre d'un projet mené par l'Association médiations culturelles et expérimentations sociales et soutenu par

le Ministère de la culture, des actions communes ont été menées avec des jeunes gens et des éducatrices de la Protection judiciaire de la jeunesse d'Argenteuil.

Un atelier de recherche et de création musicale en collaboration avec des personnes en situation de handicap est mené depuis 2016 dans le cadre d'un projet associant l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Cergy-le-Haut et Brut Pop, structure dédiée à la promotion de la musique expérimentale et des arts plastiques auprès de personnes autistes ou en situation de handicap mental ou psychique. Un disque vinyl est en cours de pressage, et des concerts sont prévus en 2019-2020.

À destination des mineurs isolés, l'ENSAPC s'est associée fin 2017 avec le Palais de Tokyo et l'association Timmy, en organisant des ateliers de pratiques artistiques animés par les étudiant.e.s. avec restitution publique dans les espaces d'exposition au printemps dernier.

Par cette politique active, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.

# PARTIE II

## DEVENIR ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC

Soucieuse des enjeux de diversité et d'égalité, l'ENSAPC promeut des procédures objectives d'admission, que ce soit en 1<sup>re</sup> année ou en équivalence (premier et second cycles), ainsi qu'en VAE.

<b>A. ADMISSION EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE</b>	48
<b>B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE</b>	49
<b>C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)</b>	51
<b>D. MENTION «ARTS» DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE</b>	52

## A. ADMISSION EN 1<sup>RE</sup> ANNÉE

La procédure d'admission en première année permet à des candidat-e-s français-es ou internationaux-ales d'intégrer l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy en début de cursus. L'admission en première année se fait par examen. Le baccalauréat ou un équivalent est requis mais les candidat-e-s non titulaires du baccalauréat peuvent présenter une demande de dérogation.

Les candidat-e-s qui relèvent de la procédure Parcoursup, qu'ils soient bacheliers de l'année, déjà inscrits dans l'enseignement supérieur ou en réorientation, doivent impérativement candidater via le portail en ligne.

Les candidat-e-s qui ne relèvent pas de la plateforme Parcoursup candidatent directement auprès de l'école.

Dans les deux cas, le dossier d'inscription sera disponible sur le site de l'école à partir de la mi-janvier. L'examen d'entrée aura lieu du 4 au 7 mai 2020 inclus (sous réserve de modification du calendrier).

L'examen d'entrée se déroule à l'ENSAPC sur une journée. Il se compose de :

- une épreuve théorique écrite d'une heure, d'analyse et de commentaire d'une citation ou d'une œuvre;
- une épreuve pratique: un exercice de création (le médium étant laissé au choix de chaque candidat-e), à préparer en amont des épreuves qui auront lieu à l'école et sur une thématique indiquée dans le dossier d'inscription;
- une épreuve de langue étrangère;
- un entretien individuel avec un jury de trois enseignant-e-s, au cours duquel le-la candidat-e présente son parcours personnel, ses travaux et l'exercice de création qu'il a réalisé. L'entretien évaluera sa capacité d'analyse, sa motivation, son autonomie et sa connaissance des enjeux de la création contemporaine.

## B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE

La procédure d'admission par équivalence permet à des candidat-e-s français-es ou internationaux-ales d'intégrer l'école en cours de cursus, soit en premier cycle d'études (à partir de la deuxième année), soit en second cycle (à partir de la quatrième année) sous conditions d'acceptation du dossier.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5, 7 ou 9, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60, 120, 180 ou 240 crédits européens obtenus dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé, ou dans un établissement étranger, selon les conditions précisées par le règlement des études.

Les épreuves d'admission ont lieu devant un jury et se composent :

- d'une présentation d'un dossier personnel de travaux et de recherches;
- d'un entretien individuel d'une durée de 15 minutes.

Les entretiens devant les jurys sont prévus du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2020 (ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de candidatures). Les dossiers d'inscription seront à retirer à partir de janvier 2020 sur le site internet de l'école.

### CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES ÉTUDIANT-E-S INTERNATION-AUX-LES

Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen est obligatoire pour les candidats non francophones (TCF ou DELF B2). Ces tests devront être passés auprès d'un organisme agréé de formation (CIEP, ambassades, alliances françaises). Le secrétariat de l'école devra avoir reçu l'attestation du test de français au plus tard le vendredi 12 mars 2020.

Pour être recevables, les diplômés étrangers doivent être traduits en langue française par un traducteur assermenté et certifiés conformes à l'original.

Les étudiant-e-s chinois-es qui sont détenteurs-rices d'un diplôme obtenu avant 2009, doivent demander auprès du CDGCD le certificat d'authentification du titre obtenu et la reconnaissance de celui-ci dans les grades chinois.

- > [cqv@cdgcd.edu.cn](mailto:cqv@cdgcd.edu.cn)
- > [cqv.chinadegrees.cn/en/](http://cqv.chinadegrees.cn/en/)

Les candidat-e-s internationa-ux-les résidant à l'étranger et désireux-ses d'entrer dans un cursus universitaire français sont invité-e-s à se rapprocher des procédures mises en place par le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) :

- > Campus France (procédure CEF): [www.nomdepays.campusfrance.org](http://www.nomdepays.campusfrance.org)
- > Campus Art: [www.campusart.org](http://www.campusart.org)

## B. ADMISSION EN COURS DE CURSUS PAR ÉQUIVALENCE

Dans le cadre du dispositif «Etudes en France» mis en place par Campus France, les candidat-e-s qui résident dans l'un des trente-sept pays conventionnés (dont la liste est consultable sur [www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org)) doivent impérativement faire une demande d'admission préalable par voie électronique sur le site de Campus France de leur pays de résidence (pour faciliter l'obtention d'un visa d'études pour la France). La demande d'admission préalable (DAP) sera transmise directement à l'ENSAPC par l'Espace Campus France des pays de résidence des candidat-e-s. Il est alors inutile pour les candidat-e-s concernés par ce dispositif de télécharger le formulaire d'inscription pour l'admission par équivalence sur le site internet de l'ENSAPC : ce document est uniquement à usage des candidat-e-s résidant en France ou faisant partie de l'Espace économique européen et des pays membres de l'AELE.

Il faut veiller à ce que les demandes soient transmises dans un délai d'un mois avant les épreuves devant les jurys d'équivalence.

L'audition des candidat-e-s dans le cadre du dispositif «Etudes en France» se déroulera par l'application skype aux dates des jurys d'équivalence du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2020, sous réserve de modifications du calendrier). Les résultats seront communiqués par l'ENSAPC dans un délai d'un mois sur le site web de l'Espace Campus France. Un avis favorable de l'établissement permettra aux candidat-e-s retenu-e-s d'obtenir leur visa d'études et de venir en France pour l'année universitaire 2020-2021.

La procédure Campus art est proposée aux étudiant-e-s internationaux-les qui justifient d'au moins trois années d'études en école d'arts, d'un bon niveau de français (TCF ou DELF B2) et de la création d'un site personnel. Aussi, cette procédure ne se substitue pas à la procédure «Etudes en France» mais elle est complémentaire. Il est donc nécessaire de s'inscrire à la procédure «Etudes en France» sur le site Web de l'Espace Campus France en vue de compléter le formulaire d'inscription sur le site [www.campusart.org](http://www.campusart.org).

Le site [www.campusart.org](http://www.campusart.org) permet de formuler des choix d'études sur le réseau des écoles d'art. Les écoles d'art pourront accéder à la liste des candidatures et émettre des propositions d'entrée aux candidate-s.

## C. ADMISSION POUR LE DNSEP PAR VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

L'ENSAPC est centre de validation du DNSEP par VAE. Ce diplôme est accessible à toute personne engagée dans la vie active justifiant d'au moins une année entière d'expérience professionnelle dans le domaine de la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

Cette voie d'accès à une certification professionnelle permet aux candidat-e-s de faire reconnaître ainsi leurs acquis, connaissances et compétences professionnelles en cohérence avec le diplôme visé inscrit au registre national des certifications professionnelles.

La demande de VAE est à télécharger sur le site internet de l'école à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019. La date limite du dépôt de la demande (partie 1 du dossier et livret de recevabilité (CERFA)) au secrétariat de l'école est fixée au vendredi 15 novembre 2019, cachet de la poste faisant foi.

Une commission examine la pertinence de la demande au regard des activités avancées par le-la candidat-e. Après acceptation de la recevabilité par la commission, un accompagnement classique et individualisé peut être suggéré à tout-e candidat-e admis-e à poursuivre la VAE jusqu'à l'obtention de la certification professionnelle.

La partie 2 du dossier concernant l'activité professionnelle de chaque candidat-e doit être déposée au secrétariat pédagogique pour le 30 juin 2020 en cinq exemplaires.

La nature des épreuves du diplôme DNSEP VAE se déroule en deux parties:

- un entretien avec le jury de 30 minutes. Au cours de cet entretien, le-la candidate fait état de la nature de ses engagements artistiques et professionnels et de sa motivation à obtenir le diplôme visé au regard de ses engagements;
- une présentation formelle et critique des travaux d'une durée de 40 minutes, un travail réalisé par le-la candidat-e au cours d'une année entière précédant la date des épreuves du diplôme.

Ce diplôme peut être validé partiellement par le jury. Le candidat qui obtient partiellement le diplôme dispose de cinq ans pour réunir les composantes manquantes à l'obtention du DNSEP.

## **D. MENTION « ARTS » DU DOCTORAT DE PROJET DE LA PARIS SEINE HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE**

Un appel à candidatures pour le doctorat de projet, commun à l'ensemble des mentions, sera diffusé au début du printemps 2020 sur le site de l'ENSAPC, de l'Université Paris Seine et des institutions partenaires.

# PARTIE III

<b>A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT</b>	55
1. TEXTES DE RÉFÉRENCE	55
2. DÉROULEMENT DU CURSUS	55
a. PHRASE PROGRAMME ET PHRASE PROJET	55
b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	56
c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES	57
d. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE	57
e. LANGUES	59
<b>B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ANNÉE 2019-2020</b>	60
1. CALENDRIER	60
2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE	62
3. PREMIÈRE ANNÉE	63
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	64
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	66
c. EMPLOIS DU TEMPS	68
4. DEUXIÈME ANNÉE	73
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	75
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	76
c. EMPLOIS DU TEMPS	80
5. TROISIÈME ANNÉE	85
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	87
b. GRILLES DES ÉVALUATIONS	88
c. EMPLOIS DU TEMPS	92
6. QUATRIÈME ANNÉE	97
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	99
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	100
c. EMPLOIS DU TEMPS	104
7. CINQUIÈME ANNÉE	109
a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION	111
b. GRILLE DES ÉVALUATIONS	112
c. EMPLOIS DU TEMPS	116
8. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	117
a. COURS	117
b. LIGNE DE RECHERCHE	133
c. ARC	153
d. STUDIO	185



## A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

### 1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret N°88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la culture, par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe). Nous renvoyons à ce dernier pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

### 2. DÉROULEMENT DU CURSUS

#### a. PHASE PROGRAMME ET PHASE PROJET

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part la «phase programme», qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part la «phase projet», qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.

Phase programme						Phase projet			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
<b>Semestre</b>									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<b>Crédits</b>									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			

## A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase «programme», le travail engagé depuis l'année 1 trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses initiatives personnelles et un projet artistique qu'il met à l'œuvre. Mobilité à l'étranger pour un semestre d'études ou pour un stage, qui sera obligatoire à partir de la rentrée 2015 (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc de la «phase projet» qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence plastique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la scène artistique contemporaine.

### b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires et lignes de recherche. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours/arc/studios/séminaires/lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-e-s qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordonnateur-ice-s, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

## A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

### c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il indique les enseignements qu'il suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il signe ce contrat et le fait viser par les coordonnateurs de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les trente crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

### d. COURS, ARCS, STUDIOS, SÉMINAIRE DE SUIVI, MÉMOIRE ET LIGNES DE RECHERCHE

#### **COURS**

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris de ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Les cours dispensés en anglais apportent un point de vue, un éclairage, une approche de l'art, de l'histoire et de la civilisation anglosaxonnes. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

#### **ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)**

Animés par un ou plusieurs professeurs, les ARC sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer son travail. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

#### **STUDIO**

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique plastique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

## A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

### RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Les entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

### SÉMINAIRE DE SUIVI

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un-e enseignant-e coordonné-e et d'une équipe de coordination. Leur rôle est déterminant dans l'orientation de l'année scolaire, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant-e-s.

Organisés par semaine ou par quinzaine, les séminaires de suivi regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant-e-s. À chaque séance, les étudiant-e-s désigné-e-s présentent leur travail dans des conditions d'exposition ou de démonstration rigoureuses, mais aussi d'argumentation conceptuelle afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail plastique et de la vitalité du projet artistique. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

### LIGNE DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposés aux étudiant-e-s de quatrième et cinquième années, sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique et

expérimentale. Elles prennent la forme de séminaires et de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes de recherche nourrit également les mémoires des étudiant-e-s pour le DNSEP. Les travaux réalisés par les étudiant-e-s chercheur-e-s font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

### MÉMOIRE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-e-s de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de pensée de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Il fait l'objet d'une initiation méthodologique en troisième et quatrième années. Informations, documents et analyses rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée, celle-ci pouvant mobiliser toutes les vocabulaires et langages plastiques possibles, la clarté de l'exposition et la rigueur de la réflexion ainsi que de l'articulation entre théorie et formes plastiques y comptent tout autant que l'abondance des matériaux recueillis.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur par son appréhension sensible autant d'analytique et l'autonomie de son écriture.

## ● A. RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

### ● e. LANGUES

Certaines interventions extérieures, tout comme certains cours, arc et studios, se déroulent en langue étrangère, notamment en anglais. L'information est précisée en amont aux étudiant-e-s.

Se référer à la partie «Relations internationales» du livret (partie 4).



## B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020

### 1. CALENDRIER

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
1	D		1	M		1	V	FÉRIÉ	1	D		1	M	
2	L		2	M		2	S		2	L		2	J	
3	M		3	J		3	D		3	M		3	V	
4	M		4	V		4	L		4	M		4	S	
5	J		5	S		5	M		5	J		5	D	
6	V		6	D		6	M		6	V		6	L	
7	S		7	L		7	J		7	S		7	M	
8	D		8	M		8	V		8	D		8	M	
9	L		9	M		9	S		9	L		9	J	
10	M		10	J		10	D		10	M		10	V	
11	M		11	V		11	L	FÉRIÉ	11	M		11	S	
12	J		12	S		12	M		12	J		12	D	
13	V		13	D		13	M		13	V		13	L	Workshop 1
14	S		14	L		14	J		14	S		14	M	Workshop 1
15	D		15	M		15	V		15	D		15	M	Workshop 1
16	L		16	M		16	S		16	L		16	J	Workshop 1
17	M	Jury Master VAE	17	J		17	D		17	M		17	V	Workshop 1
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S	
19	J		19	S		19	M		19	J		19	D	Début S2
20	V		20	D		20	M		20	V		20	L	
21	S		21	L		21	J		21	S		21	M	Workshop 2
22	D		22	M		22	V		22	D		22	M	Workshop 2
23	L		23	M		23	S		23	L		23	J	Workshop 2
24	M	Réunion Générale	24	J		24	D		24	M		24	V	Workshop 2
25	M	Pré-rentree	25	V		25	L		25	M		25	S	Workshop 2
26	J		26	S		26	M		26	J		26	D	
27	V		27	D		27	M		27	V		27	L	
28	S		28	L		28	J		28	S		28	M	Réunion Générale
29	D		29	M		29	V		29	D		29	M	
30	L	Début S1	30	M		30	S		30	L		30	J	
			31	J					31	M		31	V	

 Semaine A  
 Semaine B

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	S		1	D		1	M	Jurys équivalence	1	V	FÉRIÉ	1	L	FÉRIÉ
2	D		2	L		2	J	Commission 2 <sup>nd</sup> cycle	2	S		2	M	DNSEP
3	L		3	M		3	V		3	D		3	M	DNSEP
4	M		4	M		4	S		4	L	Concours entrée 1 <sup>ère</sup> A	4	J	DNSEP
5	M		5	J		5	D		5	M	Concours entrée 1 <sup>ère</sup> A	5	V	DNSEP
6	J		6	V		6	L		6	M	Concours entrée 1 <sup>ère</sup> A	6	S	
7	V		7	S		7	M		7	J	Concours entrée 1 <sup>ère</sup> A	7	D	
8	S		8	D		8	M		8	V	FÉRIÉ	8	L	
9	D		9	L		9	J		9	S		9	M	
10	L		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	M		11	M		11	S		11	L		11	J	
12	M		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	J		13	V		13	L		13	M		13	S	
14	V		14	S		14	M		14	J		14	D	
15	S		15	D		15	M		15	V		15	L	
16	D		16	L		16	J		16	S		16	M	
17	L		17	M		17	V		17	D		17	M	
18	M		18	M		18	S		18	L		18	J	
19	M		19	J		19	D		19	M		19	V	
20	J		20	V		20	L		20	M		20	S	
21	V		21	S		21	M		21	J	FÉRIÉ	21	D	
22	S		22	D		22	M		22	V		22	L	DNA (sous réserve)
23	D		23	L		23	J		23	S		23	M	DNA
24	L		24	M	Diplômabilité 3 et 5	24	V		24	D		24	M	DNA
25	M		25	M		25	S		25	L	DNSEP (sous réserve)	25	J	DNA
26	M		26	J		26	D		26	M	DNSEP	26	V	DNA
27	J		27	V		27	L		27	M	DNSEP	27	S	
28	V		28	S		28	M		28	J	DNSEP	28	D	
29	S		29	D		29	M		29	V	DNSEP	29	L	DNA
			30	L	Jurys équivalence	30	J		30	S		30	M	DNA
			31	M	Jurys équivalence				31	D		<b>JUILLET</b>		
												1	M	Réunion Générale
												2	J	
												3	V	

## B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020

### 2. TABLEAU SYNTHÉTIQUE PAR UE

		<b>UE 1</b> Philosophie, histoire, culture, théorie, langue	<b>UE 2</b> Production, réalisation, expérimentation	<b>UE 3</b> Confrontation, exposition	<b>TOTAL</b>
<b>A1</b>	<b>S1</b>	16 crédits	7 crédits	7 crédits	<b>30</b> crédits
	<b>S2</b>	16 crédits	7 crédits	7 crédits	<b>30</b> crédits
<b>A2</b>	<b>S3</b>	14 crédits	12 crédits	4 crédits	<b>30</b> crédits
	<b>S4</b>	10 crédits	16 crédits	4 crédits	<b>30</b> crédits
<b>A3</b>	<b>S5</b>	12 crédits	12 crédits	6 crédits	<b>30</b> crédits
	<b>S6</b>	8 crédits	4 crédits	3 crédits	<b>15 + 15</b> crédits DNA
					<b>TOTAL PREMIER CYCLE = 180 crédits</b>

		<b>UE 1</b> Philosophie, histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire	<b>UE 2</b> Production, réalisation, expérimentation	<b>UE 3</b> Confrontation, exposition	<b>TOTAL</b>
<b>A4</b>	<b>S7</b>	16 crédits	8 crédits	6 crédits	<b>30</b> crédits
	<b>S8</b>	16 crédits	8 crédits	6 crédits	<b>30</b> crédits
<b>A5</b>	<b>S9</b>	12 crédits	8 crédits	10 crédits	<b>30</b> crédits
	<b>S10</b>				<b>5</b> crédits mémoire, <b>25</b> crédits DNSEP
					<b>TOTAL SECOND CYCLE = 120 crédits</b>

● B. PREMIER CYCLE  
PHASE PROGRAMME



DUPE Magazine  
LINO, 2028  
Papier imprimé  
Edité sur Terre



ANNÉE

1



● **B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**3. PREMIÈRE ANNÉE**

**a. PRÉSENTATION DE  
LA COORDINATION**

**ÉQUIPE**

Eric Maillet (coordinateur premier semestre), Christophe Cuzin (coordinateur second semestre), Boris Achour et Judith Perron



**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**3. PREMIÈRE ANNÉE**

**b. GRILLE DES ÉVALUATIONS**

**UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue**

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
Un cours obligatoire à l'année				
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Un cours obligatoire au S1 ou au S2				
Face à face	Cours	Benzaken, Lang	4	4
Trois cours au choix (deux à l'année, un au S1 ou au S2)				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	Cours	Lagasnerie	X	4
Art contre Culture	Cours	Faon	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Cinécologie	Cours	Beauvais	4	4
Édité/exposé	Cours	Savatier	4	4
Japonologies	Ligne de recherche/Cours	Le Neün	4	4
Je ne pourrai jamais te dire tout ça	Cours	Déjean	4	4
Langue - Centre Babel			4	4
Latitudes Botanicus	Ligne de recherche/Cours	Le Neün	X	4
Queer et	Cours	Beauvais	4	4
Théories images	Cours	Nicolao	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**3. PREMIÈRE ANNÉE**

**UE 2 Production, réalisation, expérimentation**

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
<b>Enseignements obligatoires</b>				
Initiations ateliers (édition, photo/vidéo, son, volume, sérigraphie/impression)		Responsables d'ateliers	3	3
<b>Enseignement aux choix (1 au S1; 1 au S2)</b>				
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC		4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
Paysage ouvert	ARC	Nicolao	X	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher	4	4
Pôle son	ARC	Combier, Maillet	4	4
Portapak	ARC	Triozzi	X	4
Trois comédiens	ARC	Triozzi	4	4
Danse	Studio	Perron	X	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Dessins, peintures mises en œuvre	Studio	Benzaken, Dalbis	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Ayouche	4	4
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking In Images	Studio	Joumard	4	4
<b>Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE</b>			<b>7</b>	<b>7</b>

**UE 3 Confrontation, exposition**

Nom	Type	Enseignants	S1	S2
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	7	7
<b>Sous-total des crédits nécessaires</b>			<b>7</b>	<b>7</b>

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 1

### Semestre 1 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>Champs de force</b> (9h30-13h30)</p> <p>-</p> <p><b>Édité / exposé</b> (10h-13h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Recherche et écritures</b> (9h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son (10h-18h)</b></p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Queer et</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)</p>
<p><b>Thinking In Images</b> (14h-16h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Recherche et écritures</b> (9h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (14h-17h)</p>	

#### Cours obligatoire

ANNÉE 1  
Semestre 1 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Art contre Culture</b> (10h-13h) - <b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Cinécologie</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)
<b>Face à face</b> (14h-18h) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Plateforme expérimentale</b> (14h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Become the media</b> (15h-17h)	<b>Confrontation aux œuvres</b> (14h-18h, 1x/mois) - <b>Massage production</b> (14h-17h)

**Cours obligatoire**

ANNÉE 1  
Semestre 2 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>Champs de force</b> (9h30-13h30)</p> <p>-</p> <p><b>Édité / exposé</b> (10h-13h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (9h30-12h30)</p>	<p><b>Queer et</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)</p>
<p><b>Thinking In Images</b> (14h-16h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Danse</b> (14h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (14h-17h)</p>	
		<p><b>Actualité de la philosophie et des sciences sociales</b> (20h-21h30, 1x/mois)</p>		

Cours obligatoire

ANNÉE 1  
Semestre 2 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Édité / exposé (10h-13h)		Art contre Culture (10h-13h) - Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Pôle son (10h-18h)	Cinéologie (10h-13h) - Image et ressemblance (10h-13h)
<b>Face à face</b> (14h-18h) - Thinking In Images (14h-16h)		Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Danse (14h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Become the media (15h-17h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) - Massage production (14h-17h)
		Actualité de la philosophie et des sciences sociales (20h-21h30, 1x/ mois)		

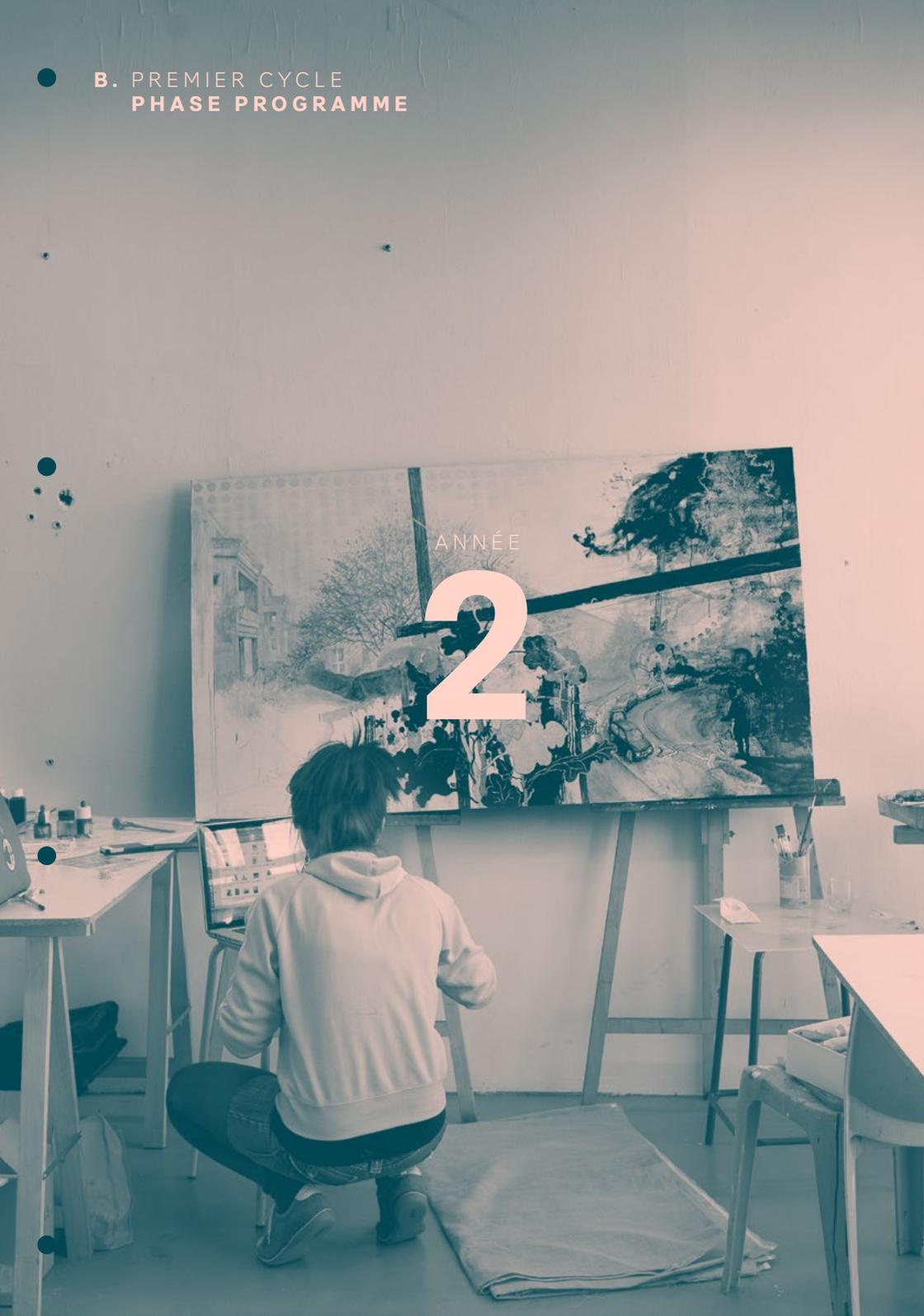
**Cours obligatoire**



● B. PREMIER CYCLE  
PHASE PROGRAMME

ANNÉE

2





## B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020

### 4. DEUXIÈME ANNÉE

#### a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

##### ÉQUIPE

Véronique Joumard (coordinatrice premier semestre), Vincent Gérard (coordinateur second semestre), Corinne Le Neün

##### SÉMINAIRES DE COORDINATION

tous les quinze jours en semaine A, mardi, à partir de 9h30.

##### PREMIÈRE SÉANCE

mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019.

##### INITIATIONS TECHNIQUES

**Les initiations techniques** non effectuées l’an passée devront avoir été complétées d’ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre. Les responsables d’atelier détermineront dès le mois d’octobre, les plages possibles pour les réaliser. Les étudiant-e-s devront alors s’y inscrire par groupes pour les réaliser.

Lors des **séminaires de coordination**, nous privilégierons un travail étroit entre conception, pensée, création: dont l’accrochage sera le terrain d’expérimentation. Les séances d’accrochage incluent la prise en compte de la présentation des projets (à préparer) – de la conception à la finalisation, accrochages comme projets peuvent être menés de manière collective ou personnelle – par petit groupe.

**L’abord critique des questions économiques de l’art** (vie matérielle, conception, production, diffusion et commerce de l’art aujourd’hui) se fera également au fil des séances et des échanges.

Une **bibliographie, filmographie, data base** (concerts, expos, films, conférences, débats, manifestations, commissions d’achat ou de financement d’œuvres, dont ce qui se passe dans l’école (invité-e-s), etc): devra être régulièrement établie et partagée. Cette intra-communication devra être actualisée, communiquée, oralement ou numériquement: 1 à 2 fois par mois par les étudiant.e.s.

La semaine impaire (B) sera propice aux **rendez-vous individuels**: avec les membres de l’équipe présent-e-s, les autres enseignant-e-s et l’équipe de l’école. Ce pourra également être des temps impromptus pour des visites d’expos, projections de films, conférences...

A l’occasion des semaines impaires: la porosité avec les autres coordinations est vivement encouragée – en cas, il sera nécessaire de prévenir les coordinatrices/teurs de votre désir de vous y rendre. Remarque: participation à toute une séance – matin et/ou apm.

Nous serons également attentives et attentifs à votre **implication dans l’école** – humaine, structurelle, logistique: exigence d’une politique des lieux!

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**4. DEUXIÈME ANNÉE**

**b. GRILLE DES ÉVALUATIONS**

**UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue**

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Cours obligatoire				
Séminaire de professionnalisation	Cours	Breton, Volz	2	2
Cours au choix (3 au S1, 2 au S2)				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	Cours	Lagasnerie	X	4
Art contre Culture	Cours	Faon	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Cinécologie	Cours	Beauvais	4	4
Édité/exposé	Cours	Savatier	4	4
Japonologies	Ligne de recherche/cours	Le Neün	4	4
Je ne pourrai jamais te dire tout ça	Cours	Déjean	4	4
Langue – Centre BABEL	Cours		4	4
Latitudes Botanicus	Ligne de recherche/cours	Le Neün	X	4
Queer et	Cours	Beauvais	4	4
Théories images	Cours	Nicolao	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			14	10

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**4. DEUXIÈME ANNÉE**

**UE 2 Production, réalisation, expérimentation**

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Enseignements au choix (3 au S1, 4 au S2 (au moins 1 ARC et 1 studio))				
Au pied du mur	ARC	Cuzin	4	4
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Dada-Mantoue?	ARC	Boulbès, Triozzi	X	4
Exposition 600W	ARC	Déjean	4	X
The Gaze	ARC	Subrin	X	4
De l'image au son	ARC	beauvais, Combiér	4	4
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
No Man Is An Island	ARC	Achour, Nicolao	4	X
Des Papiers	ARC	Guess	4	X
Maison d'arrêt d'Osny	ARC		4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
Paysage ouvert	ARC	Nicolao, Combiér	X	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher	4	4
Pôle son	ARC	Combiér, Maillet	4	4
Portapak	ARC	Triozzi	X	4
Re-Magazine	ARC	Afrassiabi, Tabatabai	4	4
Trois comédiens	ARC	Triozzi	4	4
D'une ville à l'autre	ARC	Combiér	X	4
With Sonic Protest	ARC	Combiér	X	4
Workshop with Slow Reading Club	ARC	Guess	X	4
Cinéface	Studio	Cuzin, Gérard	4	X
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Cum venies laetabor	Studio	Achour, Guess, Perron	4	X

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020****4. DEUXIÈME ANNÉE**

Danse	Studio	Perron	X	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Dessins, peintures mises en œuvre	Studio	Benzaken, Dalbis	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
L'Orchestre Inharmonique de Nice	Studio	Guess	X	4
Pump up the volume	Studio	Ardouvin, Ayouche	4	4
Questions pratiques	Studio	Savatier	4	X
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking In Images	Studio	Joumard	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	16

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**4. DEUXIÈME ANNÉE**

**UE 3 Confrontation, exposition**

Intitulé	Type	Enseignants	S3	S4
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			4	4

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 2

### Semestre 3 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Questions pratiques</b> (10h-13h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>Exposition 600W</b> (13h-15h) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (14h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h)	

## ANNÉE 2

### Semestre 3 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>Édité / exposé (10h-13h)</p>		<p>Art contre Culture (10h-13h) - Dessin de nu (10h-18h) - Questions pratiques (10h-13h) - Pôle son (10h-18h) - L'image au son (10h-13h)</p>	<p>Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Pôle son (10h-18h)</p>	<p>Cinécologie (10h-13h) - <b>Séminaire de professionnalisation</b> (11h-13h) - Image et ressemblance (10h-13h)</p>
<p>Exposition 600W (13h-15h) - Thinking In Images (14h-16h)</p>		<p>Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h)</p>	<p>Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Become the media (15h-17h) - Re-Magazine (14h-18h)</p>	<p>Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) - Massage production (14h-17h)</p>

#### Cours et studio obligatoires

## ANNÉE 2

### Semestre 4 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>The Gaze</b> (13h-17h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Danse</b> (14h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (14h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h)	
		<b>Actualité de la philosophie et des sciences sociales</b> (20h-21h30, 1x/mois)		

## ANNÉE 2

### Semestre 4 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Art contre Culture</b> <b>(10h-13h)</b> - <b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures</b> <b>mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Cinécologie</b> (10h-13h) - <b>Séminaire de</b> <b>professionalisation</b> (11h-13h) - <b>Image et</b> <b>ressemblance</b> (10h-13h) - <b>D'une ville à l'autre</b> (à préciser)
<b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Plateforme</b> <b>expérimentale</b> (14h-18h) - <b>The Gaze</b> (13h-17h)	<b>Dessins, peintures</b> <b>mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Danse</b> (14h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Become the media</b> (15h-17h) - <b>Re-Magazine</b> (14h-18h)	<b>Confrontation aux</b> <b>œuvres</b> (14h-18h, 1x/mois) - <b>Massage</b> <b>production</b> (14h-17h) - <b>D'une ville à l'autre</b> (à préciser)
		<b>Actualité de la</b> <b>philosophie et des</b> <b>sciences sociales</b> (20h-21h30, 1x/mois)		



B. PREMIER CYCLE  
PHASE PROGRAMME

ANNÉE

3





● **B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**5. TROISIÈME ANNÉE**

**a. PRÉSENTATION DE  
LA COORDINATION**

**ÉQUIPE**

Jeff Guess (coordinateur),  
Jérôme Combier, Carole Benzaken,  
Gallien Déjean, Christian Genty



**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**5. TROISIÈME ANNÉE**

**b. GRILLE DES ÉVALUATIONS**

**UE 1 - Philosophie, histoire, culture, théorie, langue**

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Un cours obligatoire				
Voyage avec un âne dans les Cévennes	Cours	Déjean, Catelan	X	4
Cours au choix (3 au S1, 1 au S2)				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	Cours	Lagasnerie	X	4
Art contre Culture	Cours	Faon	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Cinécologie	Cours	Beauvais	4	4
Édité/exposé	Cours	Savatier	4	4
Japonologies	Ligne de recherche/cours	Le Neün	4	4
Je ne pourrai jamais te dire tout ça	Cours	Déjean	4	4
Langue - Centre Babel			4	4
Latitudes Botanicus	Ligne de recherche/cours	Le Neün	X	4
Queer et	Cours	Beauvais	4	4
Théories images	Cours	Nicolao	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**5. TROISIÈME ANNÉE**

**UE 2 Production, réalisation, expérimentation**

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Enseignements au choix: 3 au S5 (au moins 1 studio et 1 arc), 1 au S6.				
Au pied du mur	ARC	Cuzin	4	4
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Dada-Mantoue?	ARC	Boulbès, Triozzi	X	4
Exposition 600W	ARC	Déjean	4	X
The Gaze	ARC	Subrin	X	4
De l'image au son	ARC	beauvais, Combier	4	4
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
Des Papiers	ARC	Guess	4	X
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC		4	4
No Man Is A Island	ARC	Achour, Nicolao	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao, Combier	X	4
Pôle son	ARC	Combier, Maillet	4	4
Portapak	ARC	Triozzi	X	4
Re-Magazine	ARC	Afrassiabi, Tabatabai	4	4
Trois comédiens	ARC	Triozzi	4	4
D'une ville à l'autre	ARC	Combier	X	4
With Sonic Protest	ARC	Combier	X	4
Workshop with Slow Reading Club	ARC	Guess	X	4
Cinéface	Studio	Cuzin, Gérard	4	X
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Cum venies laetabor	Studio	Achour, Guess, Perron	4	X
Danse	Studio	Perron	X	4
Dessin de nu	Studio	Verna	4	X

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**5. TROISIÈME ANNÉE**

Dessins, peintures mises en œuvre	Studio	Benzaken, Dalbis	4	4
Hacking	Maillet	Studio	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
L'Orchestre Inharmonique de Nice	Studio	Guess	X	4
Pump Up The Volume	Studio	Ardouvin, Ayouche	4	4
Questions pratiques	Studio	Savatier	4	X
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking In Images	Studio	Joumard	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**5. TROISIÈME ANNÉE**

**UE 3 Confrontation, exposition**

Intitulé	Type	Enseignants	S5	S6
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	4	3
Stage obligatoire effectué en cours de deuxième ou troisième année		Équipe de coordination, Sajid-Soliman	2	
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	3

SOUS TOTAL DES CRÉDITS	30	15
DNA	X	15

TOTAL DES CRÉDITS	30	30
-------------------	----	----

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 3

**Semestre 5 semaine A**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Questions pratiques</b> (10h-13h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (9h-13h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>Exposition 600W</b> (13h-15h) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h)	

ANNÉE 3  
Semestre 5 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>Édité / exposé</b> (10h-13h)</p>		<p><b>Art contre Culture</b> (10h-13h) - <b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Questions pratiques</b> (10h-13h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Cinécologie</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)</p>
<p><b>Exposition 600W</b> (13h-15h) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Plateforme expérimentale</b> (14h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Become the media</b> (15h-17h) - <b>Re-Magazine</b> (14h-18h)</p>	<p><b>Confrontation aux œuvres</b> (14h-18h, 1x/mois) - <b>Massage production</b> (14h-17h)</p>

## ANNÉE 3

### Semestre 6 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (9h-13h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>The Gaze</b> (13h-17h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Voyage avec un âne dans les Cévennes</b> (15h-17h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h) - <b>Danse</b> (14h-18h)	
		<b>Actualité de la philosophie et des sciences sociales</b> (20h-21h30, 1x/mois)		

#### Cours et studio obligatoires

ANNÉE 3

**Semestre 6 semaine B**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Édité / exposé (10h-13h)		Art contre Culture (10h-13h) - Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - L'image au son (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Pôle son (10h-18h)	Cinécologie (10h-13h) - Image et ressemblance (10h-13h) - D'une ville à l'autre (à préciser)
Thinking In Images (14h-16h)		Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - The Gaze (13h-17h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Danse (14h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Become the media (15h-17h) - Re-Magazine (14h-18h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) - Massage production (14h-17h) - D'une ville à l'autre (à préciser)
		Actualité de la philosophie et des sciences sociales (20h-21h30, 1x/mois)		



● C. DEUXIÈME CYCLE  
PHASE PROJET

ANNÉE

4





## B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020

### 6. QUATRIÈME ANNÉE

#### a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

##### ÉQUIPE

Carole Boulbès (coordinatrice),  
Eric Dalbis, Claudia Triozzi,  
Jean-Luc Jusseau, Nina Volz

**Le suivi collectif** des travaux de la quatrième année s'effectuera en semaine A. Les deux premiers rendez-vous d'octobre sont très importants, ce sont des séances d'introduction. Pour que ce travail soit utile, il est nécessaire d'apporter des visuels (photos, vidéo) de votre DNA, ainsi qu'un titre et un synopsis de votre futur «mémoire». Chaque personne doit prévoir de faire un «pitch» de 5 à 10 minutes maximum et avoir choisi un ou deux directeurs de mémoire dans l'équipe de professeur-e-s. Les étudiant-e-s qui ne peuvent être présent-e-s ne sont pas dispensé.e.s. Ils et elles doivent recourir à la plateforme internet (sur le drive) pour poster leurs documents (visuels du DNA et synopsis du mémoire).

En semaine B, des rendez-vous individuels avec l'équipe peuvent être pris soit à l'école, soit par des appels téléphoniques/vidéo (seulement lorsque les étudiant-e-s ne peuvent venir à Cergy pour des raisons de stage ou de voyage à l'étranger).

Nous insistons sur l'importance des séances collectives de la semaine A qui doivent permettre un travail en synergie pour exposer, présenter et discuter votre travail en groupe. Un agenda sera établi dès le premier cours, en suivant l'ordre alphabétique des noms.

**Sujet de mémoires** et nom des directeurs et directrices: à rendre le 10

décembre. Exposés individuels sur le mémoire (de 10 minutes) tout au long du 2<sup>e</sup> semestre de février à mai, selon un agenda élaboré à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

##### CALENDRIER

###### \* 1<sup>er</sup> semestre

- 1<sup>er</sup> octobre: pitch 1 (noms Abdou à Lecomte)
- 15 octobre: pitch 2 (noms Lee à Zaragoza)
- 29 octobre: présentations du 1<sup>er</sup> groupe
- 12 novembre: présentations du 2<sup>e</sup> groupe
- 26 novembre: exposition collective et présentation de l'avancement des mémoires (sommaire ou séquences à partager!)
- 10 décembre: rendu des sujets de mémoires et des noms des directeurs et directrices; présentations du 1<sup>er</sup> groupe
- 7 janvier: présentations du 2<sup>e</sup> groupe
- 28 janvier: évaluations du mémoire par l'équipe enseignante.

###### \* Second semestre

- 25 février: présentations individuelles travaux + mémoire du 1<sup>er</sup> groupe
- 10 mars: présentations individuelles travaux + mémoire du 2<sup>e</sup> groupe
- 24 mars: présentations individuelles travaux + mémoire du 1<sup>er</sup> groupe
- 21 avril: présentations individuelles travaux + mémoire du 2<sup>e</sup> groupe
- 5 mai: présentations individuelles travaux + mémoire du 1<sup>er</sup> groupe
- 19 mai: évaluations des travaux par l'équipe enseignante

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. QUATRIÈME ANNÉE**

**b. GRILLE DES ÉVALUATIONS**

**UE 1 - Philosophie, Histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire**

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Un cours au choix				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	Cours	Lagasnerie	X	4
Art contre Culture	Cours	Faon	4	4
As Easy As Falling Off A Log	Cours	Smith	4	4
Become the media	Cours	Déjean	4	4
Champs de force	Cours	Lang	4	4
Cinécologie	Cours	Beauvais	4	4
Édité/exposé	Cours	Savatier	4	4
Je ne pourrai jamais te dire tout ça	Cours	Déjean	4	4
Langue - Centre Babel	Cours		4	4
Queer et	Cours	Beauvais	4	4
Théories images	Cours	Nicolao	4	4
Une ligne de recherche au choix				
Art by translation	Ligne de recherche	Guess	4	4
Comment penser par images	Ligne de recherche	Nicolao	4	4
Latitudes Botanicus	Ligne de recherche	Le Neün	X	4
Les écrits d'artistes	Ligne de recherche	Boulbès	4	4
Japonologies	Ligne de recherche	Le Neün	4	4
The Night of Assassins	Ligne de recherche	Déjean, Catelan	4	4
Le petit Tour	Ligne de recherche	Gérard	X	4

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. QUATRIÈME ANNÉE**

Trilogie de la terre	Ligne de recherche	Le Neün	4	4
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Ligne de recherche	Duplaix	4	4
Voilà la femme (2)	Ligne de recherche	Boulbès, Le Neün	4	X
Mémoire				
Séminaire de méthodologie/recherche		Équipe de coordination	3	3
Suivi du mémoire		Directeur de mémoire	5	5
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. QUATRIÈME ANNÉE**

**UE 2 Production, réalisation, expérimentation**

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Deux enseignements au choix				
Au pied du mur	ARC	Cuzin	4	4
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	4
Dada-Mantoue?	ARC	Boulbès, Triozzi	X	4
Exposition 600W	ARC	Déjean	4	X
The Gaze	ARC	Subrin	X	4
De l'image au son	ARC	beauvais, Combier	4	4
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	4
Maison d'arrêt d'Osny	ARC		4	4
Massage production	ARC	Déjean	4	4
No Man Is A Island	ARC	Achour, Nicolao	4	X
Des Papiers	ARC	Guess	4	X
Paysage ouvert	ARC	Nicolao, Combier	X	4
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher	4	4
Pôle son	ARC	Combier, Maillet	4	4
Portapak	ARC	Triozzi	X	4
Re-Magazine	ARC	Afrassiabi, Tabatabai	4	4
Trois comédiens	ARC	Triozzi	4	4
D'une ville à l'autre	ARC	Combier	X	4
With Sonic Protest	ARC	Combier	X	4
Workshop with Slow Reading Club	ARC	Guess	X	4
Cinéface	Studio	Cuzin, Gérard	4	X
Cinéma	Studio	Gérard	4	4
Cum venies laetabor	Studio	Achour, Guess, Perron	4	X
Danse	Studio	Perron	X	4

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. QUATRIÈME ANNÉE**

Dessin de nu	Studio	Verna	4	4
Dessins, peintures mises en œuvre	Studio	Benzaken, Dalbis	4	4
Hacking	Studio	Maillet	4	4
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	4
L'Orchestre Inharmonique de Nice	Studio	Guess	X	4
Pump Up The Volume	Studio	Ardouvin, Ayouche	4	4
Questions pratiques	Studio	Savatier	4	X
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking In Images	Studio	Joumard	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

**UE 3 Confrontation, exposition**

Intitulé	Type	Enseignants	S7	S8
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	6	6
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			6	6

Dans le cas d'un séjour de mobilité, la répartition des crédits est la suivante :

Mobilité internationale	Enseignants	S7	ou	S8
Stage à l'étranger (4 mois)	Équipe de coordination et lieu d'accueil	30		30
Séjour international dans une école ou une université	Établissement d'accueil	30		30
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE		30		30

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 4

### Semestre 7 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>Champs de force</b> (9h30-13h30)</p> <p>-</p> <p><b>Édité / exposé</b> (10h-13h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Questions pratiques</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Cinéma</b> (9h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Recherche et écritures</b> (9h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>L'image au son</b> (10h-13h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (9h30-12h30)</p> <p>-</p> <p><b>Comment penser par images</b> (9h30-12h30)</p>	<p><b>Queer et</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Les écrits d'artistes</b> (9h30-12h30)</p> <p>-</p> <p><b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)</p>
<p><b>Exposition 600W</b> (13h-15h)</p> <p>-</p> <p><b>The Night of Assassins</b> (14h-17h, 1x/mois)</p> <p>-</p> <p><b>Thinking In Images</b> (14h-16h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Recherche et écritures</b> (9h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Théories images</b> (14h-17h)</p> <p>-</p> <p><b>Comment penser par images</b> (14h-17h)</p>	

ANNÉE 4  
Semestre 7 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p><b>Édité / exposé</b> (10h-13h)</p>		<p><b>Art contre Culture</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Questions pratiques</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>L'image au son</b> (10h-13h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p>	<p><b>Cinécologie</b> (10h-13h)</p> <p>-</p> <p><b>Voilà la femme (2)</b> (9h30-12h30)</p> <p>-</p> <p><b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)</p>
<p><b>Exposition 600W</b> (13h-15h)</p> <p>-</p> <p><b>The Night of Assassins</b> (14h-17h, 1x/mois)</p> <p>-</p> <p><b>Thinking In Images</b> (14h-16h)</p>		<p><b>Dessin de nu</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Plateforme expérimentale</b> (14h-18h)</p>	<p><b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Pôle son</b> (10h-18h)</p> <p>-</p> <p><b>Become the media</b> (15h-17h)</p> <p>-</p> <p><b>Re-Magazine</b> (14h-18h)</p>	<p><b>Confrontation aux œuvres</b> (14h-18h, 1x/mois)</p> <p>-</p> <p><b>Massage production</b> (14h-17h)</p>

# ANNÉE 4

## Semestre 8 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (9h-13h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30) - <b>Comment penser par images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Les écrits d'artistes</b> (9h30-12h30) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>The Night of Assassins</b> (14h-17h, 1x/mois) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>The Gaze</b> (13h-17h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h) - <b>Danse</b> (14h-18h) - <b>Comment penser par images</b> (14h-17h)	
		<b>Actualité de la philosophie et des sciences sociales</b> (20h-21h30, 1x/mois)		

## ANNÉE 4

## Semestre 8 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Édité / exposé (10h-13h)		Art contre Culture (10h-13h) - Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - L'image au son (10h-13h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Pôle son (10h-18h)	Cinécologie (10h-13h) - Les écrits d'artistes (9h30-12h30) - Image et ressemblance (10h-13h) - As Easy As Falling Off A Log (9h-13h) - D'une ville à l'autre (à préciser)
The Night of Assassins (14h-17h, 1x/mois) - Thinking In Images (14h-16h)		Dessin de nu (10h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Plateforme expérimentale (14h-18h) - The Gaze (13h-17h)	Dessins, peintures mises en œuvre (10h-18h) - Danse (14h-18h) - Pôle son (10h-18h) - Become the media (15h-17h) - Re-Magazine (14h-18h)	Confrontation aux œuvres (14h-18h, 1x/mois) - Massage production (14h-17h) - D'une ville à l'autre (à préciser)
		Actualité de la philosophie et des sciences sociales (20h-21h30, 1x/mois)		



C. DEUXIÈME CYCLE  
PHASE PROJET

ANNÉE

5





● **B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**7. CINQUIÈME ANNÉE**

**a. PRÉSENTATION DE  
LA COORDINATION**

**ÉQUIPE**

Sylvie Blocher (coordinatrice),  
Jean-Luc Verna, Yann Beauvais,  
Federico Nicolao, Guillaume Breton.



**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. CINQUIÈME ANNÉE**

**b. GRILLE DES ÉVALUATIONS**

**UE 1 - Philosophie, Histoire, culture, théorie, langue, recherche, méthodologie, mémoire**

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Deux cours au choix				
Art contre Culture	Cours	Faon	4	X
As Easy As Falling Off A Log	Cours	Smith	4	X
Become the media	Cours	Déjean	4	X
Champs de force	Cours	Lang	4	X
Cinécologie	Cours	Beauvais	4	X
Édité/exposé	Cours	Savatier	4	X
Je ne pourrai jamais te dire tout ça	Cours	Déjean	4	X
Langue - Centre Babel	Cours		4	4
Queer et	Cours	Beauvais	4	X
Théories images	Cours	Nicolao	4	X
Une ligne de recherche au choix				
Art by translation	Ligne de recherche	Guess	4	X
Comment penser par images	Ligne de recherche	Nicolao	4	X
Les écrits d'artistes	Ligne de recherche	Boulbès	4	X
Japonologies	Ligne de recherche	Le Neün	4	X
The Night of Assassins	Ligne de recherche	Déjean, Catelan	4	X
Trilogie de la terre	Ligne de recherche	Le Neün	4	X
La vie tumultueuse des œuvres d'art contemporain	Ligne de recherche	Duplaix	4	X
Voilà la femme (2)	Ligne de recherche	Boulbès, Le Neün	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. CINQUIÈME ANNÉE**

**UE 2 Production, réalisation, expérimentation**

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Deux enseignements au choix				
Au pied du mur	ARC	Cuzin	4	X
Confrontation aux œuvres	ARC	Dalbis	4	X
Exposition 600W	ARC	Déjean	4	X
De l'image au son	ARC	beauvais, Combier	4	X
Lire dans les choses	ARC	Nicolao	4	X
LMDP	ARC	Roudenko-Bertin	4	X
Maison d'arrêt d'Osny	ARC		4	X
Massage production	ARC	Déjean	4	X
No Man Is A Island	ARC	Achour, Nicolao	4	X
Des Papiers	ARC	Guess	4	X
Plateforme expérimentale	ARC	Blocher	4	X
Pôle son	ARC	Combier, Maillet	4	X
Re-Magazine	ARC	Afrassiabi, Tabatabai	4	4
Trois comédiens	ARC	Triozzi	4	X
Cinéface	Studio	Cuzin, Gérard	4	X
Cinéma	Studio	Gérard	4	X
Cum venies laetabor	Studio	Achour, Guess, Perron	4	X
Dessin de nu	Studio	Verna	4	X
Dessins, peintures mises en œuvre	Studio	Benzaken, Dalbis	4	X
Hacking	Studio	Maillet	4	X
Image et ressemblance	Studio	Genty, Jusseau	4	X
Pump Up The Volume	Studio	Ardouvin, Ayouche	4	X
Questions pratiques	Studio	Savatier	4	X
Recherche et écritures	Studio	Nicolao	4	X
Thinking In Images	Studio	Joumard	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

**B. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2019-2020**  
**6. CINQUIÈME ANNÉE**

**UE 3 Confrontation, exposition**

Intitulé	Type	Enseignants	S9	S10
Séminaire de suivi		Équipe de coordination	10	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			10	X

Soutenance du mémoire	X	5
Soutenance du DNSEP	X	25

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 5

### Semestre 9 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Champs de force</b> (9h30-13h30) - <b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Questions pratiques</b> (10h-13h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (9h30-12h30) - <b>Comment penser par images</b> (9h30-12h30)	<b>Queer et</b> (10h-13h) - <b>Les écrits d'artistes</b> (9h30-12h30) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h) - <b>As Easy As Falling Off A Log</b> (9h-13h)
<b>Exposition 600W</b> (13h-15h) - <b>The Night of Assassins</b> (14h-17h, 1x/mois) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Cinéma</b> (14h-18h) - <b>Recherche et écritures</b> (9h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Théories images</b> (14h-17h) - <b>Comment penser par images</b> (14h-17h)	

## c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 5

### Semestre 9 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Édité / exposé</b> (10h-13h)		<b>Art contre Culture</b> (10h-13h) - <b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Questions pratiques</b> (10h-13h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>L'image au son</b> (10h-13h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h)	<b>Cinécologie</b> (10h-13h) - <b>Voilà la femme (2)</b> (9h30-12h30) - <b>Image et ressemblance</b> (10h-13h)
<b>Exposition 600W</b> (13h-15h) - <b>The Night of Assassins</b> (14h-17h, 1x/mois) - <b>Thinking In Images</b> (14h-16h)		<b>Dessin de nu</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Plateforme expérimentale</b> (14h-18h)	<b>Dessins, peintures mises en œuvre</b> (10h-18h) - <b>Pôle son</b> (10h-18h) - <b>Become the media</b> (15h-17h) - <b>Re-Magazine</b> (14h-18h)	<b>Confrontation aux œuvres</b> (14h-18h, 1x/mois) - <b>Massage production</b> (14h-17h)

# C O U R S E



---

# ACTUALITÉ DE LA PHILOSOPHIE ET DES SCIENCES SOCIALES

Geoffroy de Lagasnerie

Avec Ronan de Calan

En partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

---

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 À 4

---

## Objectifs

Ce séminaire a pour ambition d'explorer et de discuter les grands enjeux de la théorie et de la politique contemporaines, dans les domaines les plus variés. On y reçoit les auteurs qui contribuent actuellement à la vie des idées.

---

## Contenu

Le séminaire accueillera des auteurs qui viendront présenter leurs travaux récents et d'autres qui les discuteront ou les prolongeront. Les séances pourront porter également sur des problèmes théoriques, des questions politiques, des notions qui émergent, des problèmes de l'actualité, etc. Les séances tourneront autour de questions critiques ou théoriques, etc. On y parlera philosophie, sociologie, histoire, esthétique, psychanalyse, etc.

---

## Méthode

Conférences, suivies de discussions et d'échanges collectifs.

## Évaluation

L'évaluation reposera sur l'assiduité obligatoire et la participation. Une fiche de compte-rendu d'une séance pourra être demandée.

---

## Calendrier

Mercredi, une fois par mois,  
20h-21h30, à la Sorbonne.

Les séances auront lieu les 22 janvier,  
26 février, 18 mars, 22 avril et  
13 mai 2020.

# ART CONTRE CULTURE : GÉNÉALOGIE CRITIQUE DES HIÉRARCHIES CULTURELLES

Raphaël Faon

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

## Objectifs

Ce séminaire est une invitation à déconstruire un ensemble de distinctions qui structurent les perceptions dont nous héritons et les représentations culturelles qui nous sont transmises : art et culture, art contemporain et culture populaire, avant-garde et kitsch, modernisme et post-modernisme. Par un travail critique du regard, il s'agit d'analyser ces constructions récentes et pourtant incorporées en dévoilant quelles sont les fonctions sociales et politiques de ces distinctions naturalisées ainsi que leurs effets stratégiques sur le champ de l'art et la production artistique.

## Enjeux

L'enjeu de ce séminaire est de mettre en perspective la manière dont se sont formées historiquement et socialement les hiérarchies encore à l'œuvre dans les représentations culturelles contemporaines. Il s'agit d'étudier la distinction entre art et culture qui émerge à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se veut radicale dans le modernisme des avant-gardes artistiques dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et que les mouvements contemporains cherchent à dépasser non sans ambivalence dans une perspective

post-moderne à partir des années 1950, notamment à travers le pop-art.

Par ailleurs, nous porterons une attention particulière sur les paradoxes de cette distinction et l'écart entre la théorie de l'art et la pratique artistique pour développer un point de vue critique plus en adéquation avec les démarches artistiques : en effet, les avant-gardes modernes ont pu avoir recours à la « culture » plus que ne l'admet la critique d'art moderniste, et les démarches artistiques post-modernes, au-delà d'un principe d'équivalence entre art et culture, s'appuient sur cette distinction et l'autonomie du champ de l'art qu'elle induit pour qu'une transgression puisse avoir lieu.

Ainsi, à travers une généalogie critique des hiérarchies culturelles, nous pourrions questionner différents paradigmes structurés par cette dialectique entre l'art et la culture et mettre en évidence les révolutions symboliques qui transforment les manières de voir et de percevoir, de penser et d'agir.

## Méthode

Il s'agit d'un cours théorique à partir de textes et d'œuvres où la réflexion collective et la discussion sont centrales. Des exercices critiques seront proposés pour déjouer les habitudes du regard.

L'accent sera également mis d'un point de vue méthodologique sur les rapports entre théorie et pratique pour préparer à la recherche, notamment en vue des mémoires.

---

### Évaluation

Outre la présence et la participation, les étudiant-e-s seront invité-e-s à mettre en perspective leurs œuvres et leur position critique face aux enjeux du séminaire à partir de la lecture des textes.

---

### Repères bibliographiques

- Theodor Adorno et Max Horkheimer, *Kulturindustrie*, Paris, Allia, 2012.
- Perry Anderson, *Les Origines de la postmodernité*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.
- Pierre Bourdieu, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Les éditions de Minuit, 1979.
- Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art: genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- Pierre Bourdieu, *Manet: une révolution symbolique*, Paris, Seuil, 2013.
- Clément Greenberg, *Art et culture*, Paris, Macula, 1988.
- Fredric Jameson, *Le postmodernisme ou la logique culturelle du capitalisme tardif*, Paris, Ed. des Beaux-Arts, 2007.
- Emmanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, 1790.
- Geoffroy de Lagasnerie, *Penser dans un monde mauvais*, Paris, PUF, 2017.

- Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas: l'émergence des hiérarchies culturelles aux Etats-Unis*, Paris, la découverte, 2010.
  - Lucy R. Lippard, *Le pop-art*, Londres, Thames & Hudson, 1997.
  - Jean-François Lyotard, *Le postmoderne expliqué aux enfants*, Paris, Galilée, 1986.
  - Susan Sontag, «le style camp» [1964] in *L'œuvre parle*, Paris, Christian Bourgois, 2010.
- 

### Calendrier

Semaine B, mercredi, 10h-13h.

# AS EASY AS FALLING OFF A LOG

Macdara Smith

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

## Objectifs

Approche pratique de l'anglais centré autour de projet des participant-e-s (Erasmus, stage à l'étranger, festivals, appel à participation, etc). Les interventions sont condensées et auront lieu ponctuellement. Une demi-journée par intervention.

Ces modules sont ouverts à tous. On peut participer à un ou plusieurs modules dans l'année.

Les participant-e-s recevront des ressources lexicales et grammaticales pour parler de leur travail. L'objectif étant de les utiliser pour des résidences, concours, bourses, entretiens, sites web, réseaux sociaux, etc. et pour écrire des mails, parler au téléphone, se présenter, suivre des directions lors de déplacements à l'étranger, se préparer au TOEFL, etc.

Surtout, l'objectif est de (re)donner aux participant-e-s l'envie d'utiliser leur anglais, quel que soit leur niveau, et de continuer de l'utiliser.

## Contenu

Elaboré par l'enseignant et les participant-e-s, le cours est centrée autour des axes et pôles de recherche des participant-e-s. Le contenu est produit de cet échange.

La programme sera notamment: Comment se présenter / Comment parler de son travail (en parlant des

autres) / Comment écrire sur son travail (en écrivant sur les autres) / Vocabulaire (lexique de l'art) / Bases grammaticales (en self study, discussion ensemble).

## Méthode

Cours en groupe avec discussion participative. Quatre axes sont travaillés pour l'apprentissage d'une langue: écouter, parler, lire et écrire. Divers matériaux sont utilisés pour appréhender ces quatre axes (articles, vidéo, audio, jeux, travaux visuels, etc.). Le travail se fait en groupe général, en mini groupe, et de manière individuelle. Après chaque rencontre un travail individuel sera demandé aux participant-e-s afin de consolider les acquis.

## Évaluation

Contrôle continu et mini-examens adapté aux niveaux des participant-e-s. Les mini-examens seront très courts et fondés sur les modules. Par exemple: rédiger un mail, participer à une situation type.

## Repères bibliographiques

- Gilda Williams, How to Write About Contemporary Art;
- Grayson Perry, Playing to the Gallery: Helping Contemporary Art in Its Struggle to Be Understood.

## Calendrier

Vendredi, semaine A, 9h-13h.

# « BECOME THE MEDIA »

## HISTOIRES DE L'EXPOSITION

Gallien Déjean

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

### Objectifs et contenu

Dans la tradition moderniste, chaque médium – à commencer par la peinture – se doit d'être autoréférentiel afin d'atteindre son essence. Dans ce contexte, le médium curatorial, qui s'incarne par l'exposition, est impur car il est composite et ses supports sont multiples. C'est donc pour garantir la pureté de ses expositions que le Modernisme a créé l'environnement aseptisé du «white cube». Contrairement à cette conception, la théorie des médias permet d'envisager la plate-forme curatoriale comme le médium absolu puisque son objet intrinsèque est la diffusion. Dans ce cours, nous étudierons cette fonction de diffusion en évoquant, d'une part, le rôle du curateur à travers l'analyse critique de son statut. D'autre part, nous observerons à travers un certain nombre d'exemples historiques et contemporains comment les artistes se sont saisi-e-s de cette fonction curatoriale dans son sens le plus large (expositions, magazines, maisons d'édition, librairies, chaînes de télévision, etc.), afin de s'approprier et de réinventer des prérogatives essentielles (diffusion, théorie, économie) qui leur ont souvent été confisquées.

### Méthode

L'enseignement est constitué de cours magistraux et d'un cycle de conférences qui s'échelonnent tout au long de l'année. La sélection des intervenant-e-s extérieurs et l'organisation de ce cycle s'effectuera en collaboration avec les étudiant-e-s.

### Évaluation

Les participant-e-s seront évalué-e-s en fonction de leur capacité d'engagement collectif et d'esquive individuelle.

### Calendrier

Semaine B, jeudi, 15h-17h.  
Les séances auront lieu les 10 octobre, 7 novembre, 5 décembre 2019, 30 janvier, 27 février, 26 mars, 23 avril et 4 juin 2020.

# CHAMPS DE FORCE

Luc Lang

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en première année

## Objectifs

Il s'agit de poursuivre des réflexions philosophiques très ponctuelles et précises, à partir d'œuvres visuelles et/ou littéraires sur des questions essentielles qui sont au cœur de la démarche, de la posture, et de la recherche des artistes aujourd'hui.

## Contenu

Il faut entendre «champs de forces» dans le sens de «questions sensibles». La liste proposée de pôles de réflexion est ambitieuse et une année n'y suffira peut-être pas. Présentation/Représentation/Signification/Réel/Imaginaire/Symbolique/Objet/Sujet/Pragmatique de l'objet d'art et/ou littéraire/Passé/Présent/Futur/Transitif/Réflexif/Mémoire/action. Le travail de la pensée s'élabore à partir d'une étude phénoménologique et/ou textuelle extrêmement attentive des œuvres, visuelles et/ou littéraires et philosophiques. Ce travail s'élabore totalement avec les étudiants, et leur participation active est non seulement requise mais nécessaire dans cette approche des œuvres.

## Méthode

Cours à la fois magistral, interactif et participatif selon les moments dans la question traitée. C'est à la fois une participation et un engagement qui donne toute sa qualité et son intensité à un cours attendu comme un happening à chaque fois de la pensée qui s'élabore ensemble.

## Évaluation

La participation est constitutive pour moitié de l'attribution de ce cours. Il est exigé d'autre part un travail écrit dont il reste encore à définir la nature, qui compte pour l'autre moitié dans l'attribution des crédits.

## Bibliographie

- Platon, *La République*;
- Aristote, *Poétique*;
- Bergson, *Matière et mémoire, L'évolution créatrice*;
- Hans Blumenberg, *De l'imitation de la nature et autres essais*;
- Merleau-ponty, *L'Œil et l'esprit, phénoménologie de la perception*;
- Clément Rosset, *Le Réel et son double*;
- Deleuze et Guattari, *L'Anti-Œdipe*;
- Deleuze, *L'Image-temps, L'Image-mouvement*;
- Luc Lang, *Les Invisibles. 12 récits sur l'art contemporain, Délit de fiction, Mother*;
- Jean-Claude Milner, *L'amour de la langue*;
- Borgès, *Fictions*;
- Torgny Lindgren, *Paula ou l'éloge de la vérité*;
- Bioy Casarès, *L'invention du docteur Morel*.

## Calendrier

Semaine A, lundi, 9h30-13h30.

# CINÉCOLOGIE

yann beauvais

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs et contenu

Examiner à travers des films les modes d'agir qu'ont développés les cinéastes et vidéastes en regard des questions écologiques, et ce depuis les années 1970. Envisager des actions, interventions, réaliser et faire un/des films, en regard des questions écologiques, qu'il s'agisse de questions locales ou globales.

## Méthode

Montrer des œuvres de différentes époques, insister sur quelques projets relatifs à l'écologie. Mettre à disposition des films, des textes afin de réaliser un travail autour de ces mêmes questions qui peut être un film, une investigation etc. Participation active, investissement dans la recherche. Des artistes et des critiques présenteront leurs travaux.

## Évaluation

Participation active au cours et projet finalisé.

## Repères bibliographiques

- Rasheed Areen: Art Beyond Art, Ecoaesthetics: A Manifesto for the 21th Century, Third Text Publications, London 2010
- Guy Debord: Commentaires sur la société du spectacle Champ Libre, Paris 1987
- Manuel De Landa: A Thousand Years of non Linear History et plus précisément le chapitre 2: Flesh and genes, Swerve Edsition New York 2000

- Gilles Deleuze / Felix Guattari: L'anti œdipe et plus spécialement le chapitre III Sauvages, barbares, civilisés, éditions de Minuit paris 1972/73
- TJ Demos: Contemporary Art and The Politics of Ecology, Third Text Volume 27 Issue 1, N° 120, 2013
- TJ Demos: Decolonizing Nature Contemporary Art and The Politics of Ecology, Sternberg Press Berlin 2016
- Heather Davis: Art in the Anthropocene: Encounters Among Aesthetics, Politics, Environments and Epistemologies, Critical Climate Chang, 2015
- Eduardo Kohn: Comment pensent les forêts, Zones Sensibles, Paris 2017
- Lucy Lippard: Undermining A Wilde Ride Through Land Use, Politics, and Art in The Changing West, The New Press 2014
- Scott McDonald: The Garden in the Machine California University Press 2001
- Michel Serres: Le contrat naturel, Champs Flammarion, Paris 1992.

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 10h-13h.

# ÉDITÉ / EXPOSÉ

Pierre Savatier

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

## Objectifs

À partir d'un regard critique sur des œuvres et des usages, la réflexion engagée durant le cours doit permettre aux étudiant-e-s de mieux formuler et problématiser leur relation à la photographie. L'ambition est de différencier les enjeux liés à la photographie éditée de ceux de la photographie pensée pour être exposée.

## Contenu

On cherchera à identifier et différencier deux catégories d'œuvres, les photographies éditées, conçues pour la reproduction, le livre, et les photographies exposées, faites pour être vues en situation par un regardeur. Dans le champ de l'art, la photographie n'est pas qu'un moyen de reproduction et de diffusion de l'image, c'est aussi un objet que l'on expose (pour différentes raisons).

On cherchera à identifier et questionner, artiste par artiste, la relation singulière que ceux-ci et celles-ci ont avec l'édition, et la façon dont cette relation s'articule pour chacun-e avec l'œuvre (exposée). On peut citer bien sûr, comme point de repère historique, Walker Evans. Mais le cours s'attachera particulièrement aux artistes contemporain-e-s tel-le-s que: Hannah Collins, Tacita Dean, Documentation Céline Duval, Hans-Peter Feldmann, Paul Graham, Jean-Luc Moulène, Eric Poitevin, Sophie Ristelhueber, Ed Ruscha, Michaël Snow ...

L'importance prise dans le champ de l'art contemporain par la question de l'exposition a fait apparaître des différences entre la photographie éditée et la photographie exposée. C'est ce que nous chercherons à penser et à travailler.

(L'œuvre des photographes dont l'histoire et l'esthétique sont liées à la tradition de la reproduction photomécanique (image imprimée) sera abordée comme une parenthèse).

## Méthode

Dans un premier temps, est présentée et discutée l'œuvre d'un-e ou de plusieurs artistes, avec pour support des projections de visuels, des textes, des livres, catalogues. Dans un deuxième temps, les étudiant-e-s présenteront et discuteront les œuvres d'artistes et de photographes qu'ils et elles auront choisis pour continuer à questionner les notions explorées en cours.

## Évaluation

Qualité des propositions, présence, participation.

## Calendrier

Semaines A et B, lundi, 10h-13h, salle 226.

# FACE À FACE

Carole Benzaken, Luc Lang

En partenariat avec le Centre Pompidou

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 1

Obligatoire en première année.

Les étudiant-e-s seront réparti-e-s en deux groupes, un suivant le cours au premier semestre, l'autre le suivant au second semestre.

## Objectifs

Il s'agit d'accepter de se confronter à la réalité physique des œuvres qui implique un rapport d'une toute autre complexité que lorsqu'on regarde les dites œuvres dans un catalogue. Présence physique de l'œuvre et du regardant où notre corps est tout autant engagé que celui de l'œuvre dans un temps où nous nous rendons contemporains à l'objet et réciproquement

## Contenu

Accepter de se confronter à cette réalité-là, afin que dans l'expérience qui s'ensuit, du sens advienne, grâce à un regard toujours plus aigu et avisé. Devant les œuvres. Ce n'est pas seulement un travail d'érudition qui est demandé, même si le détour par la bibliothèque n'est pas inutile pour préparer cette rencontre. Mais ce n'est pourtant pas l'essentiel. C'est une pratique qui consiste en un travail phénoménologique où la manière de faire sens procède d'une expérience: faire sens et faire monde devant trouver leur pertinence et tenir en présence de l'œuvre abordée.

## Méthode

Lors du cours qui se tiendra toujours à Beaubourg et qui pourra mobiliser tout le corpus disponible du XX<sup>e</sup> comme du XXI<sup>e</sup> siècles, nous nous confronterons à chaque fois à deux ou trois œuvres maximum afin de prendre le temps de construire une approche qui ne soit pas du prêt à penser en kit d'histoire de l'art, mais bien une pensée inventée in situ et in tempore.

Il peut être même souhaitable en certaines situations de travailler sur deux œuvres à la fois, tant il y a une évidence dans l'écho ou la tension qui se construisent entre certaines œuvres.

Ce travail de recherche et de présentation se fera en relation avec le travail plastique de l'étudiant-e (démarche, recherche, évolution et genèse des projets).

## Évaluation

Présence et participation régulière (exposés, échanges et débats autour des œuvres abordées).

## Repères bibliographiques

En fonction des œuvres choisies.

## Calendrier

Semaine B, lundi, 14h-18h.

# « JE NE POURRAI JAMAIS TE DIRE TOUT ÇA » (RENCONTRES ET VISITES D'ATELIER)

Gallien Déjean

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 1 À 5

## Objectifs, contenu et méthode

À l'invitation de Gallien Déjean, deux professionnels de l'art (curateurs ou critiques d'art) viendront découvrir le travail des étudiant-e-s qui souhaitent les rencontrer. Chaque visite sera organisée sur deux journées à la fin des semestres 1 et 2 (dates à confirmer en cours d'année). Afin de privilégier une rencontre directe, les rendez-vous se feront en tête-à-tête, sans présence professorale. L'objet de ces rencontres n'est pas de permettre à des professionnels de venir faire de la prospection en école d'art à la recherche des talents émergents, ni de proposer aux étudiants un «speed dating» pour apprendre les arcanes de l'autopromotion, mais de favoriser un moment d'écoute et de dialogue, selon des modalités d'échanges qui s'affranchissent pendant quelques instants des considérations pédagogiques qui gouvernent l'école.

## Calendrier

Le calendrier précis sera déterminé en cours d'année. Un email sera envoyé en cours de semestre à l'ensemble des étudiant-e-s pour que les volontaires puissent s'inscrire sur la liste de passage.

# QUEER ET

yann beauvais

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en première année

## Objectifs et contenu

Travailler sur les questions d'une histoire queer de l'image en mouvement. Faire un film, une vidéo, un travail individuel ou collectif; une installation; une performance en perspective avec les questions queer.

## Méthode

Présentation de films, vidéos, discussion et lectures de textes, rencontres avec des artistes travaillant autour des notions et artistiques artistiques queer Traduire, ou rendre disponible des textes et documents autour des questions contemporaines relatives à la théorie queer.

## Évaluation

Participation, traduction, réalisation d'un travail au cours de l'année.

## Repères bibliographiques

- Michele Aaron: *New Queer Cinema: A Critical Reader*. New Jersey, Rutgers University Press, 2004
- Judith Butler: *Défaire le genre* Editions Amsterdam, Paris 2016
- Richard Dyer *Now you See it* Routledge London 2002
- Renate Lorenz: *Art Queer Une théorie freak B42*, 2018
- *Queer, Whitechapel Documents of Contemporary Art* Mit Press 2016
- Didier Roth Bettoni: *Les années sida à l'écran*, ErosOnyx, 2017

- José Esteban Munoz: *Cruzing Utopia The Then and There of Queer Futurity* New York University Press NY, 2009
- Paul B Preciado: *Testo Junkie* Grasset Paris 2008
- Sarah Schulman: *La gentrification des esprits*, B42 Paris 2018
- Monique Wittig: *La pensée Straight* Editions Amsterdam Paris 2018

## Calendrier

Semaine A, vendredi, 10h-13h.

# SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Guillaume Breton, Nina Volz

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉE 2

Obligatoire pour les étudiant-e-s de deuxième année

## Objectifs et contenu

Le séminaire de professionnalisation propose des rendez-vous pendant l'année concernant les modules thématiques suivants: marché de l'art et institutions, communication et stratégies en début de carrière, droit d'auteur et statut de l'artiste. Il proposera également des ateliers pratiques pour l'élaboration et la finalisation de portfolio en français et anglais.

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différent-e-s acteur-trice-s reconnu-e-s de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apporteront des connaissances tant théoriques que pratiques aux futur-e-s diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

## Évaluation

Assiduité et participations aux séances.

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 11h-13h.

# THÉORIES IMAGES

Federico Nicolao

En partenariat avec la Faculté des Beaux Arts de l'Université de Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian Paris, La Colonie, No man land's et l'Université Fédérale de Rio

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Ouvrir un chantier intellectuel permanent, un espace d'exploration pour la pensée. Se forger des outils théoriques par la pratique d'un médium et à partir de l'étude d'œuvres et d'écrits d'artistes et théoriciens.

## Contenu

La question posée dans les dernières années et développée en parallèle dans la ligne de recherche «Comment penser par images?» reste la basse continue sous-jacente aux différentes propositions pédagogiques. Après avoir consacré une réflexion approfondie à la construction d'un espace par la séparation, la faille, la lacune, et pris en examen la question du rythme et de la fulgurance du fragment, après avoir mis la question du jardin, comme pensée philosophique, au centre de son attention et avoir analysé dans les quatre dernières années comment donnaient forme à des images des réalisateurs comme Roberto Rossellini, Michelangelo Antonioni, Federico Fellini et Jean-Luc Godard, le cours cette année analyse l'œuvre littéraire et filmée de Takeshi Kitano et la question du MONTAGE comme expression de la nécessité. Ce qui tant dans l'action que dans sa construction et déconstruction peut porter l'artiste japonais à jouer d'un étrange constat: «Je ne peux pas m'en empêcher»

Le cours fonctionne de concert avec la Ligne de Recherche Comment penser par images et propose tout le long de l'année plusieurs parenthèses: les inscrit-e-s peuvent postuler pour des arcs conçus comme des voyages d'études et assister à un microfestival conçu avec l'artiste Axelle Stiefel portant au centre de l'attention une forme particulière de la pensée par images – la lecture. La participation au cours rend en effet les inscrits prioritaires pour une série de visites facultatives à des lieux d'art: en octobre à la Fondation Carmignac et à l'exposition «La source» (ARC Lire dans les choses), en décembre au centre international du paysage de l'île de Vassivière (avec Boris Achour ARC No man is an island), en avril aux Ateliers des Arques (avec Jérôme Combier, ARC Paysage Ouvert).

## Méthode

Plusieurs temporalités, plusieurs dispositifs se croisent dans cet enseignement qu'il ne faut plus imaginer comme un cours traditionnel mais comme un espace collectif d'expérimentation. Orienté-e par l'enseignant, l'étudiant-e articule obligatoirement sa participation à l'ensemble des propositions.

«Il y a deux manières de concevoir un programme d'enseignement. Une statique et une dynamique. Il y en a une dans laquelle l'individu est forcé à s'adapter à un schéma fixe,

● presque toujours dépassé ou de toute façon, dans le meilleur des cas, destiné à être dépassé dans la réalité pratique de chaque jour. Et il y en a une autre qui se forme au fur et à mesure, sans cesse modifiée par les individus mêmes et par leurs problèmes toujours plus actuels... Dans le cas de l'enseignement dynamique les enseignants étudient un programme de base, le plus avancé possible et donc continuellement modifiable selon les intérêts qui émergent de l'enseignement même. Seulement à la fin du cours on saura quelle forme il a eu et comment il s'est développé» Bruno Munari.

---

### ● **Évaluation**

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La participation à une programmation conçue avec des invité-e-s est obligatoire et la présence aux événements qui ponctueront l'année - à l'ENSAPC ou dans le cadre des séminaires extérieurs développés hors calendrier scolaire - sera à concorder avec l'enseignant. Un travail écrit pourra être demandé à la fin de chaque semestre aux étudiant-e-s de la première année.

---

### ● **Calendrier**

Semaine A, jeudi, 9h-12h30 et 14h-17h.

Les séances auront lieu les 3 octobre, 17 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre 2019, 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril, 30 avril, 14 mai et 28 mai 2020.

# VOYAGE AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNES (SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE)

Gallien Déjean et Lionel Catelan

SEMESTRE 2

ANNÉE 3

Obligatoire pour les étudiant-e-s de troisième année

## Objectifs et contenu

Faire de la recherche, c'est donner du sens à un objet susceptible de connaissance. Comment définir la notion d'objet de recherche alors que cette catégorie est un champ potentiellement infini? En vue de la préparation à l'exercice du mémoire qui se déroule entre les quatrième et cinquième années, ce séminaire de méthodologie a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec les outils et les méthodologies de la recherche.

Ce séminaire se structurera autour d'une série d'interventions (artistes, chercheurs, archivistes) afin de dessiner les contours du territoire multiforme de la recherche et de définir un certain nombre de notions et d'outils méthodologiques qui la constituent (le corpus, les sources, la méthode, le terrain, l'engagement du chercheur, etc.). Cette initiation a pour but d'amener l'étudiant-e

à comprendre que la construction des savoirs et ses modalités de partage ne sont pas synonymes d'un formatage académique ou universitaire inéluçtable puisque les formes de sa restitution sont multiples. Au contraire, la recherche doit s'engager dans des processus de déconstruction, traversés par le désir et l'expérimentation, pour qu'advienne une «pensée du tremblement» (Édouard Glissant).

## Calendrier

Semaine A, jeudi, 15h-17h.

Les séances auront lieu les 6 février, 5 mars, 19 mars et 30 avril.



LI  
GNE  
DE  
RE  
CHERC  
H  
E

# ART BY TRANSLATION

Jeff Guess, Maud Jacquin, Sébastien Pluot

Dans le cadre du programme post-graduate Art by Translation

([www.artbytranslation.org](http://www.artbytranslation.org))

En partenariat avec l'ESBA TALM-Angers, l'ENSBA, l'ENS Paris Saclay, Emily Harvey Foundation (New York), Galerie Art & Essai Rennes II University, Lizières et NYU (New York)

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

5 étudiant-e-s

## Objectifs

Art by Translation is a postgraduate research and exhibition program dedicated to translation in the arts and initiated by the École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy and the École Supérieure des Beaux Arts TALM Angers with support from the Ministry of Culture and in collaboration with a host of international academic and art institutions. For each year-long 1 session, 4 artists and curators are selected and attend the program in its different international contexts and contribute to research, participate in seminars and workshops and produce new works presented in the Art by Translation exhibitions and events. Each session's research focus is defined in such a way as to be disseminated across a variety of disciplinary contexts (fine arts, dance, film, writing, art history and theory, architecture, design, etc.).

This year, the program proposes to experiment with the notion of "entangled times" as a way of analyzing the trajectories and translations of artworks in unpredictable contexts. An emblematic piece by American artist Silvia Kolbowski, which involves the translation of an earlier project by Michael Asher through various contexts, will act

as a case study to examine issues of historicization and dissemination of the artwork by its translators.

## Contenu et méthode

Art by Translation consists in intensive work sessions. The sessions will be in English.

This year, 5 Master students from Paris-Cergy, 3 students from TALM-Angers and a group of students from the seminar "Listening to the Archives" at the Université de Rennes II are invited to participate in the program, Art by Translation, alongside the four post-graduate participants. They will participate in all the seminars, workshops, discussions and in the creation of a collective work which will be a part of the exhibition at the Galerie Art et Essai, Rennes. During the first semester there will be two intensive work sessions: October 6-11 and November 10-20.

The work by Silvia Kolbowski and the collective discussions it will generate will serve as a platform for the production of new individual and/or collective works by all the Art by Translation participants.

## Évaluation

It is important that the 5 Cergy students participate fully in all the sessions with enthusiasm and energy.

---

## Calendrier

### \* Semester 1

- October 6-11 at the Université Rennes II A series of seminars, workshops and discussions are organised in order to prepare the exhibition, Trajectories, which will take place at the Galerie Art & Essai, Université Rennes II in november. Among the lecturers will be Sven Lütticken (art historian), Anne Zeitz (art historian and co-director of Sound Unheard), Yann Serandour (artist), Severine Cauchy (art historian).
- November 10-20 2019 at the Université Rennes II Exhibition production, performances, lectures, visits, discussions Notably, a seminar and a conference with Silvia Kolbowski will take place on the 15th and the 16th.

### \* Semester 2 (to be confirmed):

- February 2020 (dates to be determined) at the Beaux Arts de Paris and l'ENS Paris Saclay Uchronies, a workshop proposed by the artists Christophe Berdaguer & Marie Péjus The practice of uchrony involves imagining the world as it would be or would have been if a specific factor had been different. What would our environment be, what would the city and our objects look like if we had been horizontal, liquid or telepathic beings? Berdaguer & Péjus propose a workshop around these types of temporal and speculative contortions.
- May 2020 (dates and place to be confirmed) at the Beaux Arts de Paris or the Lizières art center (<http://www.lizieres.org> ). For an Art by Translation exhibition at the The Emily Harvey Foundation (New

York) later in the year, artworks will be placed in a Time Box to be opened in 25 years. This project builds upon two historical precedents that will also be shown: The Time Box by Stephen Antonakos with works by Richard Artschwager, Daniel Buren, Sol LeWitt and Robert Ryman (1975- 2000) and the works sealed in the walls of the Emily Harvey Foundation. In this framework, a workshop is proposed in order to create new sound and textual pieces imagining the zeitgeist of 2045. A selection of the works will be made into a vinyl record and a selection will be played and performed in the context of the exhibition.

# COMMENT PENSER PAR IMAGES

Federico Nicolao

En partenariat avec le Centre culturel Suisse de Paris, le Doc, la Cité internationale des arts, la Faculté des beaux arts de l'Université de Lisbonne, la Fondation Calouste Gulbenkian Paris, Klima review, La Colonie, No man land's, L'Apostrophe – Scène national Cergy et Val d'Oise, et l'Université Fédérale de Rio

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

## Objectifs

Le photographe italien Luigi Ghirri concluait une des premières versions de son livre Kodachrome avec un clin d'œil à Giordano Bruno en proposant presque à la fin de son ouvrage une série de photographies qu'il estimait issues de la rencontre quotidienne avec le réel et dont il disait qu'elles étaient comme trouvées dans la rue; dans la dernière émergeaient d'un journal roulé en boule sur le macadam ces mots: «Comment penser par images». La réflexion et l'art contemporains ont repris à maintes reprises ce motif ancien, faisant une fois de plus de l'image, aussi bien mentale que concrète, l'espace le plus souvent interrogé par la pensée, pour ne pas dire son outil de production et de référence privilégié (mais Aristote disait déjà de l'âme intelligente que dans les images perçues elle pensait les formes et que les sensations, n'étant pourtant pas des images, sans les images n'auraient jamais été).

## Contenu

«Comment penser par images» est le devenu titre d'un cycle d'événements qui voient le jour dans le cadre d'un cours qui se veut une sorte de séminaire permanent. Une série de journées

d'études, de conférences, de discussions avec les étudiant-e-s, de voyages d'études, de rencontres le ponctuent; cette recherche se développe sur un laps de temps assez large dans le chaos fertile qu'évoque Hegel quand il parle de l'imagination. De l'art préhistorique jusqu'à celui de nos jours, de l'art grec jusqu'aux films de Tacita Dean, en passant par les réminiscences de Giordano Bruno ou du cycle de pièces pour piano *Images* de Debussy, par *Svolgere la pelle* de Giuseppe Penone ou les spéculations de Michelangelo Antonioni, dans un mouvement en même temps de déconstruction et d'analyse mais aussi de création et de travail, artistes, écrivain-e-s et philosophes n'ont pas cessé de s'interroger sur le rapport complexe qui existe entre image et pensée, espaces subversifs où apparaissent les intensifications du réel les plus raffinées et les plus profondes.

«Comment penser par images»: nombreux sont les reflets que ce thème peut prendre, on peut le lire à l'aune de la «révolution numérique», en s'interrogeant avec Jean-Pierre Vernant sur quelles opérations mentales mettent en œuvre les images en dehors du couple paraître/être, en pensant au livre des dessins de Vasari ou aux Atlas d'Aby Warburg ou Marcel Broothaers, en se

penchant sur l'art médiatique qu'Hans Belting définit désormais comme un hybride de technologie et de concept, ou en s'intéressant aux nouvelles recherches des neurosciences sur la mémoire ou aux réflexions de Benjamin sur la reproductibilité mais aussi aux conséquences juridiques et politiques que cette jonction pensée-image continue à provoquer – et bien évidemment on pourra se pencher sur cette question de mille autres manières encore. L'image nous intéresse quand elle interroge les limites de la pensée et la pensée encore plus quand elle met à l'épreuve le statut même d'une image.

---

### **Méthode**

Après tant d'invité-e-s qui se sont succédé-e-s au cours des sept dernières années, et en nous appuyant sur les acquis des cycles précédents, les rencontres reposeront principalement cette année, sur l'envie de continuer à interroger la question de l'observation et de l'écoute analysant quelle pensée par images s'élabore dans des parcours d'artistes et théoricien-ne-s en première ligne par rapport à la question de la recherche.

---

### **Évaluation**

Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux événements – à l'ENSAPC, à l'espace YGREC – est strictement obligatoire pour tous les inscrit-e-s. Des groupes seront constitués pour récolter et éditer les textes d'une série de conférences d'artistes et auteur-e-s intervenu-e-s à l'ENSAPC ces dernières années, en vue de la publication du volume des actes de la Ligne de recherche. L'inscription aux groupes et le travail requis sont obligatoires.

---

### **Repères bibliographiques**

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

---

### **Calendrier**

Semaine A, jeudi, 9h-12h30 et 14h-17h.

Les séances auront lieu les 3 octobre, 17 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre 2019, 9 janvier, 23 janvier, 6 février, 5 mars, 19 mars, 2 avril, 30 avril, 14 mai et 28 mai 2020.

# LES ÉCRITS D'ARTISTES, TENTATIVES D'ÉPUISEMENT

Carole Boulbès

Avec Christophe Viart

En partenariat avec l'Université Paris 1 et l'Institut Acte

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 À 5

20 étudiant-e-s

## Objectifs

Ce séminaire vise à lire ensemble, réfléchir, et à étudier un corpus d'écrits d'artistes proposés par les participant-e-s. On cherchera surtout à débattre d'un certain nombre de notions liées à la création et à la recherche (liens entre la théorie et la pratique, modes opératoires, valorisation du travail) dans un esprit critique et constructif.

## Contenu

«Reprenons la question: ce quelque chose que l'œuvre d'art apporte à l'ordre du connaître, d'où vient-il, et où déploie-t-il son efficace?», Thierry de Duve, *Nominalisme pictural*.

Les écrits d'artistes se situent à la croisée de plusieurs disciplines: littérature, arts plastiques, histoire de l'art, sociologie de l'art, psychanalyse, esthétique. C'est ce mélange particulier qui en fait une production hors-norme, difficile à saisir, mais riche d'enseignements. De Valerio Adami à Rémy Zaugg, le corpus de textes à découvrir se déploie presque à l'infini...

«Le génie, c'est l'impossibilité du fer.» Marcel Duchamp, entretien avec Denis de Rougemont.

«L'artiste, comme l'enfant, est passif. L'artiste reste un enfant, qui a perdu son

innocence mais qui, pourtant ne peut se libérer de l'inconscient», Louise Bourgeois, *Cellule* (Tu ferais mieux de grandir).

Les écrits d'artistes en disent long sur leur pratique ou bien ils n'en disent rien. Certains créateurs donnent des conférences, des interviews, d'autres rédigent des notes dans le plus grand secret. À l'auto-analyse, certains préfèrent des formules brèves comme les poèmes, les slogans politiques ou les aphorismes. Autre aspect important: de plus en plus, les écrits d'artistes sont objets d'exposition ou synopsis de films.

## Méthode

Par commodité, on distinguera les manuscrits relevant d'un usage privé (correspondances, notes d'ateliers, cahiers, journaux) et les imprimés relevant de la sphère publique (recueils de textes, articles de presse, manifestes, partitions, pamphlets, entretiens, transcriptions filmiques ou radiophoniques, livres et catalogues d'artistes, etc). Mais là aussi les lignes se déplacent, les frontières sont poreuses et les contre-exemples nombreux. Que cela soit à travers des formes courtes ou longues, intimes ou pas, on s'intéressera aux textes d'artistes, textes artistiques, textes sur l'art, ou art conceptuel qui feront l'objet d'exposés et de débats critiques.

---

## Évaluation

Présence et participation active aux recherches du séminaire. Au milieu du semestre, production, écriture, création et communication lors du séminaire d'un texte, article, entretien, etc.

---

## Repères bibliographiques

- La collection «Écrits d'artistes» publiée par l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, et aussi les écrits de Louise Bourgeois, Gerhard Richter, Muntadas, Andrea Fraser, Jochen Gerz, Eszter Shalev-Gerz, Judy Chicago, Mike Kelley, Erik Duyckaerts, Dan Graham, Robert Morris, Mark Rothko, Wassily Kandinsky, Paul Klee, Francis Picabia, Fernand Léger, Marcel Duchamp, etc.
  - Les écrits d'artistes depuis 1940, Ed. IMEC, 2004.
  - Anna Guilló, Écrits d'artistes au XX<sup>e</sup> siècle, 50 questions, Paris, Klincksieck, 2010.
  - Christophe Viart, Les mots de la pratique, Le mot et le reste, 2018.
  - Sally Bonn, Les mots et les œuvres, Paris, Seuil, 2018.
- 

## Calendrier

Au premier semestre, semaine A, vendredi 9h30-12h30.

Au second semestre, semaines A et B, vendredi 9h30-12h30, sauf au mois d'avril.

# JAPONOLOGIES

Corinne Le Neün

Avec Véronique Joumard, Corinne Atlan et Bruno Fernandés

En partenariat avec le Centre d'études japonaises de l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) et le laboratoire Agora de l'Université de Cergy-Pontoise

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 ET 5

(ouvert comme cours aux étudiant-e-s des années 1 à 3)

## Objectifs

Le séminaire a pour ambition de doter les étudiant-e-s des outils de l'analyse critique en leur offrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la création au Japon afin de mieux appréhender une culture qui exerce une puissance fascination sur toute une jeune génération. Lors de cette nouvelle saison de Japonologies, le travail d'analyse de divers registres d'images se poursuivra grâce aux apports historiques, culturels et linguistiques partagés par les intervenant-e-s (chercheur-e-s, étudiant-e-s, artistes et enseignant-e-s) avec comme ligne directrice la généalogie des images et les questions de l'influence des modèles esthétiques fournis par les arts japonais et les constants allers-retours entre les différentes cultures.

## Contenu

Le séminaire renouvelle son invitation pour le second semestre à Bruno Fernandés, auteur de « Pornologie vs capitalisme - Le groupe de happening Zero Jigen - Japon 1960-1972 ». Il a créé la première collection sur les avant-gardes consacrée aux contre-cultures japonaises du XX<sup>e</sup> siècle et intitulée « Delashiné! » (du français déraciné). Sa programmation éditoriale

s'emploie à battre en brèche les clichés sur un Japon soumis et obéissant.

Gérald Peloux interviendra sur la fortune esthétique de l'écrivain Edogawa Ranpo alors que cette figure de la scène artistique japonaise est saisie par un nombre toujours plus important d'artistes contemporains.

Ilo Contaim et Tanguy Lecomte, tout deux félicités pour leur diplôme respectif en 2019 sur la création de jeux vidéo queer, établiront le lien généalogique entre jeu vidéo et Japon.

Rebecca Scalèse interviendra en tant que membre active du séminaire et doctorante en littératures comparées sous la direction du Professeure Sylvie Brodziak du centre de recherche Agora de l'Université de Cergy-Pontoise (EA 7392) et de Sylvain Cardonnel, Professeur à l'Université de Ryokoku à Kyoto.

Enfin on abordera l'oeuvre de l'artiste Yasumasa Morimura au prisme de la figure de l'Onnagata (女方).

En janvier, sur une modalité de workshop/atelier d'écriture, invitation à Corinne Atlan, romancière, essayiste et traductrice. Elle a traduit à ce jour plus de 60 oeuvres japonaises (principalement romans, notamment de Haruki Murakami, Ryû Murakami, Yasushi Inoue ou encore Fumiko Hayashi, mais aussi poésie et théâtre).

---

## Évaluation

Présence obligatoire au séminaire et forte motivation. Les étudiants sont encouragé-e-s à prendre la parole et à problématiser leur relation à la culture japonaise sous divers formats de restitution, textuelle, plastique ou magistrale.

---

## Repères bibliographiques

- Jeremy Corral, *Japanoise. Extrémismes & entropie*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2019
  - Uno Kuniichi, *Hijikata Tatsumi, Penser un corps épuisé*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017
  - Bruno Fernandes, *Vocations de l'ombre - Haino Keiji - Une autre voix/voie du rock*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017
  - Michael Lucken, *Nakai Masakazu. Naissance de la théorie critique au Japon*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2016
  - Gérald Peloux et Cécile Sakai (dir.), *Edogawa Ranpo, Les méandres du roman policier au Japon*, Le lézard noir, 2018
- 

## Calendrier

Le calendrier précis sera communiqué ultérieurement.

Au 1<sup>er</sup> semestre, workshop sur le Haïku avec Corinne Atlan.

# LATITUDES BOTANICUS

Corinne Le Neün

Avec Régine Cuzin

En partenariat avec l'Association OCEA et le Museum d'histoire naturelle

SEMESTRE 2

ANNÉES 4 & 5

(ouvert comme cours aux étudiant-e-s  
des années 1 à 3)

## Objectifs

Le séminaire a l'ambition de favoriser des rencontres avec les artistes et les chercheurs qui habitent ou travaillent sur des territoires insulaires dont les départements et territoires d'Outre-Mer et ceux d'Amérique latine. Il s'agit d'interroger tant la représentation de ces territoires dans l'imaginaire artistique que les circulations de savoirs qu'ils génèrent. On sera également attentif à la façon dont la botanique s'est articulée aux projets d'expansion impériale outre-mer à l'époque moderne.

## Contenu

Nous rencontrerons Flora Penne, ethnobotaniste et ingénieur d'études CNRS qui fut le co-commissaire scientifique de l'exposition «Mapuche – Voyage en terre Lafkenche» au Musée de l'Homme qui a fait suite à sa mission pour le Muséum national d'histoire naturelle. Cette étude s'inscrit dans un projet né de la collaboration avec les artistes du collectif Ritual Inhabitual pour rendre compte de certains aspects de la culture des communautés Mapuche qui ont construit au fil des ans une relation complexe, fondée sur une connaissance profonde de la nature.

Une visite des collections botaniques du Museum permettra de poursuivre notre réflexion sur les plantes et «ce savoir dynamique».

Avec l'artiste Maria Thérèza Alvès nous évoquerons *Seeds of Change* une enquête en cours basée sur des recherches originales sur la flore de ballast dans les villes portuaires européennes nourrie des travaux du docteur en botanique Heli Jutila. Va se révéler un récit beaucoup plus complexe de l'histoire du monde que ne le présentent habituellement les récits orthodoxes.

Gilles Clément, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et écrivain, viendra parler de son travail et des recherches qu'il mène depuis de nombreuses années, notamment le Jardin planétaire, un concept qui envisage de façon conjointe et enchevêtrée la diversité des êtres sur la planète et le rôle gestionnaire de l'homme face à cette diversité. Il évoquera aussi l'histoire des Vagabondes – plantes, arbres, et fleurs qui ont conquis le monde. Une théorie en opposition à celle considérant ces vagabondes comme les mauvaises herbes.

## Méthode

La ligne de recherche emprunte son nom, «Latitudes», au travail engagé depuis de nombreuses années par Régine Cuzin, commissaire indépendante, auteure de l'exposition «Haïti. Deux siècles de création artistique» au Grand Palais en 2014-2015. Latitudes

est une série d'expositions présentées de 2002 à 2009 à l'Hôtel de Ville de Paris pour donner de la visibilité à la création contemporaine des outre-mers et des ailleurs (Caraïbe, Amazonie, Océanie, Océan Indien).

---

### Évaluation

Implication et présence aux rendez-vous. Propositions de pièces spécifiques autour des questionnements soulevés par le séminaire.

---

### Repères bibliographiques

- Gilles Clément, *Éloge des vagabondes. Herbes, arbres et fleurs à la conquête du monde*, Nil Édition, mai 2002 (rééd. chez Robert Laffont, 2014)
- Gilles Clément, *Espèces vagabondes, menace ou bienfait?* (avec Francis Hallé et François Letourneux), Toulouse, Éditions Plume de Carotte, coll. "Les Engagés", 2014
- Gilles Clément, *Le Jardin planétaire* (avec Claude Éveno), L'Aube/Château-Vallon, 1997 (rééd. 1999)
- Samir Boumediene, *La colonisation du savoir. Une histoire des plantes médicinales du «Nouveau Monde» (1492-1750)*, Vaulx-en-Velin, Éditions des Mondes à faire, 2016, 477 p.
- Francis Hallé, *La Condition tropicale. Une histoire naturelle, économique et sociale des basses latitudes*, Actes Sud, 2010 (ISBN 978-2-7427-8840-8)

---

### Catalogues Latitudes

- «Latitudes 2002»
  - «Latitudes 2003 – Terres de l'océan Indien», avant-propos de JMG Le Clézio
  - «Latitudes 2004 – Terres de l'Atlantique», avant-propos de Maryse Condé
  - «Latitudes 2005 – Terres du Pacifique», avant-propos de Nicolas Kurtovitch
  - «Latitudes 2006 – Terres d'Amazonie», avant-propos de Serge Patient
  - «Latitudes 2007 – Terres du Monde», avant-propos d'Alain Mabanckou
  - «Latitudes 2009», avant-propos de Luc Lang
- 

### Calendrier

Le calendrier des séances sera précisé ultérieurement.

# THE NIGHT OF ASSASSINS (À LA RECHERCHE DES RALLIZES DÉNUDÉS)

Gallien Déjean et Lionel Catelan

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

8 étudiant-e-s

## Objectifs et contenu

Proches de l'avant-garde théâtrale japonaise des années 1960, les Rallizes Dénudés deviennent en 1967 un groupe de rock psychédélique radical. Très politisés, proches de l'Armée rouge japonaise et des mouvements étudiants, certains de ses membres sont suspectés de participer à des actions armées et rentrent dans la clandestinité. Ils ne sortiront aucun album officiel, la plupart des enregistrements connus – généralement, de longues compositions bruitistes jouées en live –, constituant une discographie erratique composée essentiellement de disques pirates (bootlegs) ou de compilations tardives. Pourtant, les Rallizes Dénudés sont cultes. Ils rassemblent autour de leur musique une large communauté de fans, de diggers et de bootlegers, et sont même considérés comme l'une des sources majeure de la musique noise (en particulier, de ce qu'on appelle la «japanoise»). L'histoire des Rallizes est un patchwork de rumeurs, d'approximations, de fantasmes et de sous-entendus entourant les membres du groupe d'une aura mystérieuse – à commencer par Takashi Mizutani, le

leader charismatique disparu de la circulation il y a quelques années. Est-il mort? D'aucuns prétendent qu'il habite à Paris, d'autres à Bruxelles...

À la croisée d'une certaine histoire des avant-gardes, du rock et de l'engagement politique radical, cette ligne de recherche envisage la constitution et la pérennité d'un mythe culturel comme objet d'étude. Sous la forme d'une enquête documentaire (filmée) reconstituant l'histoire évanescence et rapiécée du groupe à partir de ses traces, de ses fragments ou de ses effacements, ce projet s'envisage comme une anarchie – selon l'expression de Derrida –, c'est à dire comme la constitution d'une méthodologie de recherche centripète qui rayonne autour de son objet pour tenter d'en cartographier l'absence.

L'année 2019-2020 sera consacrée à la mise en place du projet (identification des institutions partenaires, recherche de subventions, repérages des interlocuteurs, etc.).

À l'issue de cette recherche, l'accumulation de matériaux documentaires, témoignages, etc., donnera lieu à des formes de restitution à définir collectivement (documentaire filmé, exposition, publication, etc.).

---

## Évaluation

Le recrutement des huit étudiant-e-s se fera par une lettre d'intention. Un investissement rigoureux dans ce projet est attendu. L'absentéisme ne sera pas toléré et peut être susceptible de conduire à l'exclusion de la ligne de recherche.

---

## Repères bibliographiques

- Julian Cope, Japrocksampler. L'incroyable explosion de la scène rock japonaise, Les mots et le reste, Marseille, 2012.
- 

## Calendrier

Lundi, 14h-17h, une fois par mois.  
Les séances auront lieu les  
14 octobre, 18 novembre 2019,  
3 février, 9 mars, 27 avril  
et 25 mai 2020.

# LE PETIT TOUR #3

Vincent Gérard

Avec Laura Brunellière, artiste, et Boris Samuel, économiste

SEMESTRE 2

ANNÉE 4

6 étudiant-e-s

## Objectifs et contenu

À l'occasion de l'édition du n°0 de la revue numérique Cirque (nouvelles du monde et d'ailleurs), dont l'édito est centré sur une critique des problématiques écologiques, sociales, politiques et migratoires de l'Union européenne: Le petit tour est invité à réaliser son 3<sup>e</sup> volet en son sein, en partageant ses travaux de recherche.

Le n°0 qui inaugure la revue Cirque (nouvelles du monde et d'ailleurs), tentera d'éclairer «le miracle portugais» qui a découlé du plan de rigueur imposé par Bruxelles ces dernières années. Elle donnera une représentation formelle à la décision de la politique municipale de Berlin qui a su contrecarrer les plans de privatisation et de vente de grands quartiers populaires de la capitale allemande, en vue d'un vaste plan de spéculation immobilière. Pour finir, au sein de la commission européenne à Bruxelles, puis au moment d'un vote au parlement de Strasbourg, elle témoignera du débat et de la stratégie démocratique dans le cadre d'un projet de décret qui préconise «un alignement écologique de la politique agricole commune».

Un groupe d'étudiant-e-s sera invité au sein de deux pôles simultanés de la

revue Cirque. Un pôle parisien: salle de rédaction et de création de la revue (constituée de 14 personnes), installée dans les bureaux de l'Agence Magnum en France. L'autre pôle, en direct du paysage européen: depuis lequel, 10 personnes remonteront le Portugal du Sud au Nord, puis feront une escale à Berlin. La boucle de l'investigation se terminera de Bruxelles à Strasbourg. (Chaque escale donnera lieu à un travail avec des correspondant.e.s in situ: invité-e-s, intervenant-e-s, étudiant-e-s).

## Méthode

Les images, sons, textes, films, envoyés chaque jour au bureau de la revue, ces données seront traitées immédiatement après leur envoi journalier par l'équipe de rédaction, qui mettra alors en œuvre la revue (maquette, programmation). La publication du n°0 de la revue Cirque (nouvelles du monde et d'ailleurs) aura lieu au terme des 12 jours.

Le travail des missions de chacun.e: relevé des données in situ, logistique (humaine et technique), programmation (pour l'édition numérique), maquette (matérielle et virtuelle), communication (envoi des données, suivi) devra être observé avec rigueur. Réunions préparatoires, calendrier et horaires (journée, soir, nuit) devront être respectés!

---

## **Pré-requis**

Maîtrise des outils vidéo (prise de vue et montage), photo (prise de vue et traitement image), son (prise de son et logiciel de traitement et montage), programmation numérique (code et web-design), anglais parlé et écrit.

Après la communication du «cahier des charges éditorial» fin 2019, les candidat-e-s (rédactrices/teurs investigatrices/teurs), devront présenter un projet d'une page aux responsables du Petit Tour et au comité de rédaction de la revue Cirque.

Les étudiant.e.s retenu.e.s travailleront sous la responsabilité du comité du Petit Tour, des directeurs de la publication, rédactrices et rédacteurs en chef de la revue Cirque, intervenant.e.s et des chef.fes de département (rédaction, image, son, programmation, texte, maquette).

---

## **Evaluation**

Projet réalisé. Respect du calendrier de travail (horaires de présence et de rendus).

---

## **Calendrier**

Séminaire de préparation de 3 jours, à Paris. Dix-douze jours simultanés: investigation et rédaction. Deux journées de restitution, à l'ENSAPC, à l'Université Paris 7 et à Médiapart.

# TRILOGIE DE LA TERRE

Corinne Le Neün

Avec Agathe Simon et Bertrand Maillot

En partenariat avec le Département de géosciences et environnement Cergy (GEC) de l'Université de Cergy-Pontoise, l'UFR Langues et études internationales et le laboratoire CNRS LAHIC.

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

6 étudiant-e-s

L'équipe est déjà constituée et l'appel à participation est clos. Il n'y a pas d'inscription possible à la rentrée.

## Objectifs

International et interdisciplinaire, le projet Trilogie de la Terre a pour enjeu d'initier un cycle d'exploration collective, inédite et créative à partir d'archives obtenues par reconstitution, intuition et extrapolation.

## Contenu

Se développant grâce à une porosité entre documentaire et fiction, entre science et onirisme, entre histoire et re-création, le projet Trilogie de la Terre consiste à la fois en une archéologie utopique de généalogies individuelles et en une réflexion sur la globalisation de notre monde actuel. Il propose une tension poétique et dialectique entre un passé impossible à reconstituer et un futur que des prédictions font osciller entre collapsologie et hubris technologique.

Créé par l'artiste française Agathe Simon, le projet propose de renouer avec la terre de nos ancêtres en interrogeant nos origines généalogiques. Dans un contexte de mondialisation et de flux migratoires, l'artiste a proposé à cinq personnes, originaires de

cinq continents (Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie), de mener l'enquête sur leur plus ancien aïeul identifié.

Entourés par une équipe interdisciplinaire constituée spécifiquement et dont l'ENSAPC est un acteur à part entière, il s'agira d'explorer cette période où les racines généalogiques de ces cinq témoins plongent dans l'obscurité, par défaut de récits familiaux et d'état-civil.

C'est par le dialogue entre généalogie, géologie, dessins, cartes, récits oniriques, productions artistiques et reconstitutions historiques que se constitueront progressivement ces cinq portraits d'une humanité disparue.

La Trilogie de la Terre donnera lieu à un film, une publication, une exposition et un forum interdisciplinaire.

## Méthode

Le projet permettra de confronter diverses méthodologies de recherche et de déployer dans le cadre de ce vaste programme un travail artistique au sein du Centre de recherche sur l'inconnu (CRI). Le CRI est une équipe internationale et interdisciplinaire rassemblée à cette occasion, regroupant des étudiant-e-s en art de l'ENSAPC, des étudiant-e-s en géologie ainsi qu'en langues et affaires internationales de l'Université Paris-Seine, de

même que des membres de la compagnie de création Le Groupe fondée par Agathe Simon.

Le Centre de Géosciences – un pôle de recherche riche d’une technologie de pointe habituellement à l’usage exclusif des chercheurs en géologie du monde entier – s’ouvrira exceptionnellement pour le projet aux artistes de l’ENSAPC.

---

### **Évaluation**

Implication et présence à tous les rendez-vous. Propositions de pièces spécifiques autour des questionnements soulevés par le séminaire.

---

### **Repères bibliographiques**

- Revue du laboratoire Art et science du CNRS – université Paris-I Panthéon-Sorbonne <http://plastik.univ-paris1.fr/numeros/>
- Eliane Strosberg, Art et science, Editions UNESCO, 1999, 245 p.
- Hervé Fischer, La société sur le divan, Montréal, 2007, 122 p.
- Corinne Le Néün, Michel Paysant, ONS. Un Modèle pour des collaborations possibles entre art et science, École Nationale Supérieure d’Arts de Paris Cergy, 2014.
- Paul Ardenne, Un art écologique – Création plasticienne et anthropocène, Le Bord de l’eau, La Muette, 2018, 285 p.
- Stephen Wilson, Art+science, Wilson, Thames et Hudson, 2010 .
- Marie-Christine Bordeaux (dir.), Entre arts et sciences, Culture et musées, 2012, n° 19, Actes Sud, Avignon, 2012.
- Jean-Claude Ameisen, Yvan Brohard, Quand l’art rencontre la science, Editions de la Martinière, 2007.

- Yaël Kreplak, Lucie Tangy et Barbara Turquier, «Art contemporain et sciences humaines: création, médiation, exposition», Tracés, ENS Edition, 2011, p. 21-28.
- 

### **Calendrier**

Les 27, 28 et 29 septembre, 22 novembre, 13 décembre, 31 janvier, 28 février, et deux dates en avril pour le Forum.

# LA VIE TUMULTUEUSE DES ŒUVRES D'ART CONTEMPORAIN

Sophie Duplaix, conservatrice en chef des collections contemporaines, Musée national d'art moderne-Centre Pompidou

En partenariat avec l'École du Louvre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 4 & 5

8 étudiant-e-s (sélection sur une note de motivation). Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs et contenu

Ce séminaire vise à sensibiliser un groupe d'étudiant-e-s, issu-e-s à la fois de l'École du Louvre et de l'ENSAPC, à la spécificité de la gestion scientifique des œuvres d'art contemporain, en particulier les installations complexes. La chaîne étudiée va de l'acquisition à l'accrochage et au démontage, en passant par les réserves, que l'on visitera, la documentation et la conservation des œuvres.

## Méthode

Le séminaire prend appui sur des cas concrets issus des collections du Musée national d'art moderne, et donnera la parole à divers intervenants de cette institution.

## Programme

- **1<sup>ère</sup> séance**, lundi 4 novembre 2019 de 9h30 à 12h30 à l'École du Louvre: présentation générale du séminaire par Sophie Duplaix, conservatrice en chef des Collections contemporaines au Mnam/Centre Pompidou;
- **2<sup>e</sup> séance**, mardi 3 décembre 2019 de 9h30 à 12h30 au MNAM/Centre Pompidou: présentation d'une sélection d'œuvres contemporaines, dont certaines habituellement inaccessibles au public, de l'accrochage du Mnam/Centre Pompidou par Rita Cusimano, attachée de conservation;
- **3<sup>e</sup> séance**, lundi 16 décembre 2019 de 9h30 à 12h30 à l'ENSAPC: documenter la présentation des œuvres d'art contemporain: méthodes d'analyse et études de cas (travail en petits groupes), par Isabelle Merly, ingénieure d'études aux Collections contemporaines du Mnam/Centre Pompidou.
- **4<sup>e</sup> séance**, lundi 13 janvier 2020 de 9h30 à 12h30 à l'École du Louvre: documenter la présentation des œuvres d'art contemporain: méthodes d'analyse et études de cas (travail en petits groupes), par Isabelle Merly, ingénieure d'études aux Collections contemporaines du Mnam/Centre Pompidou (suite de la 3<sup>e</sup> séance);
- **5<sup>e</sup> séance**, une matinée de la semaine du 20 janvier ou du 27 janvier ou du 3 février 2019: visite des réserves «Paris Nord» du Centre Pompidou;

- — **6<sup>e</sup> séance**, lundi 24 février 2020 de 9h30 à 12h30 à l'ENSAPC: de l'archive papier au numérique: la question du dossier d'œuvre par Odile Rousseau, documentaliste principale, responsable de la Documentation des œuvres contemporaines au Mnam/Centre Pompidou.
- — **7<sup>e</sup> séance**, semaine du 23 mars ou du 30 mars 2020, une matinée de 9h30 à 12h30 ou un après midi de 14h30 à 17h30, au Centre Pompidou: présentation de cas de restauration d'œuvres du Mnam/Centre Pompidou, par les restaurateurs du Mnam
- — **8<sup>e</sup> séance**, lundi 27 avril 2020 de 9h30 à 12h30 à l'École du Louvre: séance de bilan et de préparation à la remise de la note de synthèse, par Sophie Duplaix.

---

### Évaluation

À l'issue du séminaire, il est demandé aux étudiant-e-s de rédiger une note de synthèse à partir de cas étudiés tout au long de l'année, afin de montrer que les enjeux en sont compris. Les cas retenus sont au choix des étudiant-e-s. La dernière séance du séminaire est consacrée à l'accompagnement des étudiant-e-s en vue de la réalisation de cette note, rédigée ultérieurement.

### Bibliographie

Compte tenu de la nature du séminaire – s'attacher aux œuvres dans leur matérialité –, il sera plutôt recommandé, le moment venu de consulter les dossiers d'œuvres contemporaines du Musée national d'art moderne.

---

### Calendrier

Cf. supra.

# VOILÀ LA FEMME (2)

Carole Boulbès, Corinne Le Neün

En partenariat avec Points Communs – Nouvelle scène nationale Cergy-Pontoise/Val d’Oise

SEMESTRE 1

ANNÉES 4 & 5

20 étudiant-e-s

## Objectifs

Ce séminaire vise à lire ensemble, et à étudier un corpus de textes et d’images et de spectacles choisis, à en discuter afin de poser et d’analyser des problèmes théoriques, critiques et politiques, autour des femmes dans l’art et le spectacle vivant.

## Contenu

Cette année, nous partirons du spectacle «Saison sèche» de Phia Ménard (programmé à Points communs – Scène nationale de Cergy-Pontoise le 17 octobre 2019), et de diverses autres publications d’histoire de l’art et d’esthétique pour poursuivre notre interrogation sur la place des femmes dans l’art, leurs rapports à l’autorité et aux institutions. Nous interrogerons plus spécialement la figure de la guerrière autant dans la mythologie (par exemple les Amazones, les Valkyries) que dans les traditions populaires (séries télévisées, comics).

## Méthode

D’octobre à janvier, six séances obligatoires, pendant lesquelles deux exposés seront proposés par les étudiant-e-s sur leurs recherches respectives, à partir de textes et visuels appartenant à un corpus précis, complété en fonction de l’actualité et des différentes propositions du groupe.

## Évaluation

L’évaluation prendra en compte la présence lors du spectacle «Saison sèche» et la participation active à chacune des six séances du séminaire.

## Bibliographie

- Laurence Bertrand Dorléac, *L’ordre sauvage. Violence, dépense et sacré dans l’art des années 1950-1960*, Gallimard, 2004
- Marie-Jo Bonnet, *Les femmes dans l’art*, éd de la Martinière, 2004
- Elisabeth Lebovici et Catherine Gonnard, *Femmes artistes-Artistes femmes*, Hazan, 2007
- Camille Morineau, *Les femmes artiste au XX<sup>e</sup> siècle*, Centre Pompidou, 2010.
- Tracey Warr et Amelia Jones, *Le corps de l’artiste*, Phaidon, 2005
- *Women artists*, Taschen, 2001
- Wack, *art and the feminist revolution*, Mit press, 2007
- *Elles@centrepompidou*, MNAM, 2009
- *Women House*, Monnaie de Paris, 2017.

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 9h30-12h30.  
La rencontre avec Phia Ménard aura lieu en semaine A, le vendredi 18 octobre.

A

R

C



# AU PIED DU MUR

Christophe Cuzin

Avec Laetitia Chauvin, critique d'art, éditrice et productrice de commande publique, et Louis-Archibald Verney-Carron, Art entreprise

En partenariat avec Art Entreprise

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

15 étudiant-e-s

## Objectifs

Se confronter aux conditions des concours de commandes publiques et de 1% artistique face à une proposition réelle à Cergy-Préfecture.

## Contenu

Le principe de commande qui a longtemps régi l'économie de l'art, existe encore, et particulièrement en France sous la forme de la commande publique. Des procédures et des méthodes sont indispensables à l'approche de ce territoire. L'unité pédagogique qui est proposée ici tentera à se familiariser avec le monde administratif, la rigueur et les délais relatifs à cet exercice. Par ailleurs, la commande permet d'envisager des projets artistiques ambitieux ou monumentaux, mais toujours avec le souci de leur faisabilité et de leur budget. Le sens de la proposition est aussi un élément décisif pour le jury de sélection auquel il faudra se confronter à l'écrit et à l'oral. Le fait que la proposition sur laquelle nous travaillerons soit une situation réelle, donnera une force à la véracité des propositions formulées. Ce sont tous ces aspects qui seront abordés dans cet ARC.

## Méthode

Des équipes de trois étudiant-e-s seront constituées et feront une proposition comprenant les maquettes du projet (2D & 3D), leur argumentaire rédigé, le budget de leur réalisation et la défense orale du projet face à un jury extérieur spécialisé. Chaque équipe d'étudiant-e-s sera en compétition, ainsi qu'avec d'autres artistes extérieur-e-s à cette proposition pédagogique

## Évaluation

La présence, la ponctualité et l'implication seront particulièrement évaluées compte tenu des partenaires extérieurs à l'école, et seront rapidement éliminatoires.

## Calendrier

Le cours au lieu sur une matinée avec des cadences variables selon les contraintes des procédures de la commande publique.

# CONFRONTATION AUX ŒUVRES

Éric Dalbis

Avec Stéphanie Katz

Au Musée du Louvre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

20 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs

En se confrontant à la présence physique d'œuvres choisies parmi les collections du musée, œuvres peintes et s'inscrivant essentiellement dans les périodes du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles (mais pas exclusivement), en les questionnant, en les analysant, il s'agit d'interroger sa propre pratique d'artiste dans ses intentions et ses gestes, ses choix techniques en se référant à une mémoire, à des filiations, à une culture, etc.

## Contenu

Etudier et comprendre les règles et la logique propres à une œuvre, en analyser les enjeux esthétiques, les moyens, les contextes de son élaboration et de sa destination.

## Méthode

Il est demandé de choisir une œuvre en fonction des questions et de l'intérêt qu'elle suscite, d'en évaluer la relation qu'elle entretient avec votre pratique, de la présenter et de la commenter devant le groupe de participants.

## Évaluation

A partir de l'assiduité, de l'implication, de la participation et de la qualité du travail de recherche effectué.

## Repères bibliographiques

Références bibliographiques communiquées au fil des séances.

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 14h-18h, une fois par mois.

# DADA-MANTOUE ?

Carole Boulbès, Claudia Triozzi

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 4

6 étudiant-e-s

## Objectifs

Le sait-on ? 2020 est l'année du centenaire de la première exposition d'œuvres dadas à Mantoue. Entre 1920 et 1921, plusieurs manifestations dadaïstes ont eu un grand retentissement dans la ville italienne. Comme au Cabaret Voltaire, on lisait des poèmes, on chantait à tue-tête, on montrait des peintures... Et puis ? Quel souvenir la ville garde-t-elle de cette ébullition internationale qui reliait Mantoue à Zurich et Paris, et Rome à Venise ? Comment reconstruire ce qui s'est passé il y a un siècle, comment le faire revivre à notre manière ?

## Contenu

Avec cet itinéraire Dada-Mantoue, nous proposons de mener l'enquête à partir du somptueux théâtre scientifique où tout est possible, vers le Palais ducal et la chapelle Ovetari puis de prolonger le périple comme l'ont fait les dadaïstes Gino Cantarelli et Aldo Fiozzi vers d'autres villes italiennes, Modène, Bologne, Rimini... Finalement la question pourrait être : l'esprit dada, libertin, libertaire, pacifique et anti-fasciste-t-il souffle-t-il encore quelque part ? Cet ARC s'adresse à des étudiant-e-s très motivé-e-s par la performance, le chant, la poésie et l'avant-garde internationale, et déjà fortement inscrit-e-s dans ces domaines.

## Méthode

Combinaison de voyage d'étude sur l'art ancien et réflexion sur l'art actuel. Privilégier

la rencontre et la confrontation pour mettre en place un projet collectif associant poésie, peinture, performance. Le projet sera présenté par Carole Boulbès et Claudia Triozzi au début du second semestre, et sera suivi d'une conférence sur «Les performances Dada». Les inscriptions se feront à la fin de cette présentation. Un projet écrit en rapport avec ce sujet sera demandé.

## Évaluation

Présence participative et créative, intérêt pour l'histoire proche et ancienne, force de proposition, initiatives...

## Repères bibliographiques

### Ouvrages généraux

- Gorgio Agamben, La communauté qui vient, 1990
- Luc Boltanski, Eve Chiapello, Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard, 1999.
- Judith Butler, Rassemblement. Pluralité, performativité et politique, Fayard, 2016.
- Jacques Rancière, Le partage du sensible et Le spectateur émancipé, La fabrique, 2000 et 2008.

### Ouvrages spécialisés

- Giovanni Lista, Dada libertin et libertaire, l'insolite, 2005.
- Henri Béhar, Catherine Dufour, Dada, circuit total, L'âge d'homme, 2005.
- Marc Dachy, Dada et les dadaïsme, Gallimard, 1994.

## Calendrier

Workshop et voyage d'étude du 20 au 28 avril 2020

# DE L'IMAGE AU SON

yann beauvais, Jérôme Combier

Avec Grégoire Lorieux, RIM à l'Ircam

En partenariat avec l'Ircam et gb agency

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs et contenu

Réaliser un travail dans lequel les relations sons/images sont envisagées de manière structurale et ceci autant dans le champ compositionnel que proces-suel. Il ne s'agit pas pour autant de travailler la synesthésie mais d'envisager des liens dans la production d'une proposition audiovisuelle.

Les travaux peuvent être collectif ou individuel, sachant qu'il ne pourra y avoir que 7 projets au maximum, et seront restitués à l'Ircam et à gb agency au printemps 2020.

Une approche théorique sera donnée aussi bien par yann beauvais, que Jérôme Combier et Grégoire Lorieux, chacun des trois intervenants se concentrant sur des domaines distincts.

## Méthode

Cours théorique et suivi des projets dans toutes leurs phases d'élaboration et de réalisation.

## Évaluation

Participation, investissement et réalisation d'un projet.

## Repères bibliographiques

- Jean Claude Risset, Rapport «Art, Science et Technologie», Ministère de la Culture, mars 1998, <<http://www.education.gouv.fr/cid1905/art-science-technologie-a.s.t.html>>
- Michèle Castellengo, Ecoute musicale et acoustique / avec 420 sons et leurs sonagrammes décryptés, Ed. Eyrolles, 2015
- Hubertus von Amelunxen, Dieter Appelt, Peter Weibel, Notation Kalkul und form in den Künsten, Akademie der Künste Berlin, ZKM, Karlsruhe, 2008
- Boris Debackere et Aroie Altena The Cinematic Experience Ed by, Sonic Act Press, Amsterdam 2008
- Dieter Daniels et Sandra Nauman, See this Sound Audio visuology (2 vol.), Köln, Walter König/Ludwig Boltzmann Institute, 2010
- Philippe Langlois, Les cloches d'Atlantis, Musique électroacoustique et cinéma. Archéologie et Histoire d'un art sonore, Musica Falsa, Paris 2012
- Pierre Schaeffer, Traité des objets musicaux, Paris, Seuil, 1966

---

## Calendrier

Semaines A et B, mercredi, 10h-13h.

— **Première semaine d'octobre 2019:**

Le démarrage de cet arc sera précédé d'une conférence de présentation donnée par Grégoire Lorieux, compositeur et réalisateur en informatique musicale chargé de l'enseignement à l'Ircam, à l'ENSAPC au sujet de ce qui se fait et s'est fait à l'Ircam: recherche musicale, projets associant recherche et création dans le domaine de la musique mais également des arts plastiques et du cinéma, écoutes, etc. Deux semaines après cette conférence et suite à une série d'entretiens avec les candidats souhaitant participer à cet ARC, sera organisée une visite afin que chacun puisse prendre la mesure de ce qu'il sera possible de faire. Une fois le groupe déterminé, les cours commenceront dès la mi-octobre toutes les semaines.

— **En semaine A**, cours de Yann Beauvais autour du film programme, en perspective les questions relatives aux rapports entre son, image, programmation, texte, espace et installation.

— **En semaine B**, cours de Jérôme Combier sur la transformation sonore. Une fois par mois, rencontre avec Grégoire Lorieux à l'Ircam afin de favoriser les rencontres entre la culture plastique des étudiants et la culture de l'Ircam s'articulant autour des relations art, science et technologie dans la musique et le son.

— **Janvier 2020:** Dans le cadre des semaines de workshop, les projets des étudiants seront étudiés et travaillés à l'Ircam, en envisageant notamment leur faisabilité d'un point de vue technique et logistique.

— **Février 2020:** rendu d'une maquette de chaque projet.

— **De mars à avril 2020:** sur rendez-vous les projets sont travaillés en suivi par les trois enseignants de l'ARC.

— **Avril 2020:** Restitution publique des projets.

# EXPOSITION 600W / ATELIER BRUT POP-ESAT

Gallien Déjean

En partenariat avec Brut Pop, l'ESAT de Cergy-le-Haut et Treize

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

Cet ARC n'est ouvert qu'aux étudiant-e-s ayant participé à l'atelier les années précédentes.

## Objectifs et contenu

Organisation à la fin du premier semestre d'une exposition collective à Treize pour la sortie du disque vinyle 600W, enregistré dans le cadre d'un atelier de recherche et de création musicale développé par les étudiants de l'ENSAPC en collaboration avec un groupe de travailleurs de l'ESAT de Cergy le Haut.

Brut Pop est une structure dédiée à la promotion de la musique expérimentale et des arts plastiques auprès de personnes autistes ou en situation de handicap. Brut Pop développe des activités collaboratives afin de favoriser le partage des expériences, des pratiques et des savoirs dans le but de désenclaver le handicap. Brut Pop est également un laboratoire DIY de création de nouveaux instruments amplifiés, adaptés à tous, et développés selon les principes de «l'open source» autour d'une communauté réunissant lutheries expérimentales, fablabs et institutions psychiatriques. (cf. [brutpop.blogspot.fr/](http://brutpop.blogspot.fr/) et [www.vice.com/fr/video/musique-brute](http://www.vice.com/fr/video/musique-brute)) L'ESAT de Cergy le Haut appartient

au réseau des établissements et services d'aide par le travail. Un ESAT est une institution médico-sociale de travail protégé, réservée aux personnes en situation de handicap et visant à leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle.

## Calendrier

Semaines A et B, lundi, 13h-15h.

Exposition à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

# THE GAZE: FEMINIST FILMMAKING AND VIDEO ART

Elisabeth Subrin

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 4

12 étudiant-e-s

## Objectives

- **1.** Survey of contemporary women's moving image art and independent cinema from 1970 to the present
- **2.** Introduction to feminist film theory
- **3.** Introduction to the history of American feminist filmmaking and video art
- **4.** Creation of your own work in response to these topics

## Content

This seminar will examine closely the work of women filmmakers and video artists and their dialogue with theories of gender and representation. Oriented around the concept of the cinematic gaze, we will explore the groundbreaking and diverse contributions women have made to film aesthetics and moving image forms in the past 50 years. Considering the notion of the "auteur," we will do close readings of films by ground-breaking women filmmakers such as Agnes Varda, Chantal Akerman, Lucrecia Martel, Julie Dash, Samira Makmalbaf, Akosua Adoma Owusu and Ava Duvernay. Studying works by independent art-house filmmakers, experimental filmmakers and video/installation artists, we will examine how meaning is produced outside

mainstream cinema and carefully analyze selected film artists' distinct visual, narrative and conceptual strategies. We will study key concepts of feminism and feminist film theory, critical issues about representation, difference and subjectivity, and the social, political and economic conditions of the film industry. While there will be an emphasis on American and French women filmmakers, we will look at pivotal works from around the world.

## Method

Viewing and discussion of films, reading assignments, studio work, critique

## Bibliography

Selected readings by Laura Mulvey, bell hooks, Linda Nochlin, Chantal Akerman, Shohini Chaudhuri, Trinh T. Minh-ha; interviews with selected filmmakers and video artists.

## Calendar

Weeks A & B, Wednesday, 1pm-5pm.

# L'AUTRE MOITIÉ DU PAYSAGE (LMDP)

Claire Roudenko-Bertin

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs, contenu et méthode

Le groupe LMDP ces prochains mois parachève une partie de ses travaux dont l'anti-programme sera activé de concert avec notamment celles et ceux qui y ont déjà contribué, lors de la rencontre du tout début octobre.

Le groupe active également son École Clignotante pour accueillir sur des propositions ponctuelles et sur des points de polarités discutés celles et ceux qui en auraient le souhait.

L'anti-programme notoire de cet Arc n'est qu'une des expressions de son questionnement en actes et en gestes à propos de l'art et de son enseignement.

Et son École Clignotante n'est qu'une invention, nécessité intrinsèque projetée, oeuvre commune et outil, tant est réel, hardi et ardu ce mouvement alternatif entre une infinité de variations et de diversités, de formes et de traversées (individuelles et/ou collectives), et l'axe constant du processus artistique qui invariablement est interrogé.

Du coup on ne peut y trouver que ce qu'on y apporte, c'est à dire sans souci son propre travail et son propre engagement et questionnement.

La rencontre LMDP de début octobre est fondamentale car l'ARC ne pratique aucune sélection.

Pour s'y inscrire passer un mot à Claire (claire.roudenko-bertin@ensapc.fr), une date sera peaufinée rapidement avec les possibilités de chacun et chacune.

# LIRE DANS LES CHOSES

Federico Nicolao

Avec Luc Andrié et Joan Ayrtou (sous réserve)

SEMESTRE 1

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

## Objectifs

Lire dans les choses est un ARC qui expérimente des formes pédagogiques inhabituelles. Après des éditions en partenariat avec Christian Boltanski et Hans Ulrich Obrist à l'occasion de l'exposition *Take me I'm yours*, Stefano Boeri et le Polytechnique de Milan dans le cadre du projet *Animal City*, l'archivio Basilico et l'Institut de la création pour l'exploration de la vallée d'Oise, Joseph Grima et le collectif *Space Caviar* à l'occasion de l'exposition *Archertz* à la galerie YGREC, Axelle Stiefel et la Colonie dans le cadre de la préfiguration du festival *Les Atmosphériques / Texte-Contact*, Célia Bernasconi et Eric de Becker autour de la *Non école* de Villefranche et le *la Cedille* qui sourit en collaboration avec le MAMAC et le NMNM, cette année l'ARC se structure autour de la notion de Recherche comme un appendice du *Studio Recherche* et écritures et, analysant le concept d'ex nihilo, rend hommage à la célèbre séquence du film de Jean-Luc Godard *Pierrot le fou* dans laquelle un des personnages s'exclame : « Qu'est-ce que je peux faire ? Je ne sais pas quoi faire ! »

Les étudiant-e-s du *studio Recherche* et écritures se rendent sur le lieu du tournage et s'y installent avec un laboratoire de recherche éphémère qui

opère hors de toute contrainte grâce à ses dimensions variables et à sa fréquente dématérialisation. Sous l'œil bienveillant de Chiara Parisi, commissaire de l'exposition « *La Source* » à la Fondation Carmignac, une petite équipe de six étudiant-e-s se déplace en compagnie du peintre Luc Andrié et active pendant une semaine en Côte d'azur sur les îles Porquerolles un laboratoire de recherches éphémère, un atelier ouvert pour les plus entreprenants des curieux qui parviendront à le trouver. Le laboratoire se structurera en partenariat avec le cours de Joan Ayrtou à la Villa Arson et construira ainsi à long terme une restitution des résultats en jonction avec les étudiant-e-s niçois-e-s.

## Contenu

Mettant au centre de la réflexion la notion de recherche, six jeunes artistes, sélectionné-e-s sur dossier pour participer à cette aventure, mettent à l'épreuve des projets personnels à longue visée les confrontant à un contexte on ne peut pas plus singulier.

## Méthode

Les étudiant-e-s discutent avec les enseignant-e-s et les intervenant-e-s des questions qui les passionnent et qui orientent habituellement leurs œuvres. Se regroupant à Paris, ils débattent de la conception de ce musée éphémère et du contexte particulier dans lequel

● il s'inscrira. Après une première phase d'échanges et d'études de travaux en studio à Cergy, ils se déplacent avec des propositions plastiques conçues pour le voyage et, à travers l'exploration de la région, interrogent et créent leurs pièces in situ, participant collectivement à la création d'un atelier éphémère.

---

### Prérequis

Pour l'admission, participation obligatoire au studio Recherche et écritures.

---

### Évaluation

● Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux événements préparatoires ainsi qu'au voyage est strictement obligatoire pour tou-te-s les inscrit-e-s.

L'évaluation reposera sur l'engagement dans l'ensemble des propositions pédagogiques proposés et la production d'un projet. Pour la partie projet l'étudiant-e s'engage à respecter un contrat qui prévoit un certain nombre d'obligations: la mise en œuvre d'un projet personnel au sein d'une réflexion et d'un travail collectif (conception, production, création, finalisation); la prise en charge de sa restitution lors du retour du voyage.

●

### Repères bibliographiques

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

---

### Calendrier

- **Octobre**: conception du projet et du musée, préparation du voyage par des séances ponctuelles et des rendez-vous personnels .
- **Du 25 au 31 octobre**, semaine intensive en déplacement. Réalisation et installation d'un atelier sur les lieux du tournage du film *Pierrot le Fou*.

# MAISON D'ARRÊT D'OSNY

En partenariat avec la Maison d'arrêt d'Osny et le SPIP95

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Quand l'école de la liberté rencontre celle de la peine.

## Contenu

Les étudiant-e-s animeront en pleine autonomie un atelier arts visuels et écriture au sein d'une maison d'arrêt particulièrement sensible du Val d'Oise, Osny.

## Méthode

Dans le cadre d'un partenariat avec le SPIP 95, la maison d'arrêt d'Osny et l'ENSAPC, les étudiant-e-s sont amené-e-s à proposer et à animer des ateliers auprès des détenus au sein de l'établissement carcéral.

## Évaluation

La régularité des interventions et la participation à l'ensemble du parcours est indispensable.

## Calendrier

Les modalités de l'ARC seront précisées en cours d'année.

# « MASSAGE PRODUCTION » — STRUCTURE DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION AUDIO-VISUELLE AUTOGÉRÉE

Gallien Déjean

Avec Olga Rozenblum

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

## Objectifs, contenu et méthode

Massage Production est un plateau de fromage hétéroclite et autogéré. Dédié à l'enregistrement et à la production audiovisuelle, MP utilise tout ce qui permet de près ou de loin de diffuser des massages.

Fondé en 2016 par des enseignant-e-s et des étudiant-e-s de l'En-sapc, Massage Production est une structure de production et de diffusion. Inspiré par certaines initiatives alternatives historiques (Paper Tiger TV, Videofreex, etc.), l'un des objectifs de cet ARC est de réévaluer par la pratique les statuts d'artiste, de producteur et de diffuseur en créant une plate-forme collective de travail pouvant se pérenniser et devenir, à terme, indépendante de l'école. Dans ce cadre, les membres de MP sont invité-e-s à concevoir une forme originale, modulable et évolutive, adaptée aux projets qu'ils développent en fonction, ou non, des technologies contemporaines. Ils et elles doivent également choisir le modèle économique approprié à cette structure. Cette année, le groupe devra notamment définir l'architecture d'un site internet permettant d'héberger les archives que

Massage Production récolte au fil de ses activités – et la manière dont le flux de ces histoires et de ces témoignages doit être diffusé.

Depuis deux ans, Massage Production développe un projet curatorial intitulé Tortilla Flat. Adaptation libre du roman éponyme de John Steinbeck transposé dans un futur proche, Tortilla Flat est une série découpée en épisodes et en saisons. Entre fiction et documentaire, son élaboration se nourrit des collaborations et des contextes – institutionnels ou non – de production et de diffusion (résidences d'écriture, expositions, projections, voyages, émissions de radio, séminaires, etc.). Les étapes de la réalisation (scénario, tournage, montage, diffusion) sont envisagées comme des outils méthodologiques de recherche collective permettant de croiser les disciplines (art, littérature, sciences sociales, militantisme, etc.) au gré des collaborations.

Récemment, Tortilla Flat a été présenté au Forum des Images dans le cadre de la Nuit Blanche 2017 et au Confort Moderne lors d'une exposition conçue par Massage Production en mai 2018. Prenant pour toile de fond la révolution de 1848, la saison 2 – tournée entre Paris, Poitiers,

Notre-Dames-des-Landes et un château dans la Nièvre – est actuellement en cours de montage. Les nouv-eaux-elles participant-e-s sont invité-e-s à rejoindre l'équipe actuelle pour s'emparer des projets en cours mais aussi, et surtout, à développer de nouvelles pistes de travail.

Cette année, Massage s'organise autour de sessions de travail régulières (écriture, montage, construction du site, etc.), ponctuées par des interventions extérieures (chef.fe opérateur, artiste, monte.u.e.se), et des tournages selon les propositions des membres.

---

## Repères bibliographiques

### Livres

- John Steinbeck, *Tortilla Flat*, Gallimard, Paris, 1972 (première parution: 1935)
- Elsa Dorlin, *Se défendre. Une philosophie de la violence*, La Découverte, 2018

### Films

- Nicholas Ray, *We Can't Go Home Again*, 1972
- Jacques Rivette, *Out One*, 1971
- Jacques Rivette, *Le Pont du Nord*, 1981
- Vaginal Davis's *Terrorist Drag*, "The White to Be Angry", 1999
- Guillaume Dustan, *Songs in the key of moi*, 2001, *Nietzsche*, 2002, *Squat*, 2002

---

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 14h-17h.

# NO MAN IS AN ISLAND

Boris Achour et Federico Nicolao

En partenariat avec le Centre international d'art et du paysage – île de Vassivière

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

6 étudiant-e-s

## Objectifs

No Man Is An Island propose une immersion en petit groupe sur l'île de Vassivière qui abrite le Centre international d'art et du paysage ainsi qu'une collection de sculptures en plein air (bois de sculpture). Ces journées seront consacrées à la découverte du CIAP, de son environnement immédiat, de ses particularités historiques, paysagères et d'aménagement et de son système de résidences.

## Contenu

Le contenu est double. D'une part, il est mis en place par l'équipe du CIAP qui propose une introduction sur l'évolution du paysage et l'histoire de Vassivière, une visite du bâtiment d'Aldo Rossi et Xavier Fabre sous l'angle architectural, une visite guidée de l'expo au centre d'art (exposition personnelle d'Angelika Markul), une visite guidée du Bois de sculptures et du Skatepark de Koo Jeong-A ainsi que des rencontres avec les artistes en résidences et des personnalités du territoire (Elie Kongs et Natura Ruiz de La Pommerie sur la Ferme de Lachaud, Sam Basu à Treignac Projet, Guillaume Maignon et Antoine Veyriras de l'école de la terre à Tarnac, les artistes qui ont créé L'Amicale mille feux à Lacelle...), et enfin des visites d'autres lieux du territoire (visite du barrage, visite d'autres lieux d'expo etc.)

D'autre part, il est également conçu et proposé par les deux enseignants en relation avec les thématiques suivantes: la «rive» comme lieu physique de rencontre eau/terre, mais aussi au sens élargi de surface de contact/lieu de rencontre etc., ainsi que la notion de «fragment» et donc de complétude, d'unité et là encore de relation (au sens plastique, physique, sensible, humain, etc.)

## Méthode

Lectures collectives à haute voix, promenades discursives, cuisine collégiale, visionnage et analyses de films, récitations de poésie...

## Évaluation

Présence, assiduité, investissement, participation.

## Repères bibliographiques

À venir

## Calendrier

Six journées groupées du 2 au 7 décembre 2019 plus deux journées de bilan en janvier 2020 .

# DES PAPIERS, PRODUCTION DE DOCUMENTS GRAPHIQUES EN TEMPS RÉEL

Jeff Guess

Sur l'invitation de Jérôme Saint Loubert Bié et Loïc Horrelou

Avec Judith Depaule

En partenariat avec le Festival Visions d'exil, l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), l'atelier des artistes en exil, l'atelier de Communication graphique de la Haute école des arts du Rhin et l'Atelier national de recherche typographique (sous réserve)

SEMESTRE 2

ANNÉES 3 & 4

3 étudiant-e-s

## Objectifs et contenu

Il s'agit d'une intervention graphique qui sera présentée pendant les deux soirées d'ouverture du festival Visions d'Exil (au Musée de l'histoire de l'immigration et à la Cité internationale des arts, Montmartre), dont la thématique sera cette année celle de la traduction et du passage d'une langue (et donc souvent d'un système d'écriture) à une autre. Des étudiant-e-s interrogent le public sur la situation d'exil et sur les papiers que celle-ci induit, garants d'une «identité». Les réponses, analysées grâce à des algorithmes, sont transcrites et traduites et, selon des mots clés, mises en relation avec des documents issus des archives de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). La combinaison des entretiens et des documents donne lieu à l'impression d'une série de feuillets, tous uniques, présentés et distribués au public.

## Méthode

Sensibiliser le public à la notion d'exil à travers le fonds d'archives de l'Ofpra et les liens entre des situations passées et actuelles. Questionner les difficultés liées aux langues, à leur traduction orale et écrite à travers une expérimentation impliquant des processus contemporains (algorithmes). Une intervention a déjà eu lieu à l'Aubette 1928 (Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg) en novembre 2018, organisée par Loïc Horellou, Isabelle Le Minh et Jérôme Saint-Loubert Bié et servira de base pour cette nouvelle expérience. L'événement nécessitera une certaine préparation sous forme de workshops impliquant des étudiant-e-s, ancien-ne-s étudiant-e-s et enseignants de la HEAR, de l'ENSAPC et des étudiant-e-s chercheur-s-es de l'ANRT.

---

## Évaluation

Participation active et productive à toutes les sessions de travail et aux deux soirées d'ouverture du festival Visions d'Exil au Musée de l'histoire de l'immigration et à la Cité internationale des arts (Montmartre).

---

## Calendrier

Les sessions de travail auront lieu les:

- 14, 15 et 16 octobre 2019 (toute la journée) ;
- 30 et 31 octobre, 1<sup>er</sup> novembre 2019 (toute la journée);
- 13 et 14 novembre 2019 (toute la journée) ;
- vernissages des expositions le 1<sup>er</sup> novembre 2019 au Musée de l'histoire de l'immigration et le 14 novembre 2019 à la Cité internationale des arts (site de Montmartre ).

# PAYSAGE OUVERT

Federico Nicolao et Jérôme Combier

En partenariat avec la DRAC Occitanie, les Ateliers des Arques et le Musée Zadkine

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 À 4

6 étudiant-e-s

## Objectifs

Pour un-e musicien-ne ou un-e écrivain-e, l'édition sonore d'un texte, qu'elle prenne la forme d'un enregistrement, qu'elle valorise «live» une interprétation, qu'elle permette de tisser un rapport privilégié à l'écoute, représente une phase importante de la production. L'édition sonore est une forme d'expression assez familière aux jeunes générations d'artistes qui passent par l'ENSAPC.

Lors de la préparation d'une exposition collective, ayant pour centre d'intérêt la notion de paysage ouvert sous le commissariat de Federico Nicolao, Federico Nicolao et Jérôme Combier proposent aux étudiant-e-s de passer une semaine avec deux interprètes pour discuter d'écoute et d'écriture.

Les étudiant-e-s prennent connaissance des Ateliers des Arques, un centre international de résidences pour artistes, et prennent part à l'aventure des résidences où leur est proposé de développer sur place une de leurs compositions en cours au moment où Federico et Jérôme testent les possibilités de diffusion dans la nature d'un poème: «Anima foglia».

## Contenu

S'inspirant en premier lieu de l'idée de jardin philosophique, Paysage ouvert (dont le titre reprend une expression du photographe Gabriele Basilico) est

un ARC fondé sur l'exploration d'un territoire précis selon les méthodes de l'observation propre à la recherche artistique. Cette année un groupe d'étudiants spécifiquement intéressés à la question du son mais également familiers de media différents, et en particulier travaillant sur le rapport entre l'écriture et la musique, est sélectionné sur dossier. La question de l'écoute est analysée lors de lectures et discussions avec une attention particulière à la célèbre question Hölderlinienne «A quoi bon des poètes?».

La question de l'écoute est cruciale pour les possibilités qu'elle entrouvre pour la musique, le son et l'écriture, et peut nourrir la réflexion d'étudiant-e-s confronté-e-s à cette occasion à l'édition d'un texte.

## Méthode

Les étudiant-e-s décident avec les enseignants d'un programme de travail adapté à leurs recherches à développer aux Arques pendant leur séjour. Elles se regroupent pour une première phase de lectures, écoutes et visites des grottes ornées de Pêche Merle et de Gourdon et de rencontre avec les artistes en résidence, au terme de laquelle s'organiseront entre Les Arques et Paris une restitution.

Plusieurs temporalités, plusieurs dispositifs se croisent dans cet enseignement qu'il ne faut plus imaginer comme un cours traditionnel mais à l'instar d'un jardin, c'est-à-dire comme

- un espace collectif d'expérimentation. Orientés par l'expérience collective les étudiant-e-s articulent leur participation à plusieurs propositions. Le workshop et les enregistrements qui naîtront de la collaboration avec les Ateliers des Arques seront au cœur d'une restitution publique.
- 

### **Prérequis**

Soumettre aux enseignants un dossier de candidature, les inscrit-e-s à la ligne de recherche et au studio Son sont prioritaires.

---

### **Évaluation**

- Passion, assiduité, curiosité et participation active. La présence aux séances de préparation ainsi qu'au voyage est strictement obligatoire pour tou-te-s les inscrit-e-s. Les étudiant-e-s inscrit-e-s sont tenu-e-s de participer à tous les moments collectifs: lectures et productions. C'est de cette participation globale et du développement d'un projet personnel et collectif abouti que dépendra l'attribution des crédits. L'étudiant-e s'engage à respecter un contrat qui prévoit un certain nombre d'obligations: la mise en œuvre d'un projet personnel au sein d'une réflexion et d'un travail collectif (conception, production, création, finalisation).
- 

### **Repères bibliographiques**

Une bibliographie exhaustive sera diffusée en début d'année.

---

### **Calendrier**

Deux événements intensifs: un à Paris (dates à définir) et un workshop aux Ateliers des Arques, du lundi 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2020 inclus.

# PLATEFORME EXPÉRIMENTALE / LA MAISON DES GRIOT.ES

Sylvie Blocher

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs, contenu et méthode

Sylvie Blocher invite les étudiant-e-s à une expérimentation autour du projet de Bocar Niang «Griot Museum – Contemporary Art» à Tambacounda au Sénégal.

Dans certaines régions d'Afrique, la mémoire des ancêtres, les légendes, les récits de vie, la poésie, sont portés par des griots et des griotes. Tels des passeurs et des passeuses, ils et elles adressent leurs récits – parfois chantés – à la communauté, reliant ordre économique, culturel et spirituel.

En mai 2019, Bocar Niang, étudiant sénégalais à Paris-Cergy m'a proposé de rejoindre son projet artistique: la préfiguration du Griot Museum – Contemporary Art dans sa ville natale de Tambacounda, tablant que la création contemporaine se devait d'accueillir cet imaginaire de «l'être africain» pour rebâtir non seulement une estime de soi et une réappropriation de son histoire, mais aussi ouvrir nos imaginaires à d'autres mécanismes de création.

«Plateforme expérimentale / La maison des Griot.es» utilisera comme «outil de recherche» des récits, des légendes, des rêves, des contes... pour un travail de création, de transmission et de production. Elle sera aussi

un laboratoire d'idées pour imaginer la mise en œuvre de cet espace international du GMCA. On y expérimentera «une oralité de la relation» au sens où le philosophe Edouard Glissant imaginait un monde où la poésie pouvait à tout instant venir interrompre notre quotidien en s'essayant à une autre distribution des mots.

En prenant appui sur des récits vrais ou faux – écrits, poèmes, récits personnels ou historiques, dessins, vidéo, musique, sons, etc. –, les étudiant-e-s inscrit-e-s seront invité-e-s à débattre mais aussi à produire, c'est-à-dire à faire entendre leurs voix, ou à performer, ou à chanter, ou à slamer ou à dessiner ou à inventer d'autres moyens encore.

Des écrivain-e-s, artistes, théoricien-ne-s, pour lequel-le-s les récits sont source d'inspiration ou de recherche seront invité-e-s au cours de l'année (invitations en cours).

## Calendrier

Semaine B, mercredi, 14h-18h.

# PÔLE SON

Jérôme Combier et Eric Maillet

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Le Pôle son est un ARC visant à accueillir tous les types de pratiques sonores et à leur offrir un cadre pratique et théorique favorable et ouvert.

## Contenu

Le Pôle son propose plusieurs axes de travail simultanés:

- accompagnement du projet personnel des étudiant-e-s;
- workshops et sessions de travail de plusieurs jours sur un projet ou une problématique;
- séminaires: un-e intervenant-e présente son travail puis rencontre les étudiant-e-s concerné-e-s;
- formations techniques spécialisées et approfondies;
- sessions d'écoute d'oeuvres (animées à tour de rôle par les responsables du pôle son, et portant sur des domaines précis: pionniers de la musique électronique, le field recording, histoire du sampling, la poésie sonore, etc).

## Méthode

Un engagement intense et continu est demandé aux étudiant-e-s; des connaissances musicales ou techniques ne sont pas un pré-requis.

## Évaluation

Les crédits sont obtenus par contrôle continu. Chaque étudiant-e, pour bénéficier de ses crédits, s'engage sur le semestre à travailler sur un projet personnel et à participer soit à une proposition longue (workshop / initiation

technique, 4 jours minimum), soit à deux propositions courtes (séminaire / initiation technique).

## Repères bibliographiques

- Alexandre Castant, Planètes sonores
- Alexandre Castant, Journal Audiobiographique
- Alexandre Castant, Les arts sonores
- Daniel Deshays, Pour une écriture du son
- Alexandre Galand, Field recording
- Bastien Gallet, Composer des étendues, l'art de l'installation sonore
- Douglas Kahn, Noise Water Meat (en anglais)
- Brandon Labelle; Background noise perspectives on sound art (en anglais)
- Emile Leipp, Acoustique et musique
- Gérard Nicollet et Vincent Brunot, Les chercheurs de sons
- Pierre Schaeffer, Traité des objets musicaux
- Anne Sédès (dir.), Espaces sonores, actes de recherche
- Catalogue Sonic process, Centre Georges Pompidou
- Marcel Val, Musique et acoustique, rencontre entre l'architecture et le monde musical
- Ulf Poschardt, DJ Culture.

## Calendrier

Semaines A et B, mercredi et jeudi, 10h-18h.

# PORTAPAK: « MES IMAGES VOUS APPARTIENNENT »

Claudia Triozzi

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 & 4

## Objectifs

Cet ARC se propose de questionner le quotidien par l'action de la camera vidéo. Il est construit autour d'un cycle de documentaires de la vidéaste Carole Roussopoulos. Carole Roussopoulos, née Carole de Kalbermatten à Lausanne en 1945, morte le 22 octobre 2009 à Sion, est une féministe, pionnière de la vidéo et réalisatrice de plus de 120 documentaires, française et suisse. Elle est une figure de l'histoire LGBT en Suisse.

## Contenu et méthode

Pour ce faire, quatre intervenantes seront invitées.

— **Callisto Mc Nulty** est auteure, réalisatrice, traductrice. Elle est diplômée de la Central Saint Martins et de l'université de Goldsmiths à Londres. Ses recherches relèvent du domaine des études féministes, culturelles et des arts visuels. Elles prennent la forme de projets de réalisation et d'édition. Elle a réalisé «Delphine et Carole, insoumuses» (2019) et a co-réalisé, avec Anne Destival, le film expérimental «Éric's Tape» (2017). Elle est co-auteure et co-éditrice du livre SCUM Manifesto, éditions NAIMA, 2018. Elle a assuré le commissariat de l'exposition collective «Bibelot Summer Show», à la Wendy Galerie,

Paris (juin 2018), et a co-édité, avec Naomi Fleischer, le livre «Bibelot» (2019) autour de cette exposition.

- **Giovanna Zapperi** est professeure d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Tours. Ses recherches se situent à l'intersection entre l'histoire de l'art, les études de genre et la culture visuelle. Ses textes critiques et théoriques sont parus dans des catalogues d'exposition, livres collectifs et revues et elle est l'auteure de trois ouvrages: L'artiste est une femme. La modernité de Marcel Duchamp, (2012); (avec Alessandra Gribaldo) Lo schermo del potere. Femminismo e regime della visibilità (2012) et Carla Lonzi: Un art de la vie. Critique d'art et féminisme en Italie (2017; trad. fr. 2018; lauréat du prix "Il paese delle donne", Rome 2018). Elle est l'auteure d'une exposition autour de l'héritage de Delphine Seyrig, actrice, vidéaste et féministe, en collaboration avec Natasa Petresin-Bachelez, au LAM Musée d'art moderne et contemporain Lille Métropole et au Musée national Reina Sofia à Madrid en 2019.
- **Nicole Fernandez Ferrer** est programmatrice, archiviste et chercheuse en audiovisuel, traductrice (espagnol/français). Elle

est déléguée générale du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir (diffusion, archives, recherches, projections mensuelles au Nouveau Latina, ateliers scolaires, projections et ateliers en prison).

- **Pascale Cassagnau** est docteur en histoire de l'art et critique d'art, Inspectrice générale de la création, responsable des collections audiovisuelles et nouveaux médias au Centre national des arts plastiques. Elle proposera des vidéos choisies parmi les acquisitions du CNAP et qui, de différentes manières, font écho au travail de Carole Roussopoulos.

---

### **Calendrier**

Quatre jeudis du mois de mars:  
les 5, 12, 19 et 26 mars 2020.

# RE-MAGAZINE (SIMULATE, SUPPLEMENT, SUBSTITUTE)

Babak Afrassiabi et Nasrin Tabatabai

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s

## Objectifs

The course draws on the practise of artist's magazine as an expansion and a site of artistic production. Through the course of the modern history of art, artists' magazines both as a means for communication and an artistic medium, not only produced unique forms of artistic practise and objects, but also provided alternative spaces for the spread of artists' works and ideas. These collaborative spaces, which negotiated their own specific publics and forms or reception, places the artists' magazine outside of the mainstream art world and makes it, until today, an important part of contemporary artistic practise.

The course proposes to re-think the artist's magazines as from and space of practice, by inviting the participants to work individually or collaboratively on the re-production of existing magazines during the period of the year. The participants are expected to engage actively and be innovative in thinking about the medium and its new potentials, particularly in the current technological crisis of mediation and dissemination.

Every participant is asked to choose one existing magazine (artists' or other types of magazine) that they wish to work with and re-produce. The magazine should be chosen with a intention of adopting it in ways that is meaningful to your own practise and artistic interests. By reproduction an original magazine, one could think of 1 to 1

replication (a facsimile), supplementing it with new inserts, substituting its content, reformatting it into other media, performing it by other means etc. The participants are expected to argue the relevancy and the reason for choosing each magazine and the way of its re-production within the scope of their own artistic interests. During the course of the study year, we work together on the realisation of each specific publication in individual and group meetings. It is hoped that at the end of the course we will have a selection of re-worked magazines which can function as material evidences of what artists' magazine could mean today.

Beside the production of the magazines, we will have individual studio visits and discuss your own ongoing projects.

The course also be enriched by invited guests who will share their practises with us. A study trip to Berlin will also be organised in April 2020, which includes active presence at the HKW ([www.hkw.de/en/](http://www.hkw.de/en/)) event, *The Shape of a Practice*, and visiting relevant cultural institutions and activities in the city of Berlin.

## Calendrier

The first meeting of the course will take place in the morning of 10th of October during which the course and its trajectory will be explained in more depth. Week B, Thursday, 14h00, (as well as January 9th of Week A during the first semester and February 6th of Week A during the second semester)

# SORTIR

Claudia Triozzi

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

12 places par sortie à partager dans l'année

## Objectifs et méthode

Nous allons poursuivre la proposition «Sortir» avec le souci de respecter l'acte du vivant, sa manifestation, et de pouvoir le questionner ensemble à travers une prise de parole partagée.

Cette année, les sorties seront suivies d'un cours obligatoire où il s'agira d'arpenter les structures des pièces vues et laisser place à l'analyse ainsi qu'à la création d'autres dispositifs scéniques.

En exprimant ainsi l'acte de réflexion et l'organisation du plateau nous pourrions savoir quel est l'espace avec lequel nous agissons, et penser l'entre-lieu (réel) et le lieu ainsi que les lieux scéniques et leur cadre de représentations. Il s'agira donc de mettre en vue, en écoute, en présence et encore...

## Contenu

Dans le cadre du Festival d'automne, nous irons voir :

- Gwenaël Morin, *Talents Adami Paroles d'acteurs. Uneo uplusi eurstragé dies. Eschyle / Sophocle* (théâtre);
- Jean-Luc Godard, *Le Livre d'image* (cinéma) au théâtre Nanterre-Amandiers;
- Latifa Laâbissi, *White Dog* (danse);
- Lena Herzog, *Last Whispers. Oratorio for Vanishing Voices. Collapsing Universes & a Falling Tree* (film/musique).

## Calendrier

Semaine B, vendredi, 14h-18h.

# TROIS COMÉDIENS

Claudia Triozzi

Avec Christelle Lheureux

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

8 étudiant-e-s (sur présentation d'un projet)

## Objectifs

L'objet de cet ARC, organisé sous la forme de deux semaines de workshops, est de réfléchir aux questions suivantes: dans quelle présence et pour quelle présence? Il s'agit d'expérimenter le jeu d'acteur, de partager avec lui nos propres intentions tout ou long de l'action du tournage et de son organisation.

## Contenu et méthode

L'ARC invite Christelle Lheureux, cinéaste et artiste. Enseignante à la HEAD (Genève) depuis 2006, elle y a notamment monté avec trois autres artistes (Frank Westermeyer, Bruno Serralongue et Emmanuelle Antille), l'option Information/fiction dans le département Arts Visuels, un bachelor dédié aux jeunes artistes qui veulent réaliser des films et des installations vidéo, entre autre. Au sein de la HEAD, elle a organisé des ateliers avec Apichatpong Weerasethakul (2 mois en Thaïlande avec 12 étudiants), plusieurs ateliers de 2 semaines de tournage dans les alpes l'hiver dans un chalet reculé avec ses étudiants et des jeunes comédiens. Et d'autres ateliers à Genève avec les cinéastes Albert Serra (catalan), Miguel Gomes (portugais),

Raya Martin (philippin), Eugène Green, Sébastien Betbeder et Alain Della Negra (français), et les artistes Loudgi Beltrame, Jean-Charles Massera, Pierre Joseph, le peuple qui manque...

## Calendrier

- Pendant les deux semaines de workshop, 13-17 janvier et 20-25 janvier 2020.
- De lundi au vendredi, 10h-17h.
- Du 13 au 17 janvier, préparation et tournage de 8 projets avec les comédiens.
- Du 20 au 25 janvier, tournage et finalisation des vidéos.

# D'UNE VILLE À L'AUTRE. FICTIONS SONORES ENTRE PARIS ET BUENOS AIRES

Jérôme Combier

Avec Eric Maillat

En partenariat avec l'Universidad Nacional de las Artes (Buenos Aires), l'Universidad Nacional de la Plata et le programme Innovart

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 4

5 étudiant-e-s

Les étudiant-e-s s'engagent à participer à la suite du programme en 2020-2021.

étroitement ensemble à distance et lors de deux temps de rencontre, en Argentine et en France.

## Objectifs

Soutenu par le programme Innovart du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, du Ministère de la culture et du Ministère argentin de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, cet ARC proposé par l'ENSAPC, l'Universidad Nacional de los Artes de Buenos Aires et l'Universidad Nacional de la Plata (Argentine) a pour objet la fabrication d'un objet éditorial incluant parallèlement un travail sonore.

Le projet s'articule autour de plusieurs phases: définition du projet, rapport entre écriture littéraire et écriture musicale; écriture ou adaptation d'un texte littéraire de type fictionnel; réalisation d'un bande son faisant intervenir: musique, sons d'ambiance, bruitages; enregistrement des voix

Montage et mixage des voix, musique, sons ambiance et bruitage; réalisation d'une partition graphique; réalisation d'une édition et publication sur des plateformes numériques.

Le projet est mené à bien par un groupe d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s des deux pays qui collaboreront

## Contenu

Au second semestre de l'année universitaire 2019-2020, réflexion sur le rapport sons/texte en explorant notamment plusieurs exemples dans l'histoire des arts et travail commun avec des étudiant-e-s argentin-e-s en France ou en Argentine. Préparation d'un projet en par binômes: un-e étudiant-e argentin-e et un-e étudiant-e français-e. Séances d'enregistrements sonores en extérieur et en studio (textes et sons).

Au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021, travail commun avec des étudiant-e-s argentin-e-s en France ou en Argentine. Finalisation du projet. Séances d'enregistrements sonores en extérieur. Montage. Création d'une édition texte-musique.

## Méthode

Se documenter sur la question des rapports texte-musique. Définir un projet clair et le formaliser. Écrire un texte (ou adapter un texte déjà existant) ou/et réaliser une bande-son. Réaliser un montage sonore, réaliser un mixage en stéréo. Réaliser une édition.

---

## Évaluation

L'évaluation se fera sur les critères suivants: présence, implication dans la dynamique du projet et surtout du groupe, anticipation du projet, accueil des étudiant-e-s argentin-e-s.

---

## Repères bibliographiques

### Pièces radiophoniques

- Jean-Jacques Palix et Leyli Daryoush, T.P.N.Y memory, pièce radiophonique trilingue (français, Farsi, anglais): [franceculture.fr/emissions/atelier-de-la-creation-14-15/acr-tpny-memory](http://franceculture.fr/emissions/atelier-de-la-creation-14-15/acr-tpny-memory)
- David Christoffel, «Se perdre en forêt avec Schumann»: [pages.rts.ch/espace-2/programmes/le-labo/6141218-le-labo-du-28-09-2014.html](http://pages.rts.ch/espace-2/programmes/le-labo/6141218-le-labo-du-28-09-2014.html)
- David Christoffel, «De l'alcool», documentaire radiophonique, [soundcloud.com/docusound/de-lalcool](https://soundcloud.com/docusound/de-lalcool)
- David Christoffel, «Les secrets du Field recording», Atelier de création Radiophonique de Radio-France: [franceculture.fr/player/export-reecouter?content=60557ac7-9a5c-11e4-adec-005056a87c89](http://franceculture.fr/player/export-reecouter?content=60557ac7-9a5c-11e4-adec-005056a87c89)

### Pièces musicales incluant du texte parlé

- Gilbert Amy, Une saison en enfer, sur le texte d'Arthur Rimbaud. [youtube.com/watch?v=8zLg00phPMU](https://youtube.com/watch?v=8zLg00phPMU)
- Luc Ferrari, Presque rien N°2: Et la nuit continue dans ma tête multiple, CD, édition INA, la Muse en circuit, 1995. [youtube.com/watch?v=iJG7Mhf\\_3Kc](https://youtube.com/watch?v=iJG7Mhf_3Kc)
- Pierre Jodlowski, Jour 54, opéra radiophonique d'après «53 jours» de Georges Perec, éditions

Harmonia Mundi/ France Musique, 2013. [vimeo.com/57786848](https://vimeo.com/57786848)

### Le montage-son au cinéma

- Jean-Luc Godard, Nouvelle vague, coffret de 2 disques éditée par ECM, bande son du film, 1997
- Jean-Luc Godard, Histoire(s) du cinéma, 1988-1998, éditions DVD Gaumont 2007
- Bande-son du film Nouvelle vague de Jean-Luc Godard, éditée

### Références éditoriales (Livres disques)

- Philippe Adam (écrivain) Fabrice Ravel-Chappuis (compositeur), Canal Tokugawa, Éditions Verticales, Paris 2005:
- Arnaud Cathrine et Florent Marchet, Frère animal, roman musical, Paris, Verticales, [arnaudcathrine.com/book\\_detail.asp?bookid=30](http://arnaudcathrine.com/book_detail.asp?bookid=30)

### Partitions musicales

- Bernard Parmegiani aux Éditions Maison ONA: [www.maison-ona.com/catalog-composer-Parmegiani](http://www.maison-ona.com/catalog-composer-Parmegiani)
  - Luc Ferrari aux Éditions Maison ONA: [maison-ona.com/catalog-composer-Ferrari](http://maison-ona.com/catalog-composer-Ferrari)
- 

## Calendrier

Semaine B, vendredi. Les séances auront lieu les 4 mars, 11 mars, 25 mars, 22 avril, 6 mai, 20 mai et 10 juin 2020. Les horaires exacts seront communiqués avant le début du semestre. Prévoir également une période de travail avec les étudiant-e-s argentin-e-s (période et lieu encore à définir).

Les participant-e-s devront s'engager à une participation au premier semestre de l'année universitaire 2020-2021 car le projet s'étend sur deux semestres.

# WITH SONIC PROTEST 2020

Jérôme Combier

Avec Méryll Ampe

En partenariat avec Sonic Protest

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

## Objectifs et contenu

Workshop dans le cadre du Festival Sonic Protest 2020 avec l'artiste Méryll Ampe, invitée du Festival. Trois jours de travail en amont du festival et une journée de restitution dans le cadre du festival.

Sculptrice de formation et artiste sonore, Méryll Ampe établit des liens entre ces deux pratiques. Son travail évolue à travers différents médiums auprès d'artistes, musiciens, chorégraphes, et vidéastes, tels le collectif COAX, le collectif Supernova, Christian Rizzo, Mélanie Perrier, Fernando Vilchez, Elsa Brès, Boris Achour, Gwenola Wagon et Stéphane Dégoutin. Elle conçoit ses concerts comme une notion de «plan-séquence», révélant la composition immersive d'un espace.

## Méthode et évaluation

Motivation, participation et présence à tous les moments du workshop.

## Calendrier

Entre le 10 et le 22 mars 2020.

# WORKSHOP WITH SLOW READING CLUB

Jeff Guess

Avec Henry Andersen and Bryana Fritz

Dans le cadre du programme post-graduate Art by Translation  
([www.artbytranslation.org](http://www.artbytranslation.org))

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 4

10 étudiant-e-s

## Objectifs

This workshop aims to occupy the variable threshold between collective reading and writing. It wants to consider reading not as a passive process of ingesting information, but as an active and generative site of contact/friction between text and reader, reader and reader, text and text. Moving the activity of reading and writing out of the silent, seated body and into the room, the voice, the body, the page, the screen. Together, students will be developing and enacting protocols for reading extant texts. These protocols will seek to interrupt or intensify elements of collective reading as an embodied practice, a fully body practice. This repertoire of invented protocols for reading will then be repurposed as writing scores/tools and used to generate a corpus of text-substance to be then edited into a text. Finally, we will think through “publishing” (making public) and dissemination to ask how this text might iterate its (public) form.

Slow Reading Club participated in Art by Translation in 2017-2018. The language of the workshop will be English. Any level of competency is welcome.

## Contenu

The text content will focus on “artist writings” – that is, writings by artists in which strategies and concerns learned from the artist’s material practices are brought to bear on written language. We’re interested in what status such texts can have in relation to an artist’s material production and what permissions they establish for artists who may not claim to be writers but nonetheless work with written words — a poetics of language not necessarily aligned with the conventional practice of poetry.

## Méthode

The workshop will use various protocol-based approaches to collective reading, writing, and editing. The intent is both to destabilise learned patterns of text production/ingestion/valuation, and to offer practices capable of generating unexpected outcomes.

- Against the indifference of the protocol to its object, both text and reading body become elusive materials that resist and complicate the surety of authorship. Practically, we will be working between screen and page, simple body practices and soft- wares for shared editing. We want to work collaboratively, finding ways to produce material that is unprecious and open to shared ownership and co-contamination. The workshop is not interested in “good” writing, but rather material writing, bodily writing, generative writing, generous reading.
- 

### **Évaluation**

- Attendance and enthusiastic participation
- 

### **Repères bibliographiques**

To be confirmed. Texts will be provided. See also Art by Translation: [www.artbytranslation.org/events/performances/2018/201811angers2](http://www.artbytranslation.org/events/performances/2018/201811angers2)

---

### **Calendrier**

Workshop de trois jours, dates à confirmer.







S  
T  
U  
D  
I  
O

# CINÉFACE

Vincent Gérard et Christophe Cuzin

Avec Sylvie Ruaulx

En partenariat avec le Studio des arts contemporain du Fresnoy, La Fémis, Perspective Films, l'association 777, l'École supérieure des beaux-arts TALM-Le Mans

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

6 étudiant-e-s

Au terme de ce semestre, la finalisation de ce documentaire de création sera effective et sa diffusion engagée.

## Objectifs

« Quand l'immobilité de la peinture murale ne peut perdurer, le mouvement cinématographique vient tout emporter. Projet de film qui viendra documenter la disparition d'un lieu ».

Après deux années universitaires d'écriture puis de tournage, il s'agit maintenant de monter un film pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2019-2020. Ce travail sera supervisé par une monteuse, une productrice et une artiste qui accompagnent le projet depuis sa conception.

## Contenu

Dans un château en Bretagne au bord de l'eau, des œuvres furent peintes sur les murs lors de résidences d'artistes (777 au château de Kerpaul) entre 2007 et 2014. L'association initiatrice de ces événements a cessé ses activités. Il était convenu avec les propriétaires du château une restauration des murs par l'art contemporain en échange du prêt du bâtiment. Aujourd'hui les œuvres appartenant aux artistes ne peuvent être cédées aux propriétaires du château, c'est pourquoi cette opération d'effacement par le cinéma est entreprise.

## Méthode

Constitution d'équipes de montage. Suite à une séance de travail préparatoire du montage du film, une monteuse professionnelle déterminera avec l'équipe un plan de travail et un calendrier eu égard aux contraintes afin de déterminer trois temps de restitutions (ours et travail critique, première version et travail critique, seconde version avec maquette de montage son et travail critique - interne et à la Fémis, si cela est possible). La dernière étape sera la préfiguration de la finalisation en montage son et post production image du film (en interne et au Studio du Fresnoy).

La productrice Gaëlle Jones, veillera lors de ses interventions à la bonne fin du projet et notamment son inscription dans les demandes d'aides à la production et précisément à la post-production.

L'artiste Sylvie Ruaulx suivra la direction artistique du projet.

Les artistes/enseignants coordonneront le travail logistique et artistique.

- Remarque: ce temps de travail est à calibrer précisément entre les rendez-vous, les séances de travail, de montage (à l'ENSAPC) et de post-production (ENSAPC, Fresnoy, Fémis). Cela induit donc une rigueur organisationnelle et une attention au travail collectif à l'œuvre.
- 

### **Évaluation**

Présence obligatoire à toutes les séances de travail planifiées – ou bien aucun ECTS ne pourra être attribué. Idem pour déplacement au Fresnoy et séance à la Fémis.

---

- **Repères bibliographiques**

Filmographie et textes seront transmis lors de la première séance.

---

### **Calendrier**

Un calendrier précis sera défini en début d'année.



# CINÉMA

Vincent Gérard  
Avec Cédric Laty

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 2 À 5

12 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs

Le studio cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui une intervention artistique qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer à une école professionnelle de cinéma – dont elle n'a ni les moyens ni les finalités – ne méconnaît pas pour autant les réalités et les virtualités économiques ou techniques de ce médium. Dans ce lieu idéal de confrontation et d'hybridation des langages plastiques que représente une école d'art, il s'agit d'interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction, de figuration, de représentation.

## Méthode

Par delà le pseudo-professionnalisme ou via la réappropriation sauvage, le Studio Cinéma s'efforcera sans faux-semblant et avec les moyens du bord de dégager la voie d'une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéos. Le suivi des

projets (théorique, technique et artistique), de leur conception (écritures) à leur finalisation (diffusion), se fait au coeur du studio à travers des séances qui ont lieu tous les quinze jours, divisée en deux temps.

Première quinzaine: Séance pratique. Comme exemples de pratiques: déplacements avec portage de caméras lourdes et légères, démontage de caméra, visite chez un-e cinéaste, critique, diffuseu-r-se ou d'un-e financier-e, analyse de séquences et de films, prises de son et prise de vue vernaculaires (la première: un panoramique depuis le haut de la préfecture de Cergy), rendez-vous au CNC, séance de montage d'un film en 16mm, élaboration d'un devis de film, etc. Ces séances sont une confrontation directe au médium cinéma, contenant comme contenus.

Seconde quinzaine: séance critique. Autour des films/vidéos des étudiant-e-s que chacun-e développe, est projeté le travail en l'état (film/vidéo ou maquettes). Ces présentations devront être rigoureusement préparées.

Les films ou vidéos qui sont produits au sein du studio Cinéma ne sont soumis-e-s à aucune restriction de formes ou de genres (au contraire).

---

### **Pré-requis**

Une première approche de la photographie et de la vidéo est souhaitable.

---

### **Évaluation**

Présence obligatoire. La production des films et leur suivi continu dans le cadre du studio. Présentation des travaux (conception à diffusion): à préparer!

---

### **Repères bibliographiques**

Une nouvelle liste sera transmise en début d'année scolaire.

---

### **Calendrier**

Semaine A,

- étudiant-e-s de deuxième année:  
jeudi, 14h-18h;
- étudiant-e-s de troisième année:  
jeudi, 9h-13h;
- étudiant-e-s de quatrième année:  
mercredi, 9h-13h;
- étudiant-e-s de cinquième année:  
mercredi 14h-18h.

# CUM VENIES LAETABOR

Boris Achour, Jeff Guess, Judith Perron

En partenariat avec le Centre Pompidou et Cosmopolis #2

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

20 étudiant-e-s

## Objectifs

Cum venies laetabor («Quand tu viendras, je me réjouirai») propose aux étudiant-e-s de travailler dans le contexte d'une exposition et en lien direct avec celle-ci. Il s'agira cette année de Cosmopolis #2, qui se tiendra au Centre Pompidou du 23 octobre au 23 décembre 2019. Cosmopolis #2 interrogera et explorera plus particulièrement la notion de l'échelle juste - la mise en réseau d'unités plus petites, la dés-industrialisation et la décélération ainsi que la réorientation des moyens technologiques et l'attention à l'intelligence écologique, au travers de workshops, conférences, groupes d'étude et concerts.

L'objectif de CVL est double:

- Découvrir les réalités d'une exposition dans une institution (phases de préparations, montage des œuvres, rencontre et échanges avec l'ensemble des acteurs, artistes, commissaires, techniciens, responsables de la communication, etc.).
- Concevoir et réaliser des œuvres à la fois personnelles mais ayant un lien avec la thématique donnée et/ou le travail d'autres artistes ou collectifs. Ces œuvres peuvent éventuellement s'insérer dans l'exposition suite à des discussions et

négociations avec l'ensemble des équipes. Ce dialogue permet de mieux saisir les réalités concrètes de la production des expositions.

**COSMOPOLIS #2:** Cosmopolis was launched as a platform at the Centre Pompidou in 2016 and focuses on contemporary art practice that is research-based, collaborative, and rooted in a particular location while also engaging with issues of cultural translation. It includes residences, exhibitions, discursive programs, research and publications. For many of the artists we work with, practice is centred on ideas, relationships and knowledge production. The first two-year cycle of Cosmopolis culminated in the exhibition 'Cosmopolis #1: Collective Intelligence' (18 October - 18 December 2017). The project included works and programs by 15 collectives and collaborative groups engaging with subjects ranging from food ethics and ecology to history and its fictions, as well as including a 9-week discursive program extending thematic concerns through talks, discussions, screenings, concerts, and workshops. More recently, 'Cosmopolis #1.5: Enlarged Intelligence' in Chengdu (2 November 2018 - 6 January 2019) reflected on ecology, technology and the commons - envisioning how we today may draw on intelligent

technologies, as well as on ecological intelligence, to advance social values, rather than leaving capital or centralised political authority to define the uses of these technologies and knowledges. *Cosmopolis #2* (23 October – 23 December 2019, Centre Pompidou) will explore appropriate scale – networked smaller units, ‘degrowth’ and deceleration – through artistic inquiry into how the rural space and small-scale social formations can offer alternative models and value systems. The reorientation of technological means within a broader cosmopolitics encompassing but not centred on the human, remains at the heart of the thematic concerns of this edition, as was first developed in Chengdu across artists’ responses to current technological and ecological transformations. A discursive program intended to open discussion of these themes will be presented throughout the exhibition. Thematic clusters will address key themes emerging from the show through talks, screenings, artist-led workshops, and live events.

---

### **Contenu**

Les étudiants participants à CVL: COSMOPOLIS sont invités à travailler directement avec les artistes et collectifs de la manifestation et à intégrer leurs projets dans ceux des collectifs ou des intervenants.

---

### **Méthode**

Une ou deux rencontres avec les commissaires d’exposition sont prévues avant l’ouverture de la manifestation, puis le studio se déroulera au Centre Pompidou, au sein de *Cosmopolis*, du 23 octobre au 23 décembre 2019 à raison d’une journée par semaine. Les enseignants seront présents plusieurs jours par semaine, y compris le week-end. Vous aurez une grande autonomie de travail mais des échanges, individuels ou bien collectifs, avec un ou plusieurs enseignant-e-s, auront néanmoins lieu régulièrement.

---

### **Évaluation**

Présence, assiduité, investissement, qualité des réalisations.

---

### **Calendrier**

Une journée par semaine. Le jour exact sera déterminé à la rentrée.

# DANSE

Judith Perron

En partenariat avec le Centre national de la danse et Camping

SEMESTRE 2

ANNÉES 1 À 4

20 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s de s'inscrire dès le début de l'année universitaire.

## Objectifs, contenu et méthode

Le studio danse se propose d'être cette année un espace déclencheur d'expériences à la croisée de plusieurs pratiques, afin de mettre ensemble et en mouvement nos projets. Il s'agira de partir du corps vécu comme élément moteur de nos passages à l'acte. Donner du corps, identifier les affects qui nous font agir, accumuler les propositions pour augmenter progressivement notre capacité d'action.

Le studio ne repose pas sur l'apprentissage de techniques particulières. Certaines notions liées à un éventail de techniques et de problématiques préexistantes serviront de matières à nos explorations.

Le projet éditorial à activer «Échauffement général» de l'artiste Jocelyn Cottencin rassemblant dix-neuf manifestes/échauffements servira de point d'appui à nos questionnements: «L'exposition est un lieu potentiellement hybride entre documentation et mise en corps. L'échauffement devient un matériau poétique, politique et potentiellement fonctionnel.» Jocelyn Cottencin

Nous interrogerons les multiples modes de représentation du corps dans l'acte chorégraphique et la performance à travers la rencontre avec des chorégraphes de la scène actuelle. Le

chorégraphe Volmir Cordeiro, récemment auteur de la pièce «Trottoir» ainsi que de l'ouvrage «Ex-corpo» consacré aux figures de la marginalité en danse contemporaine et à la notion d'artiste-chercheur, viendra donner un workshop d'une semaine.

Des rencontres avec les artistes invités pour la plateforme internationale de danse contemporaine Camping 2020 au CND sont prévues en juin.

Entre cours et atelier, expérience et performance, le travail se fera de manière collective.

## Évaluation

Présences et engagement dans les activités du studio.

## Repères bibliographiques

- «Échauffement général», Projet éditorial de Jocelyn Cottencin à activer, Crossing édition
- «Ex-corpo», Centre national de la danse

## Calendrier

Semaines A et B, jeudi, 14h-18h.

Workshop Volmir Cordeiro du 9 au 13 mars. Camping au CND en juin 2010.

# DESSIN DE NU

Jean-Luc Verna

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Destiné en priorité aux étudiant-e-s de première et deuxième années, mais ouvert à toutes celles et tous ceux qui souhaitent y participer, ce studio propose un jour entier de cours de dessin de nu, exercice roi qui allie expression, graphie, perspective, anatomie et morphologie avec en accompagnement l'histoire de la pop et du rock des années 1960-1970 à 2000.

## Contenu et méthode

Avec des modèles hommes et femmes. En l'absence de modèle, exercice « dessin par l'exemple » : d'Ingres à Crumb, de Verna à Didier Trentet, etc., analyser le dessin (style, sujet, positionnement technique, etc.) par écrit puis en faire des copies ou/et des dessins de même écriture.

À partir de la troisième année, exigence d'une production de dessin propre.

## Calendrier

Semaines A et B, mercredi, 10h-18h.  
Salle de danse.

# DESSINS, PEINTURES MISES EN ŒUVRE

Carole Benzaken, Éric Dalbis

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Aide à l'élaboration, à la réalisation, à la mise en oeuvre des pratiques, au développement des projets.

## Contenu

Définir les spécificités des pratiques dans une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques.

## Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, d'entretiens, d'invitations de personnalités, le studio fournit une aide à l'élaboration des moyens plastiques, à l'analyse, à la pertinence des références et des choix techniques, à la cohérence et aux conditions de présentation.

## Évaluation

A partir de la régularité, de la participation, de l'engagement, de la pertinence et du développement des travaux.

## Repères bibliographiques

Communiqués au cours des séances.

## Calendrier

Semaines A et B, jeudi, 10h-18h.

# HACKING

Éric Maillot

Avec David Cousinard

En partenariat avec Electrolab à Nanterre

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

Il est demandé aux étudiant-e-s participant de s'engager annuellement, sur les deux semestres.

## Objectifs

Mise en œuvre de projets personnels ayant recours à des usages appropriés ou détournés de technologies: interactivité, programmation, robotique, mises en œuvres techniques diverses.

Aucun prérequis technique n'est demandé; seule compte l'envie de développer un projet personnel dans l'esprit du «hacking»; ce projet devra être un minimum défini au moment de l'inscription.

## Contenu

Le hacking n'est pas à l'origine une pratique informatique. Plusieurs versions existent pour situer l'origine du mot: le terme aurait été popularisé à la fin des années 1950 par le club de modélisme ferroviaire du MIT afin de désigner des bricolages inventifs pour la signalisation et le pilotage de petits trains électriques; ou encore, le premier hack (en 1972) serait le sifflet offert dans les céréales Cap'n Crunch qui permettait de passer des appels longue distance gratuitement etc. Quoi qu'il en soit, le Hacking désigne la bidouille, l'appropriation, le détournement de systèmes (que ce soit un grille-pain ou un ordinateur), l'esprit do it yourself, le refus des solutions commerciales et propriétaires, ainsi que le partage des savoirs et la collaboration.

C'est cet esprit original du Hacking qui est mis en œuvre dans ce studio, avec comme terrain de jeu l'Electrolab, hackerspace extraordinaire de 1500m<sup>2</sup> équipé de toutes les machines possibles dans de nombreux domaines (électronique, métal, robotique, impression 3D, découpe laser, informatique, métallurgie, radio, etc). Electrolab est bien plus qu'un énorme fablab, c'est un lieu militant et indépendant animé par des passionné-e-s de très haut niveau, dans lequel chaque participant-e est amené-e à aider les autres chaque fois que possible.

## Méthode

Accompagnement personnalisé; initiations techniques selon la demande; travail à Electrolab.

Les étudiant-e-s seront membres de fait d'Electrolab et pourront y travailler autant qu'ils le veulent (le lieu est ouvert sept jours sur sept et certains soirs en nocturne).

## Évaluation

Continue.

## Calendrier

L'organisation du studio et le calendrier précis seront communiqués en tout début d'année.

# IMAGE ET RESSEMBLANCE (PHOTO/VIDÉO)

Christian Genty, Jean-Luc Jusseau  
Avec Guillaume Breton

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

15 étudiant-e-s

Pour les étudiant-e-s de première année, la participation au studio correspond à la validation de l'initiation photo/vidéo.

## Objectifs

Studio destiné aux étudiante-s qui veulent entreprendre un travail en relation aux média photo et vidéo. Il a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiant-e-s afin qu'ils et elles puissent engager une recherche personnelle.

Cette année sera développée une collaboration avec Ygrec, le centre d'art de l'école, sous forme d'une résidence Instagram. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à s'approprier cet espace pour y développer des objets et une pensée artistiques.

## Contenu

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.
- Workshop sur l'utilisation de la lumière comme medium dans la production de photographique et vidéo.
- Travail sur l'écriture, la réalisation de vidéos, montage et finalisation.

## Méthode

Cours magistral. Réalisation de projets à partir de contraintes précises.

Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation. Nous attacherons une attention toute particulière au travail réalisé sur le plateau de prise de vue en ne négligeant pas les autres formes de production.

Le premier semestre est consacré à des cours plus généraux concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de post-production.

Le rendez-vous du vendredi sera pour ce premier semestre éventuellement adapté pour mettre en œuvre des collaborations liées au calendrier des étudiant-e-s de première année.

Le second semestre est rythmé par la présentation, la concrétisation et la finalisation des projets.

## Évaluation

Présence, participation et productions.

## Repères bibliographiques

Les références bibliographiques seront données au fur et à mesure de l'avancement du cours.

## Calendrier

Semaines A et B, vendredi, 10h-13h.

# L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)

Jeff Guess

Avec Gauthier Tassart

En partenariat avec la Villa Arson

SEMESTRE 2

ANNÉES 2 À 4

10 étudiant-e-s

## Objectifs

L'Orchestre Inharmonique de Nice est un orchestre à géométrie variable composé d'étudiant-e-s musicien-ne-s ou non-musicien-ne-s, et qui chaque année travaille avec un-e- artiste invité-e et poursuit ainsi son aventure dans le champ de la performance musicale basée sur l'écoute et l'improvisation.

## Contenu

Après Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, Xavier Boussiron, Etienne Jaumet, Jean-Marc Foussat et cette année Claire Gapenne, l'Orchestre recevra (sous réserve) Charlemagne Palestine.

## Méthode

Chaque chef d'orchestre apporte une méthode de travail différent pour aborder la question de l'improvisation. Il y aura cinq sessions préparatoire avec Gauthier Tassart à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Et puis une semaine de travail à la Villa Arson avec Charlemagne Palestine et un groupe d'étudiant-e-s de la Villa Arson qui auront travaillé de la même manière de leur côté. Concert public devant à peu près 200 personnes à la Villa Arson. Des vinyls sont produits de chaque concert.

## Évaluation

Participation enthousiaste à toutes les sessions préliminaires à Cergy pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Participation et production musicale à toutes les sessions de travail et le concert final à la Villa Arson.

## Repères bibliographiques

- Alain Berland, Les sons de la Villa Arson, Mouvement, 21 mai 2019 <http://mouvement.net>
- Philippe Robert, Agitation Frite. Témoignages de l'underground français, vol. 2 et 3, Lenka Lente éditions
- Revue & Corrigée n°118
- LOIN est samplé sur le morceau Freaky Wake des Residents (album I am a Resident)

## Calendrier

Cinq sessions préparatoires à Cergy avec Gauthier Tassart (février ou mars), une semaine à la Villa Arson (mars ou avril). Les dates seront déterminées en cours d'année.

# PUMP UP THE VOLUME

Pierre Ardouvin et Akim Ayouche

Avec Nicolas Ballériaud

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

## Objectifs

Ce studio est le lieu de production d'objets où s'élaborent les réalisations des désirs artistiques en volume. On peut y travailler le bois, le fer, le béton, la terre, le plâtre et les résines.

## Calendrier

Le calendrier sera précisé ultérieurement selon les modules et workshops, et selon les admissions sur projets.

## Contenu et méthode

L'inscription à ce studio est conditionnée à l'acceptation d'un projet artistique par l'équipe enseignante.

### — Rendez-vous avec Pierre Ardouvin:

Le suivi des projets liés à Pump Up The Volume effectué par Pierre Ardouvin aura lieu sous forme de rendez-vous à Paris.

### — Pump Up The Moulage

Alors à quoi ça sert la frite,  
Si t'as pas les moules ?

(«Gaby Oh Gaby», Alain Bashung,  
paroles Boris Bergman)

Cet atelier est mené par l'artiste Nicolas Ballériaud, en lien avec Pierre Ardouvin et Akim Ayouche. Il a pour but l'initiation et l'apprentissage des bases du moulage ainsi que le suivi de réalisation des travaux. L'atelier aura lieu deux jours par mois décembre 2019 à mai 2020. Les dates d'intervention de Nicolas Ballériaud seront communiquées en octobre. La participation à l'atelier sera validée par l'envoi d'un document comprenant un texte de présentation accompagné de dessins du projet (au format pdf) suivi d'un entretien avec l'équipe.

# QUESTIONS PRATIQUES

Pierre Savatier

SEMESTRE 1

ANNÉES 2 À 5

10 étudiant-e-s

## Objectifs

Aborder très concrètement la photographie. C'est-à-dire l'aborder d'un point de vue pratique.

À l'ENSAPC, quels sont les moyens disponibles: appareils de prise de vue, argentique, numérique? Quelles sont les optiques disponibles selon les besoins? Quels sont les moyens d'éclairage, accessoires? Quels sont les moyens informatique, scanner et ordinateur? (l'initiation aux logiciels de retouche ne devrait pas être abordée dans le détail.) Quelles sont les possibilités de tirages d'épreuves, argentique, numérique? Ceci en vue d'un emploi à meilleur escient du matériel et d'un emprunt plus fréquent de matériel de qualité pour de meilleurs résultats.

## Contenu

En art, ce n'est pas qu'il y ait des normes qualitatives d'une pratique de photographie. Mais avec une technique comme celle de la photographie, les questions pratiques ne peuvent pas ne pas se poser à un moment ou un autre. Même l'automatisme doit être un choix puisqu'il y a moyen de faire autrement.

Une présentation du matériel sera faite, avec un conseil sur le mode d'emploi, les avantages, inconvénients, impératifs, possibilités...

Les hésitations et les tâtonnements feront partie de cette exploration des moyens photographiques de l'école car dans ma pratique ce n'est pas ce matériel que j'utilise. J'ai seulement quelques repères sur la physique et la pratique de la photographie, comme artiste et comme professeur.

## Méthode

Les étudiant-e-s expriment des interrogations et des besoins en lien avec leurs projets. Si ce n'est pas le cas, des prétextes de pratiques sont donnés. Selon les projets, un type de matériel sera choisi et sa pratique est immédiatement mise en œuvre. La relation entre une intention, une intuition et un geste pratique doit se faire en circuit court.

## Évaluation

Investissement dans la pratique, présence.

## Calendrier

Semaines A et B, mercredi 10h-13h, salles 216 et 226.

# RECHERCHE ET ÉCRITURES

Federico Nicolao

Avec Joan Ayrton et Luc Andrié

En partenariat avec la Fondation Carmignac, No man Land's, Fey Rencontres d'Art, Klima, La Colonie et la Villa Arson

SEMESTRE 1

ANNÉES 1 À 5

6 étudiant-e-s

## Objectifs

La question de la recherche en école d'art éveille chez l'étudiant-e une forme d'acuité qui va bien au-delà de ses possibles, innombrables, fragiles définitions.

Si l'énergie complexe et raffinée de l'observation (Giacometti s'exclame : « je ne sais ce que je vois qu'en travaillant »), si la pratique inlassablement transcrite dans une forme (Baïlly notant : « l'œuvre finit toujours par se configurer et se déposer dans une forme »), si l'expérience à l'œuvre dans les patémata de l'art (« Artists are intuitive. They wait for inspiration. That's what art is about, the intuitive, not the intellectual. Art about ideas stimulates ideas, but art that comes from inspiration stimulates feelings of happiness, innocence and beauty » Agnès Martin), si les injonctions de l'éthique (« Il y a quelque chose de méchant et d'égoïste et de lâche dans la jouissance artistique. – Remarque Levinas – Il y a des époques où l'on peut en avoir honte, comme de festoyer en pleine peste. ») nous aident indéniablement à penser ce qui entoure la recherche et à en prendre en compte les paradoxes, il sera toujours légitime d'imaginer dans le domaine artistique des écritures – quel qu'en soit le support (la danse, la vidéo, l'installation, la musique, le théâtre, l'architecture, la littérature et caetera) – par lesquelles ne

jamais figer ce qu'on recherche mais s'en servir pour décroiser les disciplines, favoriser l'indiscipline et l'impertinence sans jamais transiger sur la rigueur et la méthode, parvenant à activer de nouvelles manières de nous rapporter à ce qui nous entoure.

## Contenu

« L'art est peut-être aujourd'hui le plus visible, le plus manifeste des non-donnés auxquels on a à faire. Et c'est vraiment un non-donné dont on ne peut pas dire qu'il manque à sa place parce que précisément nous ne savons pas quelle est la place de l'art (même si nous croyons grossièrement pouvoir dire là, il y a la science, la philosophie, la politique, la religion et puis là il y a l'art [...]). Nous ne savons pas quelle est la place de l'art. C'est aussi pourquoi nous ne savons pas quelle est la place des écoles d'art ou ce qu'elles doivent être ou comment elles doivent l'être, mais ce qui est certain c'est qu'il ne peut pas y avoir exploration du monde artistique, en général, sans qu'elle soit en même temps exploration de l'art lui-même et de ce qu'il en est de l'art. Et à ce titre, cela fait de la tâche de la recherche en art, une tâche au carré. Il y a deux fois plus de recherche à faire en art que dans les autres domaines... » Le philosophe Jean-Luc Nancy adressait ces pensées aux jeunes artistes dans un colloque sur la recherche en école d'art.

Des temps forts seront organisés avec des invité-e-s – majoritairement de jeunes artistes et théoricien-ne-s – pour permettre aux étudiant-e-s de se confronter à des pairs – artistes, écrivain-e-s, édit-eurs-rices, anthropologues, critiques – qui entretiennent un rapport privilégié avec la création et le voyage d'étude conçu autour de la question de l'observation (ARC Lire dans les choses) représentera le point culminant du studio de cette année.

Les inscrit-e-s au studio soumettent à l'enseignant un projet artistique à réaliser pendant leur cursus à l'école de Cergy et il leur est donné licence en un semestre d'en explorer en profondeur la méthodologie et les dérives pour se donner la liberté de s'habituer à trouver ce qu'on n'était pas en train de chercher. En particulier lors d'un voyage collectif conçu sur les traces de Jean-Luc Godard et du film Pierrot Le Fou en compagnie du peintre suisse Luc Andrié et en partenariat avec la Villa Arson de Nice et son enseignante Joan Ayrton.

### **Méthode**

Le studio pose au centre de l'attention la phase de recherche qui précède la réalisation d'une pièce et la mise en acte par la patience et l'observation d'une méthodologie: il se développe souvent chez les étudiant-e-s, dans leurs lieux de travail et d'étude, il porte sur la tentative que tout-e artiste encourage de se perdre dans la recherche, sur la force structurale de cette dernière, sa progressive mise en forme et ses développements inattendus. Parmi les temps forts de l'année au cours s'associe un voyage d'études aux îles Porquerolles (voir l'ARC Lire dans les choses). Et d'autres événements sont prévus pour interroger la restitution sous forme de séminaire, atelier et exposition. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à prendre part à des rendez-vous

individuels et collectifs à Paris et à Cergy afin de favoriser des situations de travail adaptées aux besoins de chacun-e.

Le groupe sera invité à s'investir au-delà des heures du cours, à travers l'organisation de déjeuners, goûters, dîners, pique-niques conçus pour un partage d'impressions et connaissances parfois en compagnie d'artistes en début de carrière pour lesquels la dimension de recherche a été particulièrement importante. Le séminaire demande un engagement dans des moments en commun prévus pour les inscrit-e-s.

---

### **Évaluation**

Assiduité et engagement, participation obligatoire à toutes les séances de séminaire, ainsi qu'aux repas en commun et aux conférences des intervenant-e-s extérieur-e-s.

---

### **Pré-requis**

Pour participer au studio l'étudiant-e doit «bien cuisiner» et présenter un projet de réalisation d'œuvre personnel ainsi que des contenus textuels et visuels qui en permettent la préfiguration. C'est à partir de ceux-là que le projet se développera. Soumettre à l'enseignant une note d'intention la plus précise possible détaillant projet et contenu avant le 30 septembre.

---

### **Repères bibliographiques**

Une bibliographie exhaustive sera diffusée pendant l'année.

---

### **Calendrier**

Semaine A, mercredi, 9h-18h, une fois par mois et en voyage d'étude (commun à l'ARC Lire dans les choses), du 25 au 31 octobre. Les séances auront lieu les 2 octobre, 16 octobre, 25-26-27-28-29-30-31 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 11 décembre 2019, 8 janvier 2010.

# THINKING IN IMAGES

Véronique Joumard

Avec Judith Perron

SEMESTRES 1 & 2

ANNÉES 1 À 5

30 étudiant-e-s

## Objectifs et contenu

Thinking In Images est une réflexion pratique autour du dessin, du langage et des images mentales. Des phrases sont données comme stimuli au dessin. Ces phrases peuvent provenir de l'actualité, de la littérature, etc. Les dessins seront aussi variés que les participant-e-s, ils peuvent se réaliser au crayon, au stylo, en couleur, de petites ou grandes tailles, avec différents papiers ou sur écran. Ces dessins font appel à l'imaginaire de chacun-e, à sa perception, à son histoire.

«Qu'est-ce qui fascine dans un tableau, qui fait que telle oeuvre plutôt que telle autre nous arrête et qu'on ne peut s'en détacher? En ce qui me concerne, je dirais que c'est le sentiment que dans cette oeuvre-là il y a quelque chose qui pense, et qui pense sans mots.» Daniel Arasse, *Histoires de Peintures*.

En collaboration avec la coordination de première année, Thinking in Images pourra être adapté au projet de la coordination. En travaillant le dessin comme image mentale, comme préalable au projet d'espace à construire. Ils devront permettre la réalisation, voire la construction d'un lieu spécifique aux premières années. Dans ce cas, le

cours aurait lieu tous les 15 jours avec les premières années. Ces modalités seront précisées avec l'équipe de coordination de première année. Le cours reste ouvert aux autres étudiant-e-s.

## Méthode

Les dessins sont réalisés rapidement entre trente secondes et cinq minutes, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier un dessin et la pensée, le langage et l'image; et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial».

Lors d'une pause, les dessins sont tous présentés de façon simple. Les étudiant-e-s peuvent alors voir les diverses interprétations d'une même phrase, à l'image d'une partition pouvant être jouée différemment.

On y abordera différentes formes de dessins, le story board, le dessin partagée, le modèle vivant, le dessin de presse etc.

En fin d'année, une publication sera réalisée en collaboration avec le studio édition.

## Évaluation

Régularité et qualité de présence.

## Calendrier

Semaines A et B, lundi, 14h-16h.

# PARTIE IV

## RELATIONS INTERNATIONALES ET PROFESSIONNALISATION

<b>A. PROFESSIONNALISATION</b>	204
1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE	204
2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	208
3. STATUT ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR	208
<b>B. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON</b>	209
<b>C. LA MOBILITÉ A L'INTERNATIONAL</b>	210
1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	210
a. PARTIR EN MOBILITÉ	210
b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC	211
2. LE STAGE LONG	213
3. BOURSES	215
4. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	217
<b>D. LES COURS DE LANGUE</b>	219
1. COURS D'ANGLAIS	219
2. COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	219
3. AUTRES LANGUES	219
<b>E. PROGRAMME KEPLER</b>	220

## A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-e-s de se confronter aux réalités pratiques du monde artistique pour une future insertion professionnelle réussie.

L'école s'efforce ainsi de promouvoir et de développer de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artiste, centres d'art, entreprises, etc.).

### 1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

À l'issue du premier cycle, les étudiants doivent avoir effectué un stage d'une durée comprise entre 15 jours et un mois qui donnera lieu à l'obtention de deux ECTS délivrés au semestre 5. Ce stage est obligatoire et se fait de préférence la deuxième année.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un stage court pendant son premier cycle. L'école diffuse régulièrement par mail et sur ses réseaux sociaux des offres de stage. Les enseignant-e-s et l'équipe pédagogique de l'école peuvent aussi être sollicités pour des conseils et contacts utiles.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'école, l'établissement d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du/de la coordinateur-trice et celui du/ de la tuteur-trice de stage.

La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à l'organisme d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'école.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant et des opportunités qui s'offrent à lui. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses: centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, écoles, etc.

Ce stage peut se dérouler à l'étranger.

### Lieux de stages de premier et deuxième cycle

(liste non exhaustive)

#### ATELIERS D'ARTISTES

Dimitri Tolstoï, Julie Legrand, Frederic Laffy, David Altmejd (New York), Christophe Atabekian, Fayçal Baghriche, Emmanuel Barcilon, Yto Barrada, Pauline Bastard, Mohamed Bourouissa, Ludovica Carbotta, Pauline Curnier Jardin (Berlin), Andrea Crews, Keren Cytter, Mounir Fatmi, Carole Fékété, Michel François, Charles Fréger, Yann Gonzalez, Annette Huster, Marie Jager, Taro Izumi, Bronwyn Katz, Min Jung-Yeon, Mark Lewis (GB), Stephan Lubrina, Antje Majewski (Berlin), Angelika Markul, Ronit Meirovit, Mathieu Mercier, Matt Mullican (Berlin), Simon Nicaise, Otobong Nkanga, Henrique

## A. PROFESSIONNALISATION

Oliveira, Cécile Paris, Laurent Pernot, Wilfredo Prieto (Cuba), Jean-Pierre Plundr, Nathalie Quintane, Regis-R, Emmanuel Rivière, Manuel Rocha Iturbide (Mexique), Aurel Schmidt (New York), Jim Shaw (EU), Christine Streuli (Allemagne), Barthélémy Togo, Dimitri Tolstoï, Chris Trueman (Los Angeles), Asim Wakif, Yujun Ye (Taiwan).

### CENTRES D'ART, FRAC, MUSÉES, FONDATIONS

- Athens Museum of Queer Arts
- Musée du Louvre
- Kadist Art Fondation
- Sam Art Projects
- FRAC île de France/Le Plateau
- Laboratoires d'Aubervilliers (93)
- Fonderie Darling (Montréal, Québec)
- La Ferme du Buisson (77)
- Bétonsalon (75)
- Galeries Lafayette/ Fondation d'entreprise
- Centre des Arts d'Enghien-Les-Bains (95)
- Centre de photographie de Lecture (32)
- Centre d'art graphique La Métairie Bruyère
- Centre d'art Le Lait (81)
- Centre d'art contemporain Domaine de Kerguéhennec, (56)
- CREDAC (94)
- Centre d'art APDV (75)
- Manufacture des Abbesses (75)
- Palais de Tokyo
- La Halle Saint-Pierre (75)
- Le Cube-Art 3000 (espace création numérique communauté agglomération Arc de Seine)
- Fondation Art Kadist (75)
- SAM Art Projects (75)

- Musée des Arts Décoratifs
- Abbaye Maubuisson (95)
- Le Générateur (94)
- BBB Centre d'art Toulouse
- Andréa Crews Studio (collectif qui agit entre art et mode en fédérant stylistes, dessinateurs, musiciens, vidéastes et performers)
- Debrouï art ( site internet interactif)

### GALERIES

- Atelier Moreira (75)
- Center Gallery (Allemagne, Berlin)
- Frieze art fair (75)
- Galerie Air de Paris (75)
- Galerie Almine Rech (Bruxelles)
- Galerie Anton Weller (75)
- Galerie ARSFUTURA (75)
- Galerie Art Concept (75)
- Galerie Bernard Jordan (75)
- Galerie Crèvecoeur (75)
- Galerie Chantal Crousel / La Douane (75)
- Galerie Daniel Templon (75)
- Galerie de l'Entrepôt (75)
- Galerie de Multiples (75)
- Galerie Emmanuel Perrotin (75)
- Galerie Kamel Mennour
- Galerie GP&N Vallois (75)
- Galerie Hussenot (75)
- Galerie Kurimanzutto (Mexico)
- Galerie La Controverse (75)
- Galerie la Ferronnerie (75)
- Galerie les Douches (75)
- Galerie LJ (75)
- Galerie Loevenbruck (75)
- Galerie Martine Aboucaya (75)
- Galerie Michel Rein (75)
- Galerie Nelson Freeman (75)
- Galerie Virginie Louvet (75)
- Gb agency (75)
- Galerie Yvon Lambert (75)
- New Documents Gallery (75)

## A. PROFESSIONNALISATION

- Progress Gallery (75)
- Agnès B /Galerie du Jour
- Progress galerie (75)
- Vanguard Gallery (Shanghai)

### SPECTACLE VIVANT

- La Comédie Française
- Centre de la Danse et d'Études Chorégraphiques (97110 Pointe à Pitre)
- La Gaîté Lyrique (75)
- Le Centquatre (75)
- Cloud Gate Dance Foundation (Taipei, Taiwan)
- Théâtre du Vieux Colombier
- Théâtre de l'Œuvre (75)
- Opéra National de Paris
- Cité de la Musique
- IRCAM
- New Morning Arts Café Theatre and Creative Center Accra (Ghana)

### FESTIVALS, BIENNALES

- Festival EXIT 09 (2009)
- Festival International du documentaire (Marseille) (2009)
- Festival «Le Printemps de Septembre à Toulouse» (2010)
- Les Rencontres Internationales Paris/Berlin/Madrid (2010)
- Les Rencontres d'Arles (2017)
- Biennale d'Istanbul (2011)
- Nuit blanche Paris (2011)
- Festival Nuits sonores de Lyon (2012)
- Festival «Bains numériques» Enghien-Les-Bains (2012)

### ÉCOLES, UNIVERSITE, CENTRES DE FORMATION

- École régionale des Beaux-arts de Rouen

- CNRS Délégation Ile de France Sud (91405)
- La Fémis (75)
- Collège Paul Eluard, Garges-lès-Gonesse (95)
- IRCAM / Centre Pompidou (75)
- EHESS (75)

### COLLECTIVITÉS, SERVICES PUBLICS ET APPARENTÉS

- CHU de Pontoise
- Communauté d'Agglomération «Les portes de l'Essonne»
- EHPAD Saint Louis (95)
- Hôtel des ventes de Melun (77)
- La Maison des Arts Plastiques (94)
- Conseil général du Val d'Oise
- Mairie de Gentilly
- Ambassade du Panama (Paris)
- Hôpital Bichat (Paris)
- CAUE 92 Nanterre

### ASSOCIATIONS/CENTRES CULTURELS

- Collectif Mains d'œuvres
- Association RICOCHER (67)
- Association MOBILES (93)
- Association Muzziques-Instants Chavirés» (93)
- Association Cap Accueil (29770 Audierne)
- Association «Signes de Nuit» (75)
- Association Les Amis de Magnum Photos (75)
- Association Cent Soleils (45)
- Association Plan 9 (Toulouse)
- Association KOB (38)
- Association 1886 (75)
- Association Double Face ((95)
- AEP 95
- Art-O-Rama /Association Loi 1901 (Marseille)
- FIDMarseille /Association Vue

## A. PROFESSIONNALISATION

- Sur Les Docs (Marseille)
- Centre Culturel de Taiwan (75)
- IKSIV (Istanbul Kultur Sanat Vakfi) (Association à but non lucratif) (Istanbul-Turquie)
- Cork Community Art Link (Irlande)
- DISPATCH (Association de commissaires) (New-York /EU)
- Maison des arts et de la culture de la ville de Créteil (94)
- Les Filles du Facteurs (93100)
- LOL Danse Association
- Le Collectif des Yeux
- Mains d'Œuvres (93)
- Orient Expos (75)
- Le Dernier Cri (13)
- Aquarel/ Centre socio-culturel de Marcouville (95)
- Les Gens d'Uterpan
- La Maudite

### ENTREPRISES

- Editions FLBLN
- Reversal Content, société de production
- By Agency Interactive (75)
- ARTEBI (75)
- ANECS (75)
- OCEA (75)
- COLOCO (75)
- Agence H (92)
- ALKEO SARL (75)
- B2 (75)
- La Parts des anges (75)
- MakeMeReach (75)
- Jeune création art contemporain (75)
- Art public contemporain (75)
- BHV Rivoli (75)
- Art composit (75)
- Tendances Institut (75)
- Warmgrey (75)
- JT Gleich g-module /SARL (75)

- WIZZ (92)
- Agence Ietroisièmepôle (75)
- Bildknecht (Timenode, Allemagne)
- Agence ADDB
- Les Trois Ourses librairie-galerie (93)
- Art Bridge Quad (75)

### SOCIÉTÉS DE PRODUCTION/ MEDIA

- DELANTE FILMS «LE NOM DES GENS» (75)
- La Méduse (75)
- TOKIB Productions (75)
- FURAX (31280 Drenil-Lafage)
- PLUSH Studio (75)
- France Premium & Artivi.com (75)
- New Deal Films (75)
- Son et Lumière (92)
- La Huit Production (75)
- Midi-Minuit-Partizan (75)
- Made in Production (94)
- Film Media Consultant (75)
- Radio Vieille Eglise (75)
- Lamplighter Films (75)
- Cinema Scene Production (33)
- Perspective Films (75)

## A. PROFESSIONNALISATION

### 2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le Séminaire de professionnalisation propose des rendez-vous pendant l'année concernant les modules thématiques suivants : marché de l'art et institutions, communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière, droit d'auteur et statut de l'artiste. Ce séminaire proposera également des ateliers pratiques pour l'élaboration et la finalisation de portfolio en français et anglais. Il est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s de 2<sup>e</sup> année.

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différent-e-s acteur-trice-s reconnu-e-s de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apporteront des connaissances tant théoriques que pratiques aux futurs diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

La description du séminaire de professionnalisation pour l'année 2019-2020 se trouve dans la partie pédagogie du livret (partie 3).

### 3. STATUT ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE Vallée de Seine afin de faciliter l'accès des étudiant-e-s au statut «Étudiant Entrepreneur».

Ce statut permet d'être accompagné-e dans les démarches de création d'entreprise via :

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades),
- un accompagnement tout au long du développement de projet,
- des ateliers thématiques animés par des expert-e-s,
- un réseau de financeu.r-se-s et de mentor-e-s,

Contact: Nina Volz

## B. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON

Dans le cadre d'une collaboration de longue date, l'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise dédié à la création contemporaine et l'ENSAPC ont créé un nouveau programme de résidence post-diplôme Recherche et Création, destinée aux diplômé-e-s de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Soutenant la professionnalisation des jeunes artistes en leur offrant un lieu de recherche, des moyens techniques, humains et financiers, ce programme vise à accompagner l'émergence de projets et pratiques artistiques novateurs. Le recrutement se fait sur appel à candidatures.

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

### 1. LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES

#### a. PARTIR EN MOBILITÉ

Le dépaysement est une expérience favorable à l'ouverture artistique et au décentrement, qui permet d'acquérir de nouvelles connaissances, une montée en compétences, la construction de nouveaux contacts et de nouvelles références.

La mobilité est obligatoire et tous les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France d'un semestre au moins à un moment de leur parcours. Le séjour à l'étranger se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d'un stage (4 mois minimum). Il concerne en priorité les étudiants de 4<sup>e</sup> année et de préférence au premier semestre, mais peut aussi se faire en 2<sup>e</sup> année (semestre 1 et 2) ou en 3<sup>e</sup> année (semestre 1 uniquement). Par ailleurs, une dérogation pour une mobilité d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateurs et de la responsable des relations internationales.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3	MOBILITÉ	
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-e-s coordinateurs-trices et la responsable des relations internationales, qui accompagne l'étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l'école concernée, envoyé par l'école ou directement par l'étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d'un établissement à l'autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité. Il appartient aux étudiant-e-s de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d'une année sur l'autre.

#### L'inscription administrative

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrits à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils reçoivent une carte d'étudiant. Ils devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

### La validation des crédits

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-e-s feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

### Réunion d'information

Une réunion pendant l'année scolaire donne lieu à la présentation des écoles et universités partenaires avec lesquelles l'ENSAPC a mis en place des conventions bilatérales qui facilitent l'accueil et le départ des étudiant-e-s.

### b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC

#### Candidature pour étudiant-e-s en échange

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant-e-s internationaux. Les venu-e-s du monde entier en échange pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois par semestre. Les étudiant-e-s internationaux-ales viennent d'écoles qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC (cf. liste ci-dessous). Le dossier de candidature est à disposition sur le site de l'école ou à demander à la Responsable des relations internationales. Le dossier doit être remis avant le 15 novembre pour un échange au semestre de printemps, avant le 15 mai pour un échange au semestre d'automne.

### Cours de français

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé). L'école offre aussi des cours de perfectionnement du français qui ont lieu à l'Université de Cergy-Pontoise, à quelques minutes à pied de l'ENSAPC, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent.

### L'inscription administrative

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrits à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils reçoivent une carte d'étudiant. Ils devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

### La validation des crédits

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant-e-s feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

### Les partenariats universitaires:

L'ENSAPC développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus (en Europe), soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Les possibilités d'échanges ne se limitent pas à cette liste: si un-e étudiant- souhaite faire un semestre d'études dans un établissement non partenaire et que la demande est faite

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

suffisamment tôt, les démarches nécessaires peuvent être entamées.

### ALLEMAGNE

- Weisensee Kunsthochschule/ School of art, Berlin
- Film University Babelsberg - Konrad Wolf, Potsdam
- Hochschule für Grafik und Buchkunst, Leipzig
- Hochschulübergreifendes Zentrum Tanz (HZT), Universität der Künste Berlin (danse)
- Hochschule für Gestaltung Karlsruhe
- Hochschule für Gestaltung Offenbach
- Merz Akademie Stuttgart

### ARGENTINE

- Universidad del Cine, Buenos Aires
- Universidad de Las Artes, Buenos Aires
- Universidad Nacional de Tres de Febrero, Buenos Aires
- Universida nacional de la Plata

### AUTRICHE

- Die Angewandte, University of applied arts, Vienne

### BRÉSIL

- EAV do Parque Lage, Rio de Janeiro
- Universidade Federal do Estado do Rio de Janeiro

### BELGIQUE

- ERG - École de Recherche Graphique, Bruxelles
- La Cambre - École nationale supérieure des arts visuels, Bruxelles
- Académie royale des Beaux-arts de Bruxelles

### CAMEROUN:

- Institut des Beaux-arts Nkongsamba de l'Université de Douala

### CHILI:

- Universidad de Chile, Facultad de Artes, Santiago de Chile

### CHINA:

- China Academy of Art, Hangzhou

### ESPAGNE

- Llotja, Escola Superior de Disseny i Art, Barcelone
- Escuela de arte de Almeria
- Escuela de arte Oviedo

### ÉTATS-UNIS

- OTIS College, Los Angeles
- Bennington College, Vermont, USA
- Maryland Institute College of Art, Baltimore

### GEORGIE

- Tbilisi State Academy of Arts, Tbilissi

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

### ITALIE

- Accademia Belle Arti Macerata
- Accademia Belle Arti Napoli
- Brera Academy of Fine Arts, Milan
- Università IUAV di Venezia

### ISRAËL

- Bezalel Academy of Arts and Design, Jérusalem
- Shenkar College of Engineering and Design, Tel Aviv

### JAPON

- Joshibi University of Art and Design, Tokyo
- Villa Kujoyama (stage), Kyoto

### LIBAN

- Académie libanaise des Beaux-arts, Beyrouth

### MEXIQUE

- Centro universitario de estudios cinematográficos (CUEC-UNAM)
- La Esmeralda, Instituto Nacional de Bellas Artes, Mexico
- Galería Kurimanzutto, Mexico

### NORVÈGE

- Oslo National Academy of the Arts, Oslo
- Academy of Art and Design, Bergen

### PAYS-BAS

- Willem de Kooning Academy, Rotterdam

### POLOGNE

- The Jan Matejko Academy of Fine Arts, Cracovie
- Academy of fine arts in Gdansk, Dantzig

### PORTUGAL

- Faculdade de Belas Artes, Lisbonne

### ROUMANIE

- Universitatea de Arta si Design, Cluj-Napoca

### ROYAUME-UNI

- Central Saint Martins College of Art and Design, London

### RUSSIE

- The Rodchenko Moskow School of Photography and Multimedia

### SUISSE

- HEAD - Haute école d'art et de design, Genève
- École de design et Haute école d'art du Valais, Sierre

## 2. LE STAGE LONG

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger auprès d'artistes ou de structures artistiques ou culturelles. Ces stages permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'une expérience concrète à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord d'un-e enseignant-e qui sera tuteur.trice de stage et de la responsable des relations internationales.

### **Suivi, évaluation et attribution des crédits:**

À son retour, l'étudiant-e présente obligatoirement son séjour lors du séminaire de coordination. Il-elle soumet également un rapport de stage aux coordinateur-trice-s et à la responsable des relations internationales. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soumission du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le/la tuteur-trice de stage au sein de la structure d'accueil.

### **Exemples de stages longs à l'international effectués:**

- Dafna Maimon, artiste, Berlin (Allemagne)
- Matt Mullican, Berlin (Allemagne)
- SALT Gallery, Istanbul (Turquie)
- Henrique Oliveira, artiste, São Paulo (Brésil)
- André Komatsu et Chico Togni, artistes, Sao Paulo (Brésil)
- Wilfredo Prieto (Cuba)
- Andrew Birk (Mexique)
- Manuel Roche Iturpide (Mexique)
- Galerie Art Azad, Téhéran (Iran)
- Cork Community Art Link (Irlande)
- Studio Yto Barrada à Tanger (Maroc)
- Atelier de Jim Shaw à Los Angeles (USA)
- Keren Cytter à New-York (USA)
- Jeff Stark, artiste, New York (USA)
- Studio de Michel François à Bruxelles (Belgique)
- Arab Image Foundation, Beyrouth (Liban)
- Athens Museum of Queer Arts (Grèce)
- Fonderie Darling, Montréal (Canada)
- Vanguard Gallery, Shanghai (Chine)
- Laure Prouvost, Anvers (Belgique)

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

### 3. BOURSES

Les bourses et aides à la mobilité sont éligibles pour les échanges académiques et les stages longs à l'international.

#### **BOURSE ERASMUS +**

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination. Les taux mensuels sont les suivants:

GROUPE	PAYS	ÉCHANGE	STAGE
Groupe 1	DANEMARK, FINLANDE, IRLANDE, ISLANDE, LIECHTENSTEIN, LUXEMBOURG, NORVÈGE, SUÈDE, ROYAUME-UNI	270 euros	420 euros
Groupe 2	ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, CHYPRE, ESPAGNE, FRANCE, GRÈCE, ITALIE, MALTE, PAYS-BAS, PORTUGAL	220 euros	370 euros
Groupe 3	ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE, BULGARIE, CROATIE, ESTONIE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, TURQUIE	170 euros	320 euros

- Mobilité en échange universitaire: maximum 5 mois de bourse
- Mobilité en stage: maximum 4 mois de bourse

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

### **BOURSES ERASMUS + MOBILITÉ DE CRÉDITS**

L'ENSAPC a obtenu des fonds de la commission européenne pour des mobilités entrantes et sortantes entre 2018 et 2020 avec le Liban. Ces bourses concernent les échanges avec l'Académie libanaise des Beaux-Arts (ALBA).

Les bourses seront attribuées dans le cadre d'appels à candidatures internes, en direction des étudiant-e-s et des personnels.

### **AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES RÉGION ÎLE-DE-FRANCE/ ENSAPC**

L'aide à la mobilité sur critères sociaux est financée en partie par des fonds de la Région Île-de-France, en partie sur fonds propres de l'école. Cette bourse est cumulable avec les bourses Erasmus+.

Elle concerne toutes les mobilités de stages et d'études effectuées à l'étranger d'une durée minimale d'un mois, quelle que soit la destination. Cette bourse est versée directement par l'ENSAPC et plusieurs appels à candidatures internes sont diffusés tous les ans.

### **PROGRAMMES D'EXCELLENCE DE L'ENSAPC**

#### **Bourse stage à la Villa Kujoyama, Kyoto**

- Sur appel à candidatures diffusé par email
- Enseignante de référence: Corinne Le Neun

La bourse de l'ENSAPC comprend le billet d'avion aller/retour. La Villa Kujoyama propose une rémunération de stage.

> [www.villakujoyama.jp](http://www.villakujoyama.jp)

#### **Bourse séjour à Otis College/ ESMOA, Los Angeles**

- Sur appel à candidatures diffusé par email
- Enseignant de référence: Jeff Guess

La bourse comprend le billet d'avion aller/retour. Un logement est mis à disposition par Otis College.

> [www.otis.edu](http://www.otis.edu)

#### **OFAJ: BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS D'ÉCOLES D'ART**

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

> [www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

#### **DAAD**

Le DAAD est l'office Allemand d'Échanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

> [paris.daad.de](http://paris.daad.de)

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

> [www.european-funding-guide.eu](http://www.european-funding-guide.eu)

> [www.facebook.de/european-funding-guide](https://www.facebook.de/european-funding-guide)

### 4. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX

Chaque année, l'école organise et soutient de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignant-e-s et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche (élaboration de projets collectifs, créations in situ...). Ils permettent aux étudiant-e-s d'échanger avec leurs pairs, des enseignant-e-s et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement.

#### Projets soutenus en 2018-19

En 2018-19, l'école a organisé et soutenu une dizaine de projets à l'international portés par les enseignant-e-s.

- Collaboration avec l'Atelier des écritures contemporaines de La Cambre (Bruxelles) dans le cadre du studio «Pour écrire il faut déjà écrire» de François Bon
- Collaboration avec le CCA Lagos, la Prince Shyllon Foundation, l'Université du Nigéria Nsukka et Yabatech College Lagos dans la cadre de «Counter-histories of a continent» de Senam Okudzeto
- Collaboration avec la Athens School of Arts dans le cadre du «Petit tour. Studio cinéma hors les murs - Philosophie & cinéma» de Vincent Gérard
- Partenariat avec la Villa Kujoyama, Kyoto, l'Université de Ryukoku et l'Université d'Art et de Design Kyoto dans le cadre du workshop «A la découverte du Tomason» de Corinne Le Neün et Véronique Joumard faisant partie de la ligne de recherche «Japonologies»
- Collaboration avec l'Institut national des beaux-arts de Tétouan et l'Espace 18 Marrakech dans le cadre du workshop «Oasis de Tighmert» de Claudia Triozzi et Judith Perron

## C. LA MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

- Collaboration avec Shenkar College of Engineering and Design dans le cadre du workshop conjoint «Réparer le futur» de Carole Benzaken et François Bon qui a fait partie de la Saison croisée France-Israël
- Partenariat avec la Faculté des Beaux-Arts de Lisbonne dans le cadre de «Comment penser par images» et «Théories, images» de Federico Nicolao
- Collaboration avec le Musée national moderne de Stockholm, le Lesjöfors Museum et l'Espace L'Moutalâte Marrakech dans le cadre de «LMDP» de Claire Roudenko-Bertin
- Collaboration avec le California Institute of the Arts et MAK Center for Art and Architecture dans le cadre du programme post-graduate «Art by Translation» co-dirigé par Jeff Guess avec Sébastien Pluot et Maud Jacquin (ESBA TALM).

## D. LES COURS DE LANGUE

### 1. COURS D'ANGLAIS

L'école propose des ateliers d'anglais autour de problématiques liées à l'art contemporain, validés par quatre crédits. Espaces d'interaction et d'échange, ces ateliers permettent notamment d'acquérir le vocabulaire indispensable aux pratiques artistiques contemporaines. Ils sont facultatifs et vivement recommandés pour toute-s les étudiant-e-s qui préparent leur mobilité à l'international.

La description du cours de Macdara Smith «As Easy As Falling Off A Log» se trouve dans la partie pédagogique du livret (partie 3).

### 2. COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Pour les étudiant-e-s internationaux-ales, l'ENSAPC offre la possibilité de suivre des cours de langue à l'Université de Cergy Pontoise. Ces cours sont pris en charge par l'ENSAPC et permettent l'obtention de 4 crédits par semestre. L'assiduité jusqu'à l'examen final est obligatoire. L'inscription en début d'année a lieu dès le mois de septembre et se fait, après accord du service pédagogique, directement auprès du Centre international langue française et action culturelle.

Université de Cergy-Pontoise,  
33 boulevard du Port – Tour des  
chênes, 3<sup>e</sup> étage, bureau 317 – CILFAC

Contact ENSAPC: Michèle Busch

### 3. AUTRES LANGUES

#### Centre Babel

Pour que les étudiant-e-s puissent suivre des cours de langue autres que l'anglais, l'ENSAPC a noué un partenariat avec le centre de langues BABEL de l'École de Biologie Industrielle.

Langues enseignées:

- Allemand
- Arabe
- Chinois
- Espagnol
- Japonais
- Portugais

Les cours auront lieu le lundi, mardi ou mercredi selon le niveau et la langue choisie. Horaires: de 18h15 à 19h45; lieu: 49 avenue des Genottes, Cergy

L'ENSAPC prend en charge le coût de ces cours (120 euros par étudiant-e) sous condition que le cours sera validé (assiduité et participation aux examens finaux). A cette fin une convention individuelle sera établie avec chaque participant (à rendre à Vincent Gailliard ou Marie-Lise Dumesnil).

Le cours sera validé dans le cadre du cursus à l'ENSAPC.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

### **Centre des langues étrangères - CIEL - Université de Cergy-Pontoise**

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, les étudiant-e-s de l'ENSAPC peuvent bénéficier de l'offre de cours multimédia et des cours de conversation du CIEL.

Le centre de ressources linguistiques (CRL) est un espace de travail multimédia pour l'apprentissage et le perfectionnement en langues en auto-formation guidée. Les langues proposées sont: allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, polonais, portugais, roumain, russe, turc.

Des tuteur-trices aident à organiser le travail des apprenant-e-s et à choisir les logiciels adaptés à leurs besoins.

Le CRL est situé au 3<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque des Cerclades à Cergy.

Des cours de conversation sont proposés en allemand, anglais, chinois, espagnol et japonais, sur le site des Chênes. Les cours sont animés par des étudiants bilingues en collaboration avec l'équipe du CIEL et sont planifiés pour 6 à 8 étudiants maximum par groupe.

Contact à l'ENSAPC: Nina Volz

Les lois de Kepler sont des lois majeures de l'astrophysique qui décrivent les forces régissant le mouvement des planètes. Le programme Kepler permet à l'ENSAPC d'accueillir de jeunes artistes diplômé-e-s de l'École dans différents projets et dispositifs pédagogiques et de recherche initiés par les enseignants. Leur présence contribue à l'enrichissement des projets et nourrit leur dynamique de professionnalisation.

La participation de diplômé-e-s et le soutien qu'ils reçoivent font l'objet d'un accord en début d'année avec les enseignants responsables du projet et la direction de l'ENSAPC. En échange de leur présence dans les dispositifs pédagogiques et de recherche, et de la prise en charge de leurs frais éventuels par l'école, il leur est demandé en retour un engagement en direction des étudiant-e-s. Celui-ci pourra prendre des formes variées comme l'intervention en coordination, en séminaire de professionnalisation, dans les cours, studios, ARC, lignes de recherche, etc.

Les modalités de leur participation et la prise en charge de leurs frais sont définies et validées par la direction de l'école en amont du projet, sur proposition des enseignants pilotes du projet. Elles sont formalisées dans une convention avec l'établissement.



# PARTIE V

INITIATIVES ÉTUDIANTES : BDE





● Le Bureau des étudiants de l'ENSAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics etc. Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute: de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant-e-s.

● La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant-e-s qui se proposent. Ils peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les élèves et de faire découvrir de nouvelles cuisines.



# PARTIE VI

## VADE-MECUM DE L'ÉTUDIANT-E

<b>A. ATELIERS TECHNIQUES</b>	226
<b>B. CENTRE DE DOCUMENTATION</b>	231
<b>C. MAGASIN DE PRET (SALLE 111)</b>	232
<b>D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS</b>	233
<b>E. STATUT ÉTUDIANT-E</b>	236
<b>F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)</b>	237
<b>G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES</b>	238
1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX	238
2. FNAUA-CULTURE : ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (CRÉDITS CONTINGENTÉS)	239
3. FNAU-PONCTUEL : ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.	240
4. AIDES AU LOGEMENT	240
5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP	241
<b>H. PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE</b>	242
<b>I. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ</b>	243
1. RESTAURATION	244
2. BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE	244
3. LOISIRS	244

## A. ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques sont placés sous la responsabilité des personnel-le-s d'assistance technique. L'accès aux ateliers est seulement possible avec leur accord, sous leur autorité et en leur présence.

---

### ATELIER VOLUMES

Responsable: David Cousinard et Akim Ayouche

Accès sur accord du responsable

Mardi - jeudi 9h-12h/13h-18h,

Vendredi 9h-14h

01 30 30 88 08

---

Partant de leur projet et avec la participation (ou l'aide) des enseignant-e-s concerné-e-s et du responsable d'atelier, les étudiant-e-s réalisent leur travail de volume dans le matériau qu'ils-elles désirent.

- **Matériel atelier bois:** dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, outil de sculpture, bordet;
- **Matériel atelier fer:** plieuse à tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudeuse électrique;
- **Machines portatives également disponibles:** meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

---

### ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau

mardi, jeudi et vendredi

jean-luc.jusseau@ensapc.fr

---

L'atelier vidéo est surtout un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

Nous disposons d'une station Mac Pro avec écran 4K dédiée en principe au compositing et au montage 4K et de 2 Stations iMac HD.

Les sauvegardes se font sur des disques externes dédiés en thunderbolt.

Il est également possible de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM/HDV), écrans CRT...

Nous disposons d'une baie de duplication et de transcodage analogique (PAL/SECAM/NTSC).

L'équipe du studio Cinéma met aussi à la disposition des étudiant-e-s inscrit au studio cinéma une station de montage/étalonnage et du matériel accessible en fonction des projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Adobe Creative Cloud, c'est-à-dire principalement Première, After Effect, Photoshop, Illustrator, Media Encoder. Nous utilisons DaVinci pour les questions relatives à l'étalonnage.

## A. ATELIERS TECHNIQUES

Il est possible de travailler également sur Final Cut Pro et Avid Media Composer et éventuellement sur d'autres logiciels.

Pour un premier à l'accès à l'atelier et pour les projets de tournages il est recommandé de prendre rendez-vous par mail.

---

### ATELIER IMPRESSIONS, SÉRIGRAPHIE, TRACEURS

Responsable: Benjamin Grafmeyer  
Mode d'accès: sur rendez-vous  
Lundi, mardi, mercredi de 9h à 18h  
01 30 30 79 02

---

#### Traceurs/Impressions jet d'encre

À première vue cet atelier serait le lieu du tirage final d'un travail photographique ou graphique mené en amont. L'expérience démontre qu'il est plus proche d'un lieu où se posent les questions de ce qui relève du «réalisable». Pour mener à bien un projet il faut se donner le temps nécessaire à l'analyse des «images», de leurs données, de leur potentiel au regard du potentiel propre aux technologies mises en œuvre. Trouver des solutions et accompagner l'étudiant-e pour s'approcher au plus près de ce que serait leurs projets, tels sont le but et la raison d'être de cet atelier. Ceci explique également les échanges constants avec l'atelier photo.

#### Sérigraphie

Dans un premier temps, la sérigraphie est, dans son utilisation des encres et des supports, un prolongement logique des pratiques picturales ou graphiques. Il subsiste, comme pour la peinture,

une part «artisanale» qui nécessite un temps assez long de production. La diversité des supports envisageables ouvre le champ des possibles. Le travail mis en œuvre avec l'étudiant-e se conçoit sur la base de présentation de documents et d'exposition de projet. C'est une contrainte incontournable puisqu'elle est là pour permettre d'aménager et d'établir un planning de travail.

#### Références (consultables à la bibliothèque)

- Gérard Niemetzky, *Gestion de la couleur*, éd. eyrolles-Color academy;
- Jean Delmas, *La gestion des couleurs*, éd. eyrolles;
- *Anatomie de la couleur*, Musée olympique de Lausanne, BNF-Paris.

#### Matériel Impression et tirage numérique

- Ordinateur apple Macpro.
- Imprimantes grand format epon styluspro 11880 et Canon ipF 9100 à encres pigmentaires.

#### Ateliers de sérigraphie

- 1 atelier de préparation et nettoyage des cadres.
- 1 atelier de tirage avec 2 machines d'impression manuelle à plat.

---

### ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan  
Salle 306

---

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire(s) unique ou multiples pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant-e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec le responsable.

La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant-e est sensibilisé-e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence du responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant-e.

La maîtrise des logiciels sera acquise tout au long de l'année par une transmission régulière, en fonction du niveau de chacune et la nécessité des projets, des sessions d'enseignement technique pourront être programmées.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant-e-s autonomes-peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence d'un responsable. Chacun est en charge du stockage et du transfert de ses propres

données, et doit être équipé d'une clé USB ou un disque dur externe.

### Activités possibles à l'atelier

#### NUMERISER

- 1 Scanner A4 + 1 Scanner A3

#### METTRE EN PAGE

- 2 ordinateurs équipés avec la suite Adobe
- 1 écran calibré

#### PAPIER

Un magasin papier avec de nombreuses références est à disposition, allant de 60 à 350g, papiers couchés, non-couchés, bouffants, couleurs, permettant un grand nombre de possibilités et d'adapter ses choix en fonction des types de projets.

Les feuilles sont à l'achat (prix coûtant) du format A4, A3 à 45 x 64cm

#### IMPRIMER

- imprimante laser couleur: recto / verso, format A4 ou A3
  - imprimante laser noir: recto / verso, format A4 ou A3
- Coût à la copie (prix coûtant)

#### FINITION

- cousoir
- encolleuse - colle blanche
- plioir
- perceuse semi-automatique
- raineuse
- emporte-pièce
- table à découper
- agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- massicot semi-automatique

## A. ATELIERS TECHNIQUES

---

### ATELIER SON

Responsable: en cours de recrutement

---

#### Activités du studio:

Enregistrement, montage, mixage, post-production à l'image, installations sonores, performances, montages techniques in situ, séances d'écoute, création sonore, restauration sonore... Les activités du studio dépendent de la demande des étudiant-e-s concernant leurs projets personnels. une grande partie du travail concerne la post-production à l'image (montage son, enregistrement de voix-off, doublage, bruitage et musique, mixage stéréo ou multicanal) pour la vidéo et le cinéma. L'autre activité principale du studio est la production musicale: prise de son, montage, mixage. Le studio est membre du Forum irCaM depuis de nombreuses années, ce qui permet aux étudiant-e-s de profiter et de se former sur ses derniers développements logiciels (MaxMsp/jitter, diphone, audiosculpt, Moda-lys, Open Music...).

#### Contenu pédagogique:

- initiation à la prise de son: présentation des outils liés à la prise de son (microphones, enregistreurs, perches, casques, câbles...), paramétrage de ces outils pour une utilisation optimale.
- Montage son: présentation et pratique des outils d'édition et de montage dans Protools, logiciel d'enregistrement, montage son et mixage (un poste informatique/étudiant-e).

- Mixage: présentation et pratique des outils de mixage dans Protools: traitement du son (égalisation, compression, reverb), automation de volume et de spatialisation...
- Développement d'une autonomie dans le travail (toujours utile à la sortie de l'école!)
- Méthodologie pour bien définir son projet et planifier sa réalisation (matériel, temps de réalisation, collaborations possibles, partage des connaissances, etc.).

#### Matériel salle 301: régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post- production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protools hd + interface digi i/o 96 + rMe Fireface 800 + Macpro 2\*2,6ghz quad-Core intel xeon
- interface Midi digidesign
- autres logiciels Live, reason 3, Logic pro, Max/Msp/jitter 5, plugins audio Mcdsp, waves, native instruments complete 6
- système d'écoute 5.1 psi audio
- microphones telefunken Cu-29, neumann u87, akg C414 (paire), sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, audio-technica at4041 & 4022, electrovoice re20, shure beta58 & sM57...
- double pr.ampli 2-610 universal audio
- double compresseur 2-1176 universal audio
- double pr.ampli et compresseur neve portico

## A. ATELIERS TECHNIQUES

### **Matériel salle 302: cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo.**

- station protocols Le Mbox2 + Macpro
- autres logiciels: Live, Max/Msp/jitter, reason, native instruments, etc.
- ecoutes tannoy precision 8d - Clavier Midi Fatar 88 touches toucher semilourd

### **Matériel Mobile: concerts, performances, installations sonores.**

- système de diffusion bose - système de diffusion MaCkie + subbass
- 3 systèmes home cinéma avec ampli denon + enceintes 5.1
- interface Midi Midisport M-audio
- interface audio Motu 888 Mk2
- interface audio rMe Fireface 400

### **Matériel de prise de son Mobile pour reportage et extérieur (sur demande):**

- enregistreurs Fostex Fr2, tascam hd-p2 et dr- 100 Mk2, Zoom h4-n
- micros sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple Ms sennheiser Mkh
- bonnettes rycote, casques hd25, perches, poignées...

---

### **ATELIER PHOTO**

Responsable: Christian Genty  
Accès libre et sur rendez-vous, lundi, mardi, jeudi, vendredi, 9h-18h - 01 30 30 79 89

---

L'atelier photo est constitué d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production complète. Cette chaîne est en relation étroite avec les autres ateliers et l'ensemble de la pédagogie de l'école.

### **Matériel de production**

- numérique: Hasselblad H5D -40 / Nikon D800 / Nikon D7200
- argentique: Nikon F100 / Mamiya RB67 / Chambre Plaubel 4 x 5
- Flashe Nikon SB-5000, SB-29s
- Game complète d'objectifs du 17 au 300
- Plateau de prise de vue équipé d'un grill, d'un cyclo, d'un pupitre mx pour lignes gradées et d'une table de prise de vue.
- Flashes  
5 générateurs Broncolor 1600 j  
12 torches Broncolor

### **Matériel de post-production**

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson à plat A4 & A3
- Macpro
- Ecran Eizo 27 pouces
- iMac 27 pouces
- Tablette graphique Wacom a3
- Suite Adobe cc
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60 x 80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

## B. CENTRE DE DOCUMENTATION

---

Responsable: Nadine Le Rigoleur  
Accès libre  
Lundi-jeudi 10h-18h, vendredi 10h-17h

---

Le centre de documentation propose environ 14 000 ouvrages, 90 titres de périodiques dont certains sont empruntables, près de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-e-s de l'ENSAPC depuis 2011, qui sont également sauvegardés numériquement sur le serveur de l'école.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, scènes, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergents.

Le catalogue est consultable en ligne: Via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse: [ensapc.centredoc.fr/index.php](http://ensapc.centredoc.fr/index.php)

Il permet notamment:

- de préparer votre visite avec une première recherche dans le catalogue,
- de consulter toutes les modalités de prêt depuis l'onglet «Informations pratiques»,
- de gérer votre compte lecteur, activé dès votre inscription à l'école,

- de trouver des informations sur des ressources documentaires spécialisées et complémentaires de notre fond, des sites de référence en art dans l'onglet «Autres ressources».

Deux postes informatiques sont à la disposition des usager-e-s du centre de documentation, dont l'un est réservé à la recherche bibliographique.

Une photocopieuse est à disposition à l'entrée, utilisable dans le respect des règles de copie.

Un espace vidéo permet de visionner in situ les documents multimédias, en particulier les non empruntables.

### Réseaux

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet.

Un partenariat avec la Bibliothèque Universitaire de Cergy-Pontoise accorde un principe d'accès et de gratuité réciproque, dans le respect du fonctionnement de chacun.

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-e-s de la ville nouvelle.

### Dépôt des mémoires

Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, il est demandé à chaque étudiant-e de remplir deux documents:

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation,
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique.

## C. MAGASIN DE PRÊT (SALLE 111)

---

### Horaires:

Lundi à jeudi, 9h-12h30 et 13h30-17h

Vendredi 9h-12h30 et 13h30-16h30

---

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se rapprocher de leur assurance afin vérifier leur bonne couverture.

### **Matériel disponible:**

- projecteurs vidéo
- lecteurs multi-media
- enceintes pré-amplifiées
- moniteurs
- écrans plats
- mixettes
- table de mixage
- micros
- projecteurs diapos
- casques
- enregistreurs numériques
- caméras
- boîtiers numériques
- pieds photo/vidéo
- outillage divers

...

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés à la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e, au directeur de l'établissement.

## D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### **CELLULE ALLODISCRIM (MINISTÈRE DE LA CULTURE) ET PROCÉDURE INTERNE À L'ÉTABLISSEMENT**

Parmi les outils déployés pour garantir l'effectivité des engagements en faveur de la diversité et l'égalité, en particulier en matière de discrimination, la cellule d'alerte et d'écoute «Allodiscrim» a été mise en place au sein du Ministère de la culture. Chaque personne fréquentant l'école, que ce soit un-e agent-e, un-e étudiant-e ou un tiers (grand public, prestataire...) qui estime être victime d'une discrimination\* ou qui pense être témoin d'une telle situation peut saisir cette structure qui garantit l'anonymat et la confidentialité.

*\*Critères légaux (article 225-1 du code pénal): le sexe, l'âge, le handicap, la perte d'autonomie, les activités syndicales, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, les mœurs, le patronyme, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, la vulnérabilité résultant de la situation économique apparente ou connue de son auteur, l'appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée à une ethnie, à une prétendue race, à une nation ou à une religion déterminée*

Coordonnées (code employeur ministère à donner: 1959)

Web: [www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr)  
Téléphone: 0800 10 27 46  
Courriel: [culture.allodiscrim@orange.fr](mailto:culture.allodiscrim@orange.fr)  
Courrier: ALLODISCRIM, 222 boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS

Au sein de l'école, chaque personne fréquentant l'établissement peut, en outre, solliciter la secrétaire générale qui est la référente interne de cette démarche globale ([benedicte.manceau@ensapc.fr](mailto:benedicte.manceau@ensapc.fr) - 01 30 30 79 00). Une procédure d'accompagnement ad hoc sera alors déployée, en fonction de la nature de la situation.

### **SAISINE DU DÉFENSEUR DES DROITS**

Le Défenseur des droits lutte contre les discriminations et favorise l'accès aux droits des victimes de tels faits.

Vous pouvez vous adresser au Défenseur des droits si vous estimez avoir été victime d'une discrimination. L'auteur présumé de cette discrimination peut être une personne physique (un individu) ou morale (une association, une société...), une personne privée (une entreprise) ou publique (un service de l'État, une collectivité territoriale, un service public hospitalier).

Qui peut saisir le Défenseur des droits ?

- toute personne physique (un individu) ou morale (une société...) qui s'estime discriminée
- ses représentants légaux (parents, représentant d'enfants ou de majeurs protégés)

## D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- une association déclarée depuis au moins 5 ans dont les statuts combattent la discrimination conjointement avec la victime ou avec son accord
- un parlementaire français et un élu français du Parlement européen
- une institution étrangère qui a les mêmes fonctions que le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits peut également se saisir d'office lorsqu'il estime que son intervention est nécessaire.

En droit, une discrimination est un traitement défavorable qui doit généralement remplir deux conditions cumulatives:

- être fondé sur un critère défini par la loi (sexe, âge, handicap...)
- relever d'une situation visée par la loi (accès à un emploi, un service, un logement...).

À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination. Ainsi, défavoriser une personne en raison de ses origines, son sexe, son âge, son handicap, ses opinions... est interdit par la loi et les conventions internationales auxquelles adhère la France.

- Une discrimination peut être directe si la décision contestée est fondée sur un de ces critères définis par la loi.
- Une discrimination peut aussi être indirecte si une règle apparemment neutre a pour effet un traitement défavorable sur des personnes à raison d'un de ces mêmes critères.

Par ailleurs, une discrimination peut prendre la forme d'un harcèlement fondé sur un des critères définis par la loi.

Est également considérée comme une discrimination -fondée sur le critère du sexe- le harcèlement sexuel, «constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui portent atteinte à la dignité et tout comportement, même non répété, qui constitue une pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir une acte de nature sexuelle.»

L'incitation à la discrimination et l'instruction donnée de discriminer sur le fondement d'un critère défini par la loi (par ex: ordre donné à un cabinet de recrutement d'écarter les candidatures en raison de l'âge, de l'origine, de l'adresse...) constituent également des discriminations.

Enfin, la loi protège contre toutes les mesures de représailles ou de rétorsion les personnes qui se sont plaintes de discriminations interdites par la loi ou celles qui en ont été témoins.

## D. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

### — Informations générales:

[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)  
09 69 39 00 00

### — Saisine

En ligne: formulaire  
[.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil\\_2016](http://www.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil_2016)  
Par courrier gratuit sans affranchissement:  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris CEDEX 07

### — En rencontrant un délégué

Sur Cergy (permanence ou RDV en ligne sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr))

Email: [mjd-cergy@justice.fr](mailto:mjd-cergy@justice.fr)

Site web: [www.cergy.fr/notre-ville/lieux-cles/social-et-sante/maison-de-la-justice-et-du-droit/](http://www.cergy.fr/notre-ville/lieux-cles/social-et-sante/maison-de-la-justice-et-du-droit/)

En dehors de Cergy, 500 délégués du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer. Ils tiennent principalement leurs permanences dans des structures de proximité telles que les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les locaux municipaux et les points d'accès au droit. Ils sont également présents dans les établissements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départementales des personnes handicapées.

## E. STATUT ÉTUDIANT-E

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à :

- l'accès gratuit à la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'agglomération;
- la réduction sur les tarifs de transport en commun
- la réduction de tarif dans les salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens;
- l'accès gratuit au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

## F. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiant-e-s doivent désormais acquitter la CVEC, Contribution vie étudiante et de campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

Au moment de l'inscription, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Les étudiant-e-s en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-e-s par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site: [cvec.etudiant.gouv.fr/](http://cvec.etudiant.gouv.fr/).

La CVEC permet de développer des services utiles dans votre quotidien, dans votre établissement et le Crous de votre académie, en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et d'amélioration de l'accueil des étudiants.

Le montant de la CVEC est de 91 euros. Les étudiant-e-s exonéré-e-s ne paient rien. Sont exonéré-e-s du paiement:

- Les boursier.e.s\* ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du CROUS et bourses versées par les régions)
- Les étudiant.e.s réfugié.e.s
- Les étudiant.e.s bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiant.e.s enregistré.e.s en qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Les étudiant-e-s exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

### 1. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées sur critères sociaux, sous réserve de la recevabilité de la demande et en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal (avis d'imposition des revenus des parents pour l'année N-2).

Les futurs boursier-e-s devront impérativement formuler une demande chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) entre le 15 janvier et le 31 mai sur le site internet du CROUS de Versailles (dont dépend l'ENSAPC; [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E) en ligne.

> Crous de Versailles  
145 bis Boulevard de la Reine  
BP 563 78005 VERSAILLES Cedex  
01 39 20 85 14

La demande de bourse devra être faite par anticipation. À cet effet, il est impératif de ne pas attendre le résultat de l'admission à l'examen d'entrée en première année ou par équivalence pour faire la demande de dossier social étudiant. Et le plus tôt la demande sera effectuée, le plus tôt le dossier sera traité. Par ailleurs, il est nécessaire de renouveler la demande de bourse chaque année; la demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé-e au moment de son inscription scolaire.

Lors de l'instruction de la demande sont pris en compte des critères d'âge,

de diplôme, de nationalité et de situation familiale. Les bourses sur critères sociaux sont réservées en priorité aux étudiant-e-s de nationalité française et, à titre dérogatoire, aux étudiant-e-s étranger-e-s qui remplissent les conditions définies par la circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les étudiant-e-s boursier-e-s perçoivent une aide financière mensuelle échelonnée sur dix mois. Ils-elles sont exonéré-e-s du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils sont rattachés, des droits de scolarité ainsi que de la cotisation à la sécurité sociale (y compris les boursiers à l'échelon 0).

Pour une première demande de bourse, les étudiant-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire.

L'assiduité aux enseignements la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-e-s boursier-e-s doivent être signalés par le chef d'établissement. Les étudiant-e-s risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère, ni avec une allocation chômage. Le statut étudiant n'ouvre pas le droit aux prestations de chômage.

## G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

### 2. FNAUA-CULTURE : ATTRIBUTION SUR DÉCISION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION (crédits contingentés)

Le Fonds national d'aide d'urgence annuelle culture est une aide d'urgence annuelle, attribuée par le Ministère de la culture et de la communication aux étudiant-e-s qui rencontrent des difficultés pérennes attestées par le directeur d'établissement et les services sociaux du Crous.

Pour les demandes d'aide d'urgence annuelle, il est nécessaire de retirer le formulaire au secrétariat pédagogique. Les dates de retrait des dossiers sont consultables sur le site intranet à la rubrique FNAUA-C.

Pour bénéficier du FNAUA-C, l'étudiant-e doit être âgé-e de moins de 35 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. Cette limite d'âge n'est pas opposable aux étudiant-e-s atteints d'un handicap reconnu par la Commission des droits et de l'autonomie des handicapés.

Ces aides d'urgence annuelles permettent d'apporter une aide aux étudiant-e-s qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

1. étudiant-e en reprise d'études hors formation continue âgé-e de plus de 28 ans et ne disposant pas de ressources supérieures au plafond prévu par le barème des bourses, sous réserve que l'intéressé-e ne bénéficie pas, par ailleurs, d'autres aides (allocation chômage, revenu de solidarité active...)
  - étudiant-e admis-e par son établissement à passer en année supérieure sans avoir validé le nombre nécessaire de crédits, à condition que le nombre de crédits manquants soit inférieur ou égal à 5;
  - étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire (oncle, tante, grands-parents par exemple);
  - étudiant-e français-e ou ressortissant-e d'un état membre de l'Union Européenne autre que la France, d'un Etat partie à l'Espace Economique Européen ou de la confédération suisse, demeurant seul sur le territoire français et dont les revenus déclarés de la famille résidant à l'étranger ne permettent pas d'apprécier le droit à bourse;
2. l'étudiant-e en rupture familiale. Sa situation d'isolement et de précarité doit être attestée par une évaluation sociale par les services sociaux du Crous.
  3. l'étudiant-e en situation d'indépendance avérée qui ne bénéficie plus du soutien matériel de ses parents. Cette situation est appréciée à partir d'un dossier attestant d'un domicile séparé, d'un avis fiscal séparé ou, à défaut, d'une déclaration fiscale séparée et de l'existence de revenus réguliers liés à une activité salariée, d'un montant annuel au moins égal à trois SMIC mensuels nets (ces trois SMIC doivent être réunis

## G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

sur les 12 derniers mois précédant la demande d'aide d'urgence).

Le versement d'une pension alimentaire à l'étudiant-e, lorsqu'il est prévu par une décision de justice, ne fait pas obstacle à l'attribution d'une aide d'urgence annuelle au titre de l'indépendance avérée.

Le paiement de l'aide d'urgence est confié aux établissements d'enseignement. Le montant de l'aide d'urgence annuelle correspond à l'un des échelons de bourses sur critères sociaux (à l'exception de l'échelon 0) lorsque l'aide est versée sur dix mois. En cas de versement inférieur à dix mois, chaque mensualité équivaut à un dixième du montant annuel de l'aide. L'aide d'urgence équivaut à un droit à bourse: les bénéficiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

### Conditions de cumul:

Le FNAUA-Culture du Ministère de la culture et de la communication peut être cumulé avec un FNAU-Ponctuel du Ministère de l'enseignement et de la recherche, contacter pour le FNAU-P: Madame Evelyne Mandroux, assistante sociale du Crous de Versailles.

### 3. FNAU-PONCTUEL : ATTRIBUTION SUR DÉCISION D'UNE COMMISSION DU CROUS DE VERSAILLES.

Le FNAUP est une aide d'urgence ponctuelle à l'étudiant-e qui rencontre de graves difficultés financières attestées par le directeur d'établissement et les services sociaux du Crous. Les étudiant-e-s inscrits à l'école peuvent y être éligibles s'ils-elles répondent aux critères d'éligibilité. Les personnes intéressées par ce dispositif doivent s'adresser au secrétariat de Madame Evelyne Mandroux, assistante sociale du Crous de Versailles, pour prendre rendez-vous, à l'Université de Cergy, Tour des Chênes - 4<sup>e</sup> étage - Bureau 410 (T: 01 34 25 71 05).

### 4. AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le CROUS. Elle se formule à partir du dossier social étudiant entre le 15 janvier et le 31 mai. Avant même d'avoir obtenu les résultats d'examen ou choisi une future orientation, il est nécessaire de renouveler la demande chaque année. La demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Les attributions sont prononcées par le directeur du CROUS en fonction de la situation sociale de l'étudiant-e. Les étudiants boursiers sont prioritaires. Le CROUS de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

## G. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

Le Cnous et les Crous d'Ile-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Ile-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés: [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. ([www.caf.fr](http://www.caf.fr) - Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l'école).

### 5. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant-e-s en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé-e-s en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, télécharger le formulaire sur le site internet du CROUS de Versailles, le remplir et le renvoyer avec les justificatifs requis le plus tôt possible et avant le 31 mai.

La Fondation Santé des Étudiants de France (FSDEF) complète le dispositif par une prestation médico-sociale d'accompagnement et d'apprentissage à l'autonomie. Pour tous renseignements concernant la procédure spécifique à laquelle est associé le médecin du rectorat, il est nécessaire de contacter Pascale Riquier du Crous de Versailles ([pascale.riquier@crous-versailles.fr](mailto:pascale.riquier@crous-versailles.fr) ou [logement@crous-versailles.fr](mailto:logement@crous-versailles.fr)).

L'étudiant-e handicapé-e à 80% ou dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79% avec nécessité de soins, peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études.

Il doit s'adresser au  
STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)  
39 bis, 41 rue de Châteaudun  
75009 PARIS  
[claudine.castro@stif.info](mailto:claudine.castro@stif.info)  
Tél: 01.82.53.80.14  
Fax: 01.82.53.80.64

Service d'information sur l'accessibilité des transports en Île de France  
> [www.infomobi.com](http://www.infomobi.com)

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité. La demande peut être faite dès le mois de juillet pour la rentrée suivante.

## H. PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE

Une permanence mensuelle d'une psychologue est mise en place à l'école, assurée par Isabelle Maleville. Elle est à destination de tout-e usager-e de l'établissement, qu'il ou elle soit étudiant, professeur, responsable d'atelier ou personnel.

En 2019-2020, ces permanences auront lieu les mardis 15 octobre, 29 octobre, 19 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 25 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 9 juin.

Elles se tiennent en salle 304, de 10h à 16h. La plage 10h-13h sera consacrée à des rendez-vous pris à l'avance. La plage 13h30-16h sera une plage libre.

Les rendez-vous se prennent à l'adresse [troisiemerive94@gmail.com](mailto:troisiemerive94@gmail.com).

Isabelle Malleville parle également anglais.

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation psy, notamment la confidentialité.

D'autres actions ponctuelles pourront avoir lieu.

## I. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

### URGENCES

- L'hôpital de Pontoise  
Centre hospitalier René Dubos  
6 avenue de l'Île-de-France  
Pontoise  
01 30 75 40 40  
[www.ch-pontoise.fr](http://www.ch-pontoise.fr)
- 15 ' SAMU
- 17 ' Police
- 18 ' Pompiers
- SOS médecins à Saint-Ouen  
L'Aumône ' 01 30 40 42 42
- Permanence médecin généraliste  
le week-end à la Clinique Sainte-  
Marie à Osny ' 01 34 20 96 96
- Médecins de garde  
' 01 30 75 42 11
- SOS dentiste ' 01 39 64 42 48
- Centre anti-poison  
' 01 40 05 48 48  
Prévention et soins  
Dans l'agglomération de  
Cergy-Pontoise

### PASS'ÂGE

Maison de l'adolescent et du jeune adulte C'est un lieu pour les jeunes à partir de 14 ans en détresse psychologique. Une équipe composée d'infirmières, de travailleurs sociaux, d'enseignants, de médecins, de psychologues etc. répond à vos interrogations et vous aide à appréhender et à surmonter vos difficultés psychiques.

- Accueil libre le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h.  
Consultation gratuite sur rendez-vous.  
Parvis de la Préfecture  
Allée de l'Arcade à Cergy  
01 30 17 42 05  
[passage@ch-pontoise.fr](mailto:passage@ch-pontoise.fr)  
[www.passage95.com](http://www.passage95.com)

### DUNE

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous.

- 01 30 73 11 11  
[dune95@free.fr](mailto:dune95@free.fr)

### ANPA

Comité départemental de prévention de l'alcoolisme.

Il accueille et informe ses interlocuteurs sur les problèmes liés à l'alcool. Quatre centres dans le Val d'Oise dont un à Cergy.

- 01 30 38 88 90  
[comite95@anpa.asso.fr](mailto:comite95@anpa.asso.fr)  
[www.centre-dune.fr](http://www.centre-dune.fr)

### PLANNING FAMILIAL

Informations sur la contraception, l'avortement, les MST, les abus sexuels... Consultation médicale, conseil conjugal, prescription de contraception sur rendez-vous.

- Tour bleue des Cerclades à Cergy  
01 30 30 26 66  
[Mfpf95@hotmail.fr](mailto:Mfpf95@hotmail.fr)  
[www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)  
Dispositifs nationaux de prévention

### ALCOOLIKES ANONYMES

Permanence Paris Ile-de-France.

- 01 43 25 75 00

### FIL SANTÉ JEUNES

Une équipe de professionnels de la santé répond aux questions santé des jeunes:

- par téléphone: N°vert 0 800 235 236
- sur le site: [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)

### SIDA INFO SERVICES

Écoute, informe et soutient 24h/24, 7j/7.  
Appel anonyme et gratuit: 0 800 840 800

# I. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

## 1. RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,25 € sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy. Pour bénéficier du tarif étudiant-e, il suffit de présenter votre carte étudiant de l'année en cours lors de votre passage en caisse. Les menus sont élaborés par des équipes de professionnels. Les points de restauration sont consultables sur l'application CrousMobile et sur le site internet [www.crous-versailles.fr](http://www.crous-versailles.fr)

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise:

- Restaurant "Le Parc", 5 avenue du parc (à proximité de l'école);
- Cafétéria chênes 1 et restaurant chênes 2, 33 Boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Restaurant et cafétéria Saint-Martin, 2 rue Adolphe Chauvin, Cergy-Pontoise.

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont sur l'application CrousMobile. Le paiement des repas au restaurant universitaire peut se faire avec la carte d'étudiant ou avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

## 2. BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

L'accès à la bibliothèque universitaire de l'Université de Cergy-Pontoise est libre et gratuit, après inscription et présentation de la carte d'étudiant. Répartie sur dix sites, dont quatre à Cergy (Les Chênes, Les Cerclades, Neuville et Saint-Martin), la bibliothèque offre au total 14000 m<sup>2</sup> et 1700 places assises.  
> [www.u-cergy.fr/fr/bibliotheque.html](http://www.u-cergy.fr/fr/bibliotheque.html)

## 3. LOISIRS

Le Pass Campus, destiné aux étudiant-e-s des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, permet de bénéficier réductions sur les spectacles et activités culturelles à Cergy, de places à gagner, de semaines de découverte, etc. «Nourrir ses neurones au théâtre, bercer ses oreilles dans un concert, se défouler à la piscine... Il y en a pour tous les goûts, culture et loisirs sportifs se rejoignent dans un petit sticker à coller sur la carte d'étudiant.»

Il est délivré par le CIJ95 - Centre Information Jeunesse, 1 place des Arts - 95000 Cergy - 01 34 41 67 67

Renseignements auprès de Michèle Büsch du pôle pédagogique de l'école.

- **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

- 

- 

-

## I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

**1** Durant toute leur scolarité, les étudiants de l'école sont placés sous l'autorité du directeur de l'établissement. Les activités engageant un partenaire extérieur doivent être examinées au préalable par le directeur ou ses représentants. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.

**2** Tout étudiant qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il est responsable des conséquences de ce changement.

**3** Les nouveaux étudiants et les étudiants en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiants doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

Le directeur fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout étudiant qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant ainsi que le bénéfice de son admission.

**4** Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations,

diverses procédures d'admissions, diplôme) est déterminé en début d'année scolaire par le directeur, communiqué dans le livret de l'étudiant et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par le directeur en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiants salariés sont possibles, après accord des professeurs concernés et du directeur.

### SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiants peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils doivent faire parvenir leur demande au directeur, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant des documents qui justifient leur démarche.

Le directeur peut également le droit d'accorder une suspension d'études

## I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiants qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires.

Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

**5** Les étudiants qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputés démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.

**6** Les décisions du directeur, explicitement formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiants par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

**9** Représentants étudiants: deux étudiants de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentants étudiants dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentants nommés permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiants et enseignants. En année 3 et 5, les délégués participent à l'organisation des diplômes.

### REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

**7** Conseil d'administration: deux étudiants sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiants.

**8** Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE): trois étudiants sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiants.

## I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

### RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

### AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômés sont attribuées aux étudiants des années 3 et 5 admis à présenter leur diplôme, Elles ont pour objectif d'aider les étudiants à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant est en situation régulière (article IV). Tout étudiant qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiants sont tenus de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un étudiant renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il serait considéré comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

## II. COMMUNICATION INTERNE

### **INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE**

En début de scolarité, l'école dote les étudiants d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiants des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant de consulter régulièrement leur messagerie@ensapc.fr et d'utiliser la plateforme pédagogique Taiga.

### III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école.

L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision du directeur et selon des horaires à préciser.

#### **Accès à l'établissement**

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiants régulièrement inscrits et aux étudiants invités. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révoquables, peuvent être accordées par le directeur.

Tout visiteur doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout agent de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, tous les étudiants et visiteurs doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

#### **Attribution des ateliers**

Les étudiants des années 1 et 2 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiants des années 3, 4 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans l'ordre suivant: année 5, année 3,

année 4. Seule la répartition proposée par le coordinateur de l'année est valable

L'atelier partagé par les étudiants est sous leur entière responsabilité. Ils doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiants d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiants occupant les ateliers concernés seront prévenus à temps afin qu'ils libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

#### **Prêt des clés**

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après émargement. Elles doivent être remises en fin de

### III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école. Le signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement (article IV).

#### **Parties communes: cour, hall, espaces de circulation et sanitaires**

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation du directeur, que ce dernier est seul habilité à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

#### **Salles polyvalentes et auditorium**

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeurs et les étudiants doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

#### **Ateliers techniques**

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie, traceur, informatique et édition, bois/fer/volume, son. Le personnel d'assistance pédagogique est responsable de ces ateliers. C'est avec leur accord et sous leur autorité que leur accès est possible. L'accès aux

ateliers son, traceur, sérigraphie, bois/fer ne peut se faire qu'en présence du responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

#### **Cafétéria**

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiants volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiants pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, la direction pourra procéder à sa fermeture.

### EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiants des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

**Assurance responsabilité civile adaptée**  
Chaque étudiant inscrit à l'école doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école, sous la

garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

### Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'école ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiants peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'école durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dument validé par un enseignant.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant s'engage à rapporter lui-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. Le responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur, l'étudiant s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

### Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Un chèque de caution d'un montant lié à la valeur du matériel (liste mise à jour annuellement) et/ou une assurance spécifique peuvent être demandés dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au responsable d'atelier au moins 15 jours

## IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

francs avant la date de sortie du matériel demandé et le chèque produit auprès la régie de recettes de l'École avant tout emprunt.

Le chèque sera restitué après attestation de conformité de restitution délivrée par le chef d'atelier. En cas de dommage sur le matériel ou de non restitution, la caution fera l'objet d'un encaissement en totalité ou en proportion du dommage causé.

### Conditions de dédommagement de l'établissement

Chaque étudiant produira un chèque de caution d'un montant défini annuellement dans le dossier d'inscription, sur décision du directeur de l'établissement.

#### — Matériels (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie au directeur de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

#### — Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant la somme correspondant au prix du produit au moment du

rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée,..)

#### — Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un étudiant ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

#### — Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire interdire l'accès de l'étudiant à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômés, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

## V. ŒUVRES ET TRAVAUX DES ÉTUDIANTS

### Dans le cas des œuvres collectives d'étudiants:

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'école et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiants participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'école est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'école au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'école et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication

**Les œuvres individuelles**, même si l'école a apporté l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant dans les conditions suivantes:

- celui-ci doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il en est entièrement responsable; l'école décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans les locaux.

- l'étudiant doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci conserve les productions pendant un mois franc à compter de l'injonction à les récupérer. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'école en dispose comme elle l'entend.

### BÂTIMENT

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par le chef de l'établissement. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un étudiant est amené à modifier l'état d'origine du bâtiment, il se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant responsable devra rembourser à l'école la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant n'acquitterait pas cette facture, l'école se réserve le droit d'engager les poursuites.

## V. ŒUVRES ET TRAVAUX DES ÉTUDIANTS

### HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Il est interdit aux étudiants d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement
- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque...) est consultable au centre de documentation.

### Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout opérateur sur machine; pas de lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

**L'admission définitive dans l'école ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.**



# RÈGLEMENT DES ÉTUDES

<b>PRÉAMBULE</b>	258
<b>I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES</b>	259
ARTICLE 1. DURÉE DES ÉTUDES	259
<b>II. ADMISSION ET INSCRIPTION</b>	260
ARTICLE 2. CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE	260
ARTICLE 3. CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE	260
ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIERS ET DEUXIÈME CYCLES	262
ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ	263
ARTICLE 6. DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE	264
<b>III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE</b>	265
ARTICLE 7. ÉQUIPES DE COORDINATION ET SÉMINAIRES DE SUIVI	265
ARTICLE 8. UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS	265
ARTICLE 9. ENSEIGNEMENTS	265
ARTICLE 10. ÉVALUATION	266
ARTICLE 11. RATTRAPAGE DES CRÉDITS	267
ARTICLE 12. VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT	267
ARTICLE 13. STAGE COURT	268
ARTICLE 14. MOBILITÉ INTERNATIONALE	268
ARTICLE 15. RECHERCHE ET MÉMOIRE	269
ARTICLE 16. PROFESSIONNALISATION	270
ARTICLE 17. CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES	270
ARTICLE 18. REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS	270
ARTICLE 19. CÉSURE	270
<b>IV. DIPLÔMES</b>	272
ARTICLE 20. PRÉSENTATION AU DIPLÔME	272
ARTICLE 21. MENTIONS ET FÉLICITATION	272
ARTICLE 22. DNA	272
ARTICLE 23. DNSEP	273
ARTICLE 24. VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE	273

## GLOSSAIRE DES SIGLES

**CA:** Conseil d'administration<sup>1</sup>

**CRPVE:** Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante<sup>2</sup>

**ECTS:** European Credit Transfert System

**DNA:** Diplôme national d'art

**DNSEP:** Diplôme national supérieur d'expression plastique

**VAE:** Validation des acquis de l'expérience

<sup>1</sup> Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

<sup>2</sup> Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002.

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précise les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret N°2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire N°2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.

Le présent règlement est soumis à l'avis de la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'école. En début d'année scolaire, les étudiants déclarent auprès du pôle pédagogie de l'école avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant.

Les enseignants de l'école, les responsables d'atelier et les agents des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout étudiant de l'école doit s'y conformer.

## I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

### ARTICLE 1.

#### DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiants admis à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, appelé «phase programme», d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA);
- le second cycle, appelé «phase projet», d'une durée normale de quatre semestres, conduit au DNSEP conférant le grade de Master.

## 2. ADMISSION ET INSCRIPTION

### ARTICLE 2.

#### CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément aux articles 2, 3 et 4 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert :

- aux candidats justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent;
- ou aux candidats non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation auprès du directeur d'établissement après avis de la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidats déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins trois membres :

- le directeur de l'établissement ou son représentant, président;
- au moins deux professeurs nommés par le directeur.

La commission de recevabilité se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Elle se prononce après examen du dossier du candidat. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au candidat.

L'examen d'entrée comprend quatre épreuves obligatoires :

- une épreuve de pratique artistique : le candidat soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée, déterminée chaque année et communiquée aux candidats au moment de l'inscription à l'examen;
- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du candidat;
- une épreuve de langue;
- un entretien avec un jury composé de trois professeurs nommés par le directeur, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du candidat. Lors de cet entretien, le candidat peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du candidat. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission ou de non admission est notifiée au candidat par le directeur de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

### ARTICLE 3.

#### CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée

## 2. ADMISSION ET INSCRIPTION

à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le candidat à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il doit justifier de la validation de 180 crédits européens:

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'école. Pour les candidats qui sont déjà étudiants à l'ENSAPC, ce dossier est composé d'un dossier de candidature,

de l'avis motivé de l'équipe de coordination de troisième année ainsi que d'avis motivés d'enseignants de l'école.

Pour les candidats qui ne sont pas déjà étudiants à l'école, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le candidat passe un entretien avec un jury composé de trois enseignants nommés par le directeur. L'un de ces enseignants est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le candidat peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeurs du cycle nommés par le directeur. L'un des professeurs est titulaire d'un diplôme de doctorat. Un délégué étudiant par année du second cycle est membre de la commission, il ne prend pas part au vote. Le président de la commission est désigné par le directeur de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

## 2. ADMISSION ET INSCRIPTION

### ARTICLE 4.

#### CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIERS ET DEUXIÈME CYCLES.

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, en troisième et en cinquième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidats doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet

d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le candidat à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le candidat à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignants nommés par le directeur de l'école.

La décision d'admission en cours de cursus du candidat est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'école à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend le directeur de l'école, président, et au moins trois enseignants nommés par le directeur. Un délégué étudiant par année du premier cycle est membre de la commission, il ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Le directeur de l'établissement notifie au candidat la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission

## 2. ADMISSION ET INSCRIPTION

d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien.

Pour les candidats hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

### **ARTICLE 5.** INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ.

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

Le paiement des droits d'inscription, ainsi que celui des frais de sécurité sociale, peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par chèque ou par virement bancaire (le paiement en espèces peut être exceptionnellement autorisé, sous certaines conditions).

Le remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiants renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du directeur de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées au directeur avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

## 2. ADMISSION ET INSCRIPTION

### **ARTICLE 6.**

#### DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

#### **ARTICLE 7.** ÉQUIPES DE COORDINATION ET SÉMINAIRES DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignants de l'école et renouvelée tous les ans assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiants et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un ou deux enseignants. Une équipe de coordination est composée d'au moins trois membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités des séminaires de suivi (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année dans le livret de l'étudiant.

#### **ARTICLE 8.** UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de

crédits affectés aux trois UE est déterminé chaque année et est présenté dans le livret de l'étudiant.

#### **ARTICLE 9.** ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier recherche création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de lignes de recherches (pour les étudiants de quatrième et cinquième année), d'initiations aux ateliers (pour les étudiants de première année). Le livret de l'étudiant présente chaque année les enseignements proposés.

La règle est le libre choix par les étudiants de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Pour chaque semestre, l'équipe de coordination peut déterminer un certain nombre d'enseignements qui doivent impérativement être suivis. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

#### ARTICLE 10. ÉVALUATION

Chaque enseignant prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un étudiant, l'enseignant peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant, peut être proposé

aux étudiants dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

#### **ARTICLE 11.**

##### RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

#### **ARTICLE 12.**

##### VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage

au semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 2, un étudiant qui n'a pas plus de six crédits manquants sur les deux semestres écoulés peut se voir proposer le redoublement de la première année par l'équipe de coordination, après que celle-ci a recueilli les avis des enseignants qui ont suivi le travail de l'étudiant.

En fin de semestre 5, un étudiant qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en troisième année.

En fin de semestre 9, un étudiant qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination. Il n'est pas possible de s'inscrire plus de deux fois en cinquième année.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi est obligatoire, même si l'étudiant a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant redoublant de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Un étudiant qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible.

Un étudiant qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer par le directeur de l'école une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

#### **ARTICLE 13.** STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant responsable de l'équipe de coordination, et un autre à la personne en charge des stages au sein de l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au premier semestre de la troisième année (semestre 5).

L'étudiant doit obtenir l'accord préalable de son enseignant coordinateur pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur

et celui du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant, le troisième est conservé par l'école.

#### **ARTICLE 14.** MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous les étudiants qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiants de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une école ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination et de la responsable des relations internationales.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiants qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiants internationaux qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiants partis en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le ou les responsable(s) de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'élève, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du coordinateur et du tuteur de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant, les

horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant, le troisième est conservé par l'école.

À l'issue du stage, l'étudiant-stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le tuteur de stage au sein de la structure d'accueil. Le coordinateur de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

#### **ARTICLE 15.** RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son directeur de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 20.

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

#### **ARTICLE 16.** PROFESSIONNALISATION

Le cursus de deuxième année intègre un séminaire de professionnalisation qui doit être obligatoirement suivi par les étudiants. Il est validé par deux crédits.

#### **ARTICLE 17.** CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par le directeur de l'ENSAPC.

#### **ARTICLE 18.** REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

À la rentrée, les étudiants de chaque année désignent deux représentants parmi les membres de leur année.

#### **ARTICLE 19.** CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout étudiant. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation du directeur de l'ENSAPC. L'étudiant qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, cette demande doit être adressée avant le 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, le directeur se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant peut présenter un recours examiné par le directeur, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant, les représentants étudiants de son année et la coordination des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du directeur est prépondérante.

Si une césure est autorisée, le directeur signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant reste inscrit au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. Par ailleurs, dans la mesure

### 3. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

où la césure ne s'accompagne d'aucun accompagnement pédagogique, l'étudiant est totalement exonéré du paiement des droits d'inscription.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant à la bourses est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas, le droit à la bourse peut être maintenu sur décision du directeur, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par le directeur en même temps que l'autorisation de la césure.

## 4. DIPLÔMES

### ARTICLE 20.

#### PRÉSENTATION AU DIPLÔME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le candidat doit avoir obtenu le nombre de crédits requis:

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignants qui encadrent les étudiants de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant peut être présenté au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignants qui encadrent les étudiants de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant peut être présenté au diplôme.

### ARTICLE 21.

#### MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations. Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail

par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidats peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès du directeur de l'école.

### ARTICLE 22.

#### DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prend la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par le directeur de l'ENSAPC, comprend trois membres:

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un des membres du jury est un représentant des sciences humaines. Le président du jury est désigné par le directeur de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présents. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

## 4. DIPLÔMES

### ARTICLE 23.

#### DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- la soutenance d'un mémoire ;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de la mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par le directeur de l'ENSAPC, est composé de cinq membres :

- un enseignant de l'école ;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le président du jury est désigné par le directeur de l'école parmi les personnalités qualifiées. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont

présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance du mémoire, dont l'un est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- l'enseignant de l'école ;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

### ARTICLE 24.

#### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le candidat au directeur de l'ENSAPC. Un candidat ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par le directeur de l'école après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée de cette expérience et de l'adéquation entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le candidat, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres :

- le directeur de l'ENSAPC ou son représentant, président ;

## 4. DIPLÔMES

- un membre de l'équipe administrative;
- au moins deux enseignants nommés par le directeur.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par le directeur, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au candidat.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par le directeur de l'ENSAPC :

- deux professionnels extérieurs à l'établissement, respectivement employeur et salarié du domaine de compétences concerné;
- deux enseignants, un théoricien titulaire d'un diplôme de doctorat et un praticien du domaine de compétences concerné;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le président est nommé par le directeur de l'ENSAPC parmi les professionnels extérieurs à l'établissement. Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins trois membres sont présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le candidat conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

- **CHARTRE ÉTHIQUE POUR  
LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ  
ENTRE LES FEMMES ET  
LES HOMMES**



## CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixé au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- l'âge
- le sexe
- l'origine
- l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
  - Une ethnie
  - Une nation
  - Une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé

- le handicap
- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usagers de l'établissement, qu'il s'agisse d'agents, d'étudiants ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

## CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

### 1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENTS PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Le secrétaire général de l'établissement est le responsable de la prévention des discriminations désigné au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant ce responsable et des référents prévention des discriminations désignés par le directeur est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tous les usagers de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteurs, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé de :

- effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité;
- partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référents égalité/prévention des discriminations du ministère de la culture;
- se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la ComUE Paris-Seine;
- lutter contre toute situation susceptible de constituer une discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement,

fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement;

- encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures ad hoc.

### 2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiants, les agents, les représentant.e.s du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le ministère de l'enseignement supérieur.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agents de l'administration à la prévention des risques de discrimination;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le ministère de la culture pour l'ensemble des personnels;
- Diffuser à tous les usagers, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;
- Promouvoir l'action de la cellule Allodiscrim, dans le cas où les

# CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

usagers seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout usager pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout usager pourra également être orienté vers le défenseur des droits;

- Mettre en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

### 3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Elaborer systématiquement un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;
- Elaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;
- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci

sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa candidature à la labellisation égalité-diversité.

### 4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout usager de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;
- Au regard des ressources humaines:
  - Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité toujours plus large et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale
    - Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent
- Au regard du domaine pédagogique:
  - Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tous les candidats ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme. Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidats.
    - Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité
    - Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de

## CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité

— Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateurs occasionnels du service public (intervenants extérieurs, vacataires, moniteur étudiant, stagiaires, ...), etc.

— Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiants les plus fragiles

— Favoriser l'inclusion sociale des étudiants

— Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation

### 5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

— Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usagers;

— Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement

— Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant.e.s

veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;

— Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenants, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;

— Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

— Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;

— Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;

— Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des anciens étudiants.

### 6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

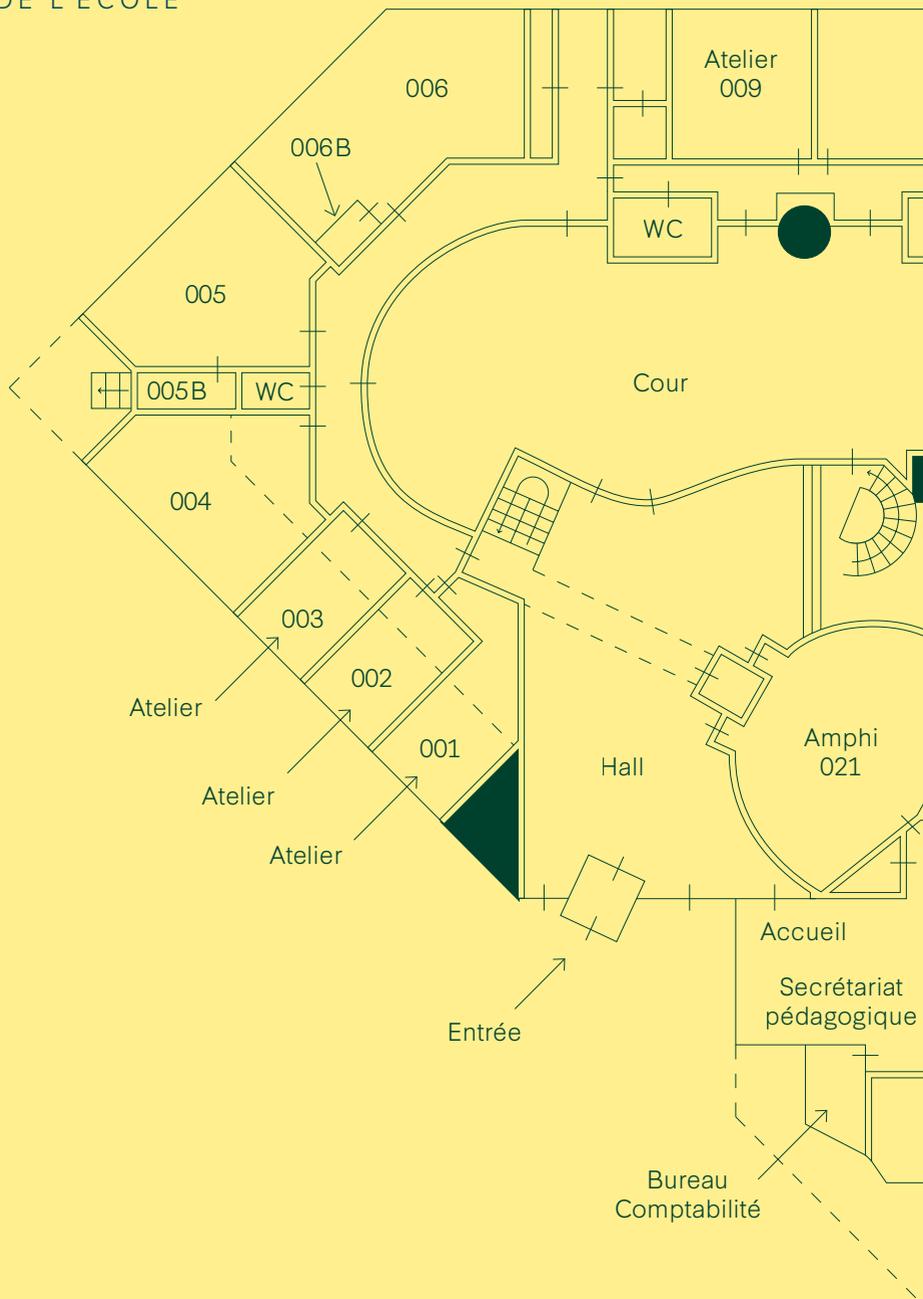
L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usagers, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.

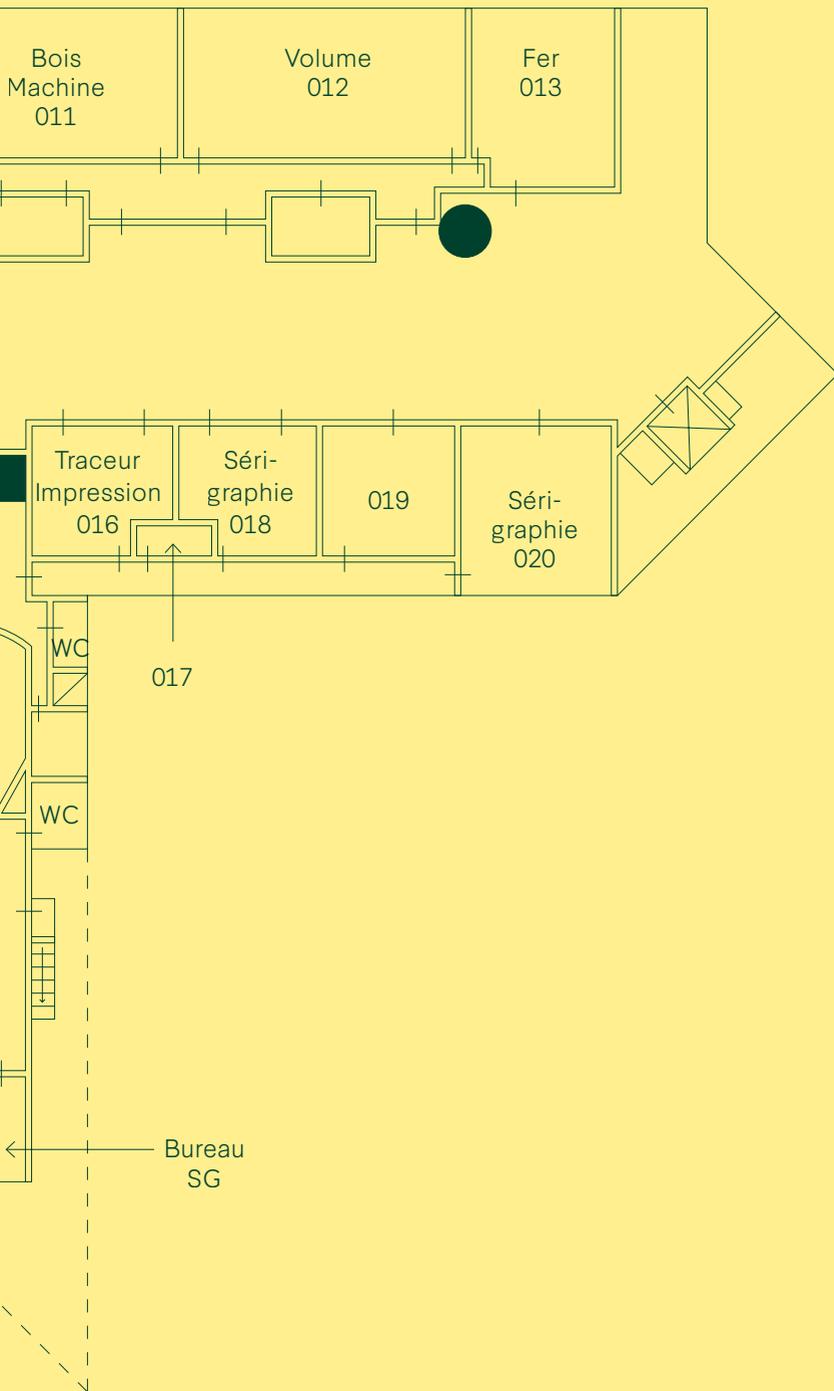


- **PLANS DE L'ÉCOLE**

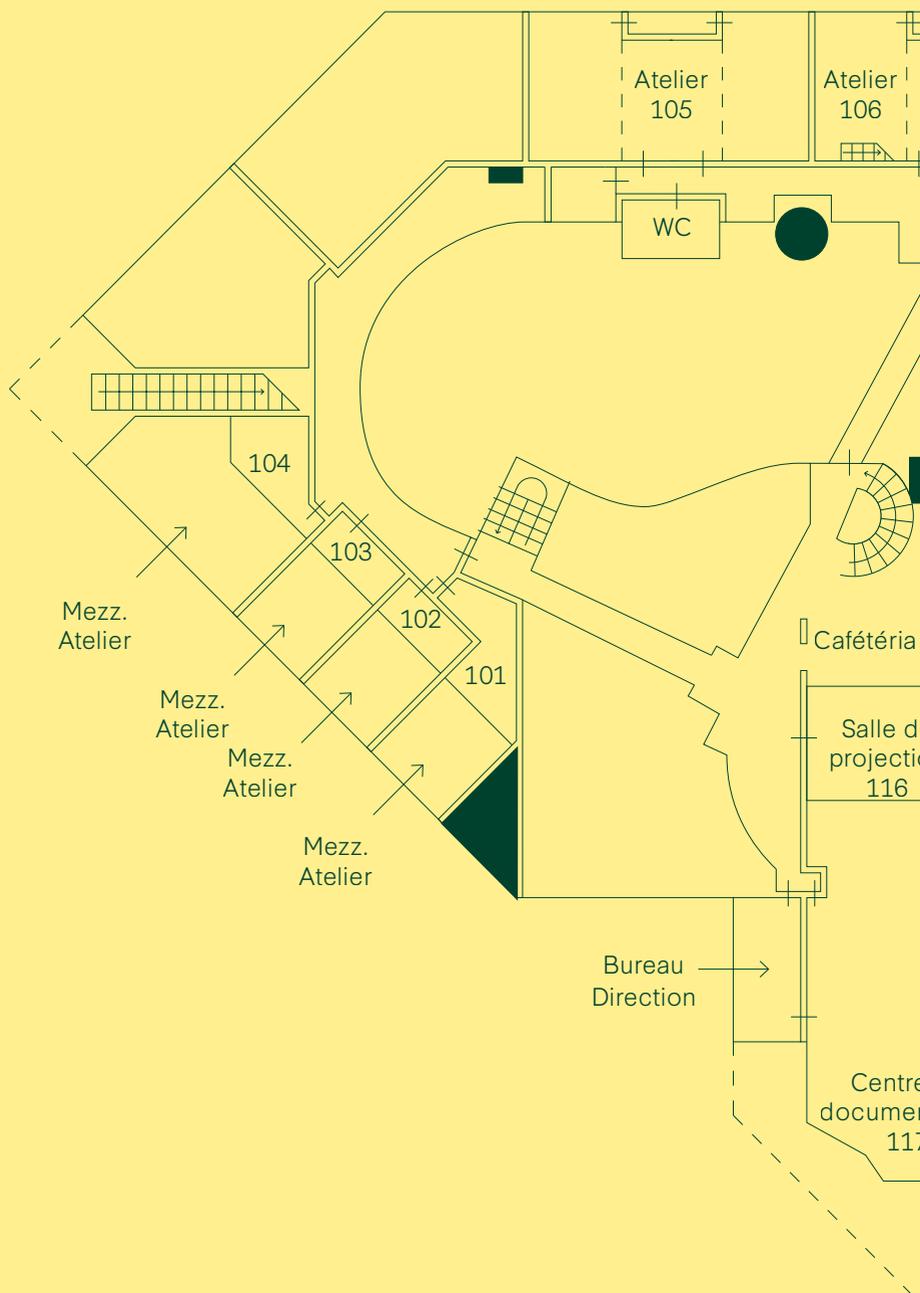


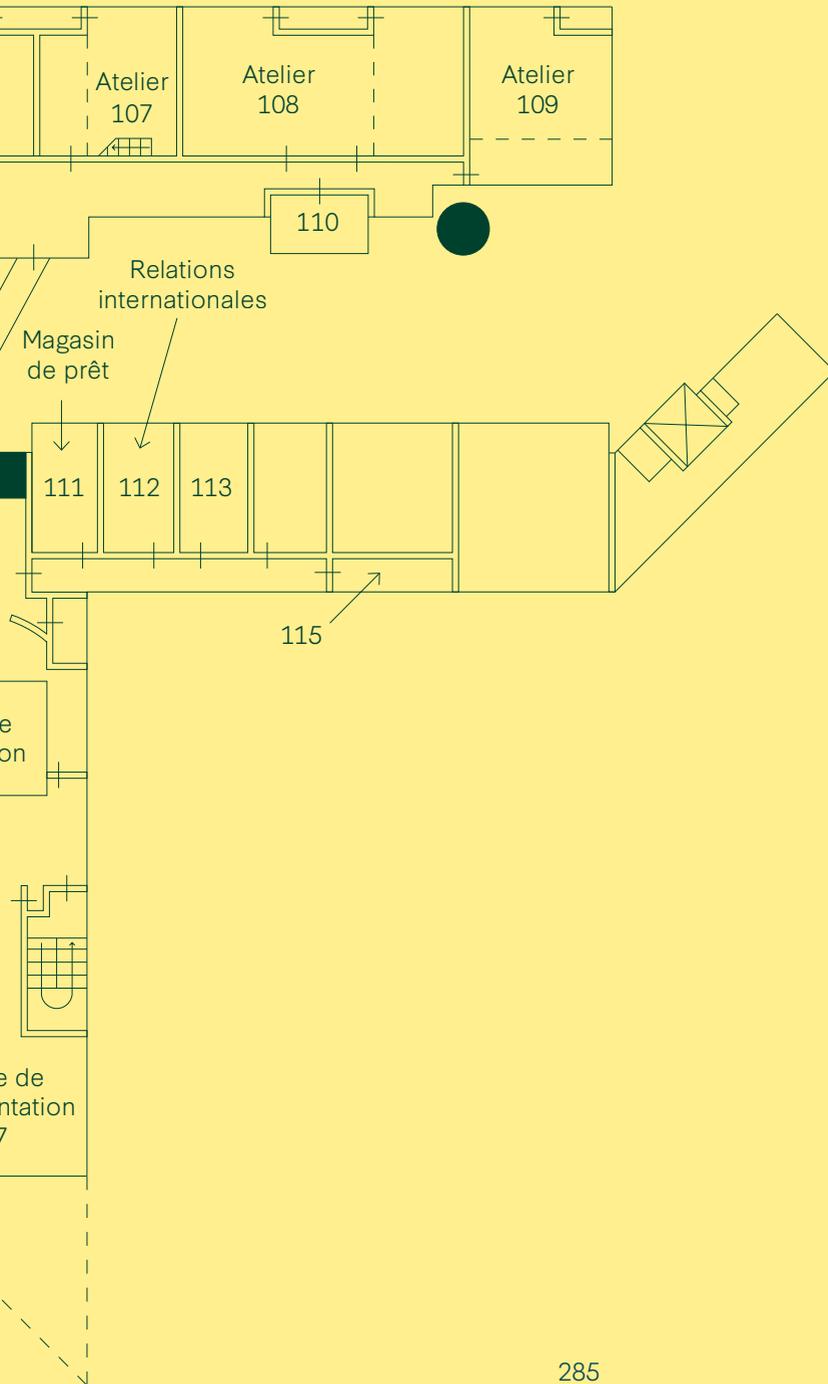
# PLANS DE L'ÉCOLE



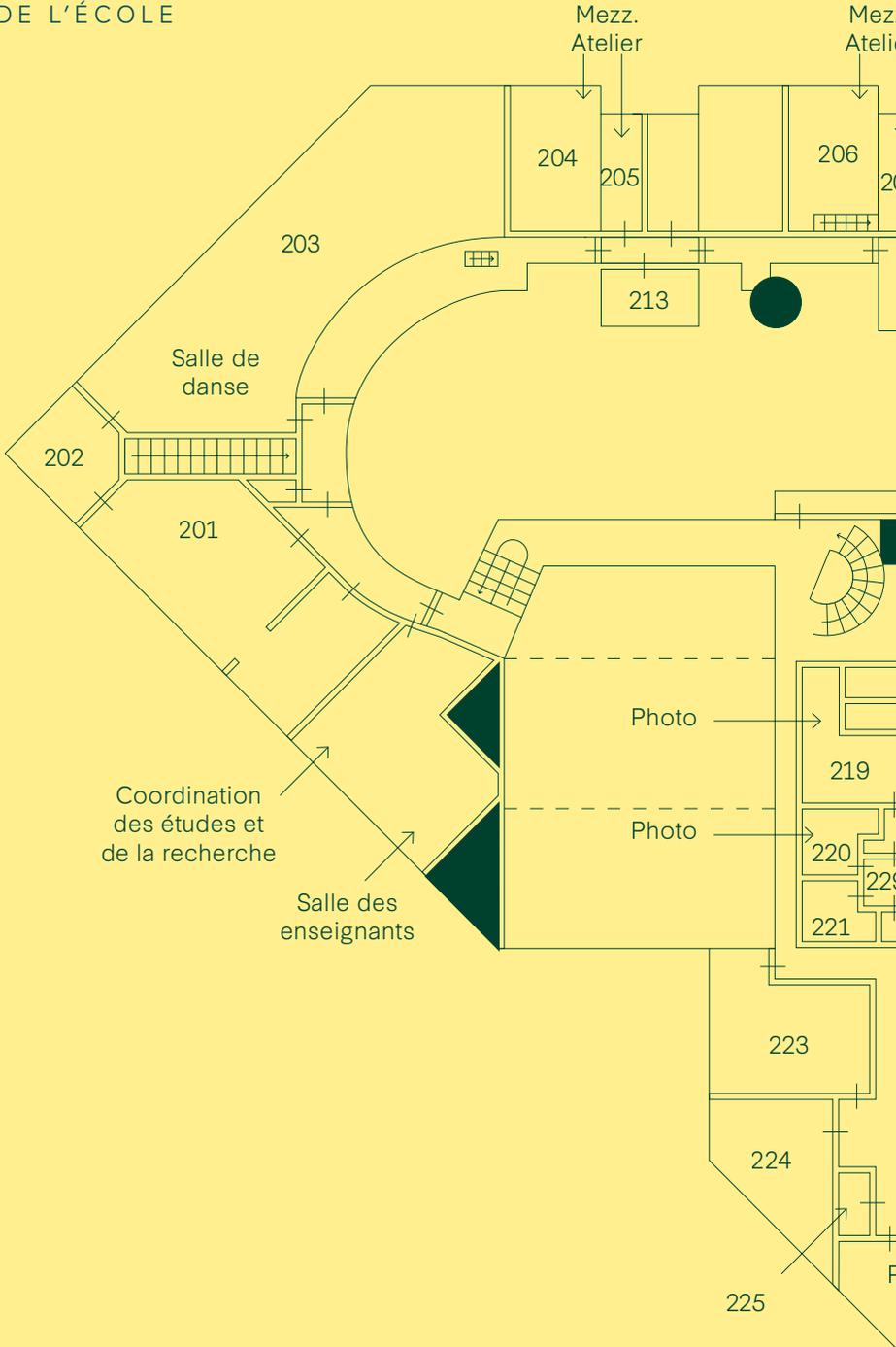


# PLANS DE L'ÉCOLE





PLANS DE L'ÉCOLE



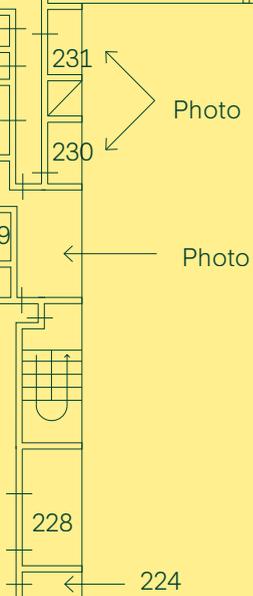
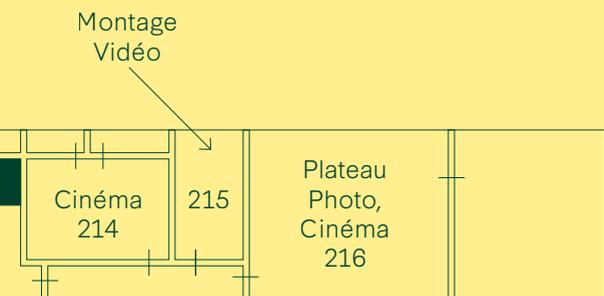
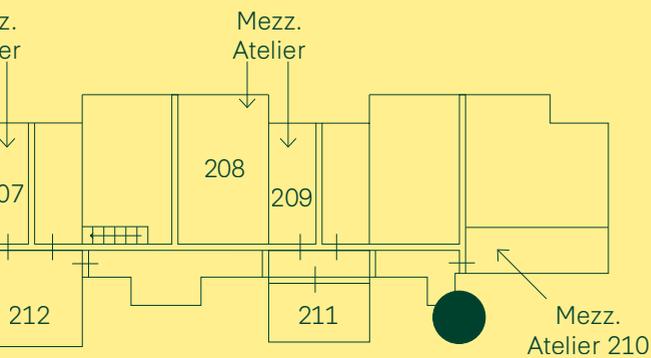
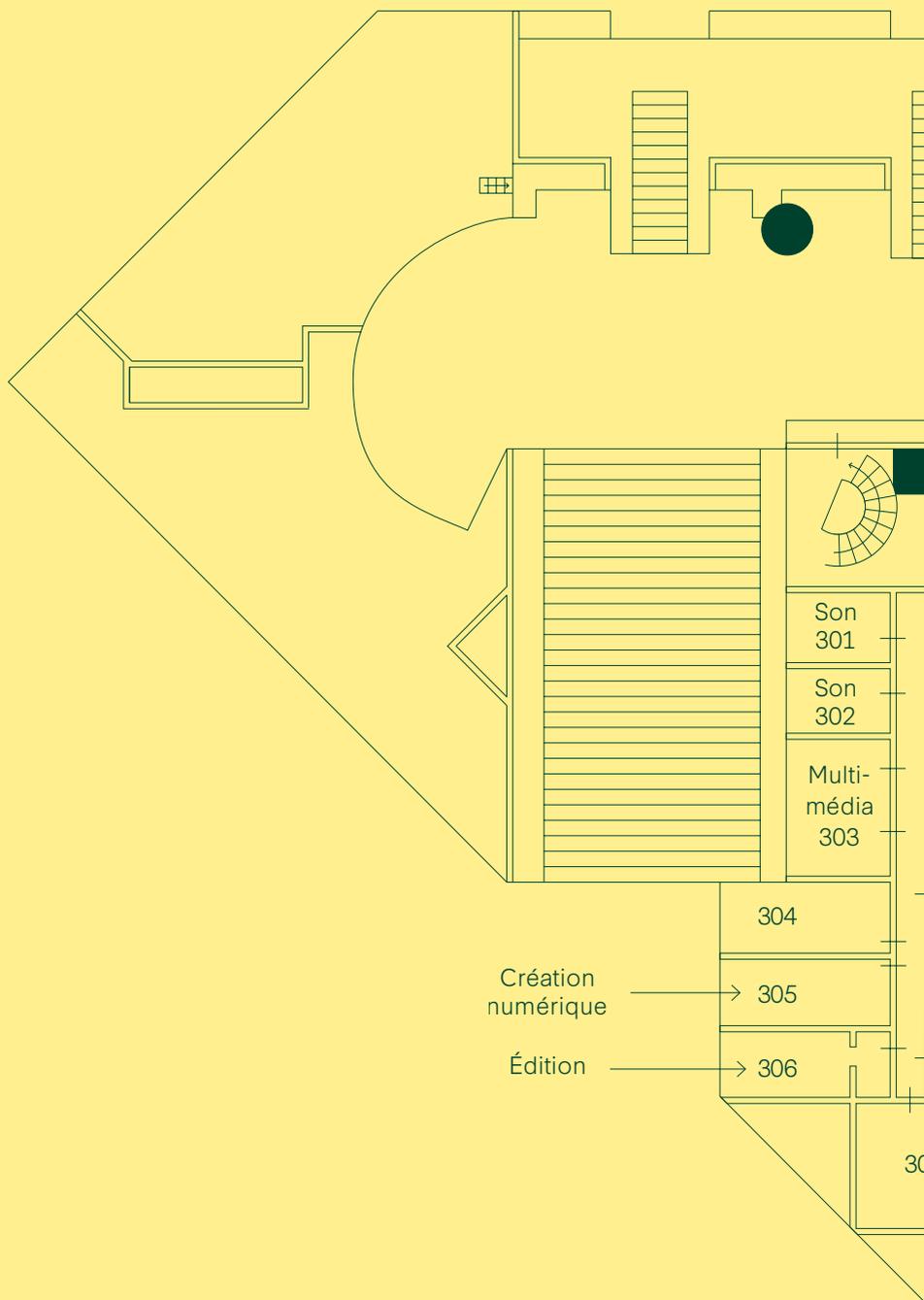
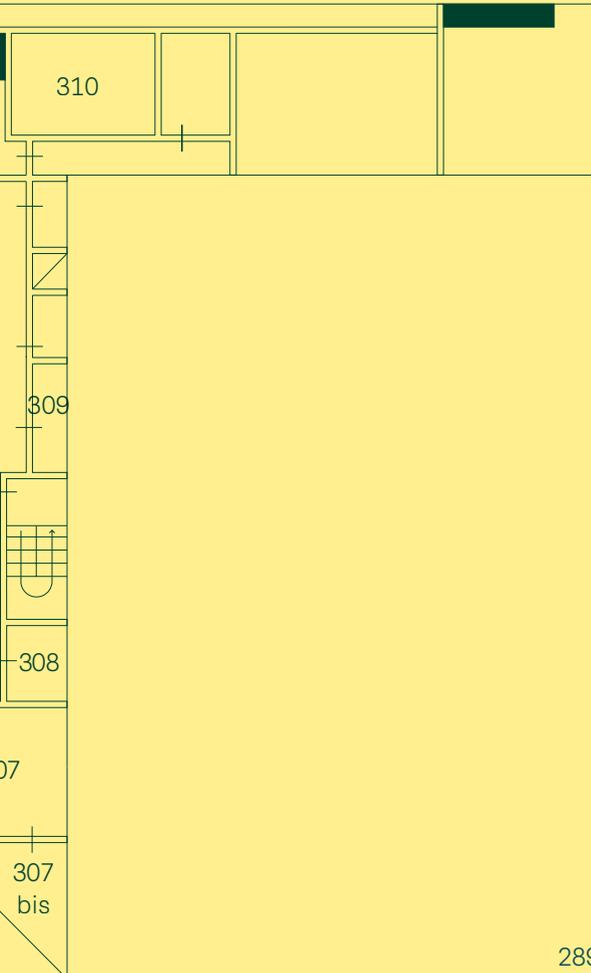
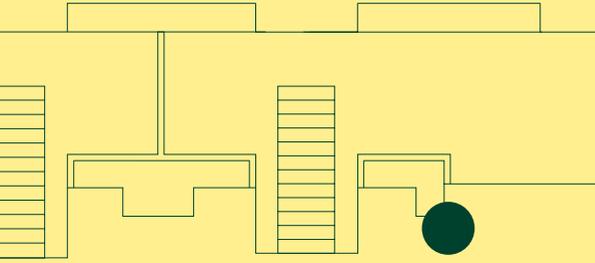


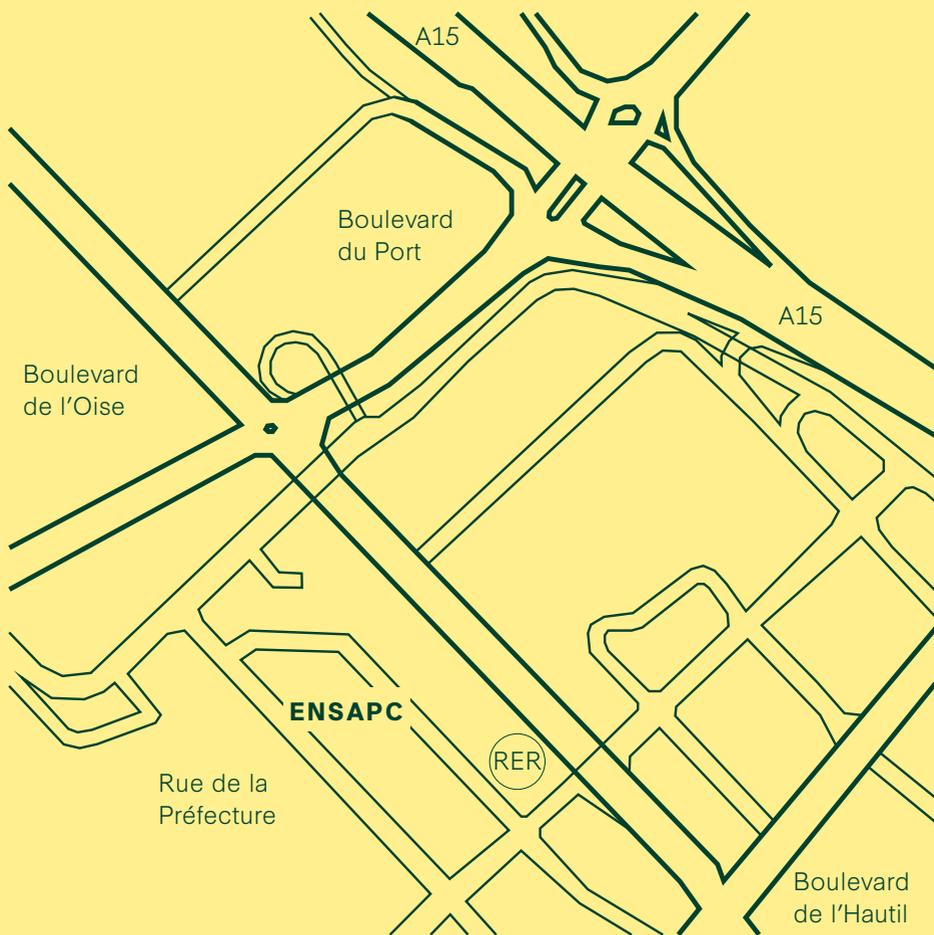
Photo  
226

# PLANS DE L'ÉCOLE





# PLANS DE L'ÉCOLE



ÉCOLE  
NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
D'ARTS DE PARIS  
CERGY

95000  
2, RUE DES ITALIENS

•

•

•

•

DESIGN GRAPHIQUE  
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE  
NATIONALE  
SUPÉRIEURE  
D'ARTS DE PARIS  
CERGY

95000  
2, RUE DES ITALIENS  
T +33 (0)1 30 30 54 44  
F +33 (0)1 30 38 38 09  
ACCUEIL@ENSAPC.FR  
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION